DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12308 – 4 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Laurens | MERCREDI 22 AOUT 1984

Bégaiements Nord-Sud

Le dialogue entre les pays du Nord et ceux du Sud ressemble plus à la juxtaposition de plusieurs monologues qu'à un réel échange sur l'avenir économique du monde. Il en est ainsi dans les instances internationales, où le formalisme des discours détonne étrangement avec la réalité des faits. Il en fut ainsi lors de la quatrième conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), qui vient de se réunir à Vienne.

Aucun consensus ne s'est dégagé sur la déclaration générale qui a mis fin aux travaux de cette assemblée. Les Etats-Unis, influencés par la campagne présidentielle, ont même adopté une position dure en votant contre le texte final. Aucun accord n'a été obtenu sur les principales résolutions, qui concernent la restructuration industrielle et le financement des projets.

Avec retenue, le directeur exécutif de l'ONUDI, M. Abdel Rahman Khane, a pu parler d'un « petit échec ». Cette appréciation tranche sur l'optimisme du représentant de la France, M. André Bellon, vice-président socialiste de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, qui – en l'absence de tout ministre – a évoqué, *lui*, un « demi-succès ».

Neuf résolutions sur onze ont pu être adoptées, et la déclaration générale a été votée à la majorité, ce qui fait surtout contraste avec l'échec total de la conférence de New-Delhi en 1980. Reste que la crise économique a marqué les débats d'une assemblée qui d'ailleurs n'a pas rencontré le même écho que celle de Mexico sur la population, comme si les grandes craintes démographiques dominaient les imaginations.

Dans le domaine économique, les rapports de forces continuent à l'évidence d'imposer leur loi. Le refus de Washington fait suite à la décision américaine de réduire les importations d'articles textiles en provenance du tiers-monde. Il est vrai, toutefois, que les pays en développement sont devenus les premiers fournisseurs des Etats-Unis en produits industriels, devant le Japon et l'Europe, et que ces dernières puissances ne sont pas en reste de protectionnisme.

Le développement industriel du tiers-monde – ou du moins de certains pays, – s'il ne correspond pas aux objectifs définis à Lima lors de la deuxième conférence de l'ONUDI, s'inscrit dans les chiffres. Les produits manufacturés représentent ainsi plus de la moitié de ses exportations hors pétrole, suscitant notamment les craintes des vieux pays industrialisés. Reste à voir si cette croissance industrielle est conforme aux véritables besoins : trop de projets ont reflété le souci de prestige ou de puissance des dirigeants pour que la question ne soit pas posée, même si la réponse n'appartient pas obligatoirement aux experts de l'Occident.

Face à ce grave problème de l'industrialisation, avec ses multiples facettes et sa contrepartie, le développement de l'agriculture, la conférence de Vienne n'a pas donné lieu à une violente confrontation. Les pays du tiers-monde ont d'ailleurs semblé divisés dans leurs préoccupations et leur recherche de solutions, tout en étant globalement à court de modèle. L'investissement public n'apparaît plus comme la panacée. Cette conférence n'a pas non plus provoqué de concertation.

Elle représente en tout cas un gris lever de rideau aux assemblées générales du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale qui doivent se réunir en septembre à Washington.



La politique selon M. Barre

- *Les Français sont fatigués des discours partisans qui alimentent leur scepticisme*
- *L'extension du référendum est une idée juste qui risque d'être compromise*

Dans le cadre de notre enquête sur le rejet de la politique, M. Raymond Barre, au cours du long entretien qu'il nous a accordé, précise ses conceptions sur le débat public et apporte ses réponses aux questions d'actualité.

– Assistons-nous aujourd'hui plus qu'hier à un phénomène de rejet de la politique ?

– Je ne parlerais pas de « rejet ». Je crois plutôt que les Français sont aujourd'hui fatigués d'une certaine forme de politique que j'appellerais la politique partisane systématique. Cela ne veut pas dire que les Français, qui se partagent toujours entre des courants idéologiques profonds, ne restent pas attachés à leurs familles politiques, ni qu'ils se désintéressent des questions politiques. Mais la forme que prend le débat politique – il se déroule de plus en plus entre des partis et au sein d'états-majors – entraîne un phénomène de lassitude ; lassitude à laquelle contribuent les moyens d'information avec ce côté « grosse-caisse » qu'ils donnent à ce débat. Trop simplifié, parfois simpliste, souvent manichéen, il finit par engendrer une certaine saturation.

» J'observe aussi un plus grand scepticisme à l'égard du discours politique. Bien sûr, ce scepticisme a toujours existé chez les Français, qui ont tendance à considérer que la politique est un monde à part, avec ses propres règles du jeu. Il se manifeste cependant davantage lorsque les événements ne permettent pas à des équipes politiques, quelles que soient leurs orientations, de mener une action dont les bénéfices soient immédiatement perceptibles. L'impatience des citoyens – aiguillonnée par une information prompte à forcer le trait – est devenue un facteur politique important...

– Ce qui a été le cas ces dernières années...

– Certainement. A partir de 1973, la difficulté des temps, la crise, ont provoqué une première vague de scepticisme. Le changement de majorité en 1981 a suscité des espoirs dans une partie de l'opinion, mais les échecs du gouvernement puis des retournements de politique spectaculaires ont provoqué une aggravation du scepticisme. De plus, l'enseignement des faits suscite chez les citoyens un processus d'apprentissage qui développe le sens critique à l'égard du discours politique. En temps de prospérité, celui-ci peut dire ce qu'il veut. Les paroles s'envolent, et même les écrits sont vite oubliés. Comme tout va bien, l'opinion ne se rend pas compte du plus ou moins grand degré de réalisme du discours. Quand la situation devient plus difficile, l'irréalisme finit par apparaître dès lors que les faits deviennent plus puissants que le discours et le contredisent manifestement.

– En 1973, les faits n'étaient pas encore plus puissants que le discours. A quel moment le sont-ils devenus ?

– Les Français ont d'abord cherché un dérivatif à leur surprise de voir la prospérité mise en cause ; ils ont voulu fuir les réalités, et la classe politique a cru qu'elle pouvait encourager cette fuite, bercer les Français d'illusions. Je pense aux années 1973-1981. Bien peu de gens voulaient regarder la réalité en face. La situation a été voilée par le discours de la majorité comme de l'opposition ; ce discours qui voulait, paraît-il, garder l'espoir aux Français ! Ils y ont d'abord cru, tant ils souhaitaient revenir à la prospérité du passé. C'était le temps où il fallait dire : « *Dans six mois, on va s'en sortir... ce sera la fin du tunnel...* » Sinon, on ne vous croyait pas. C'est cet état d'esprit qu'à partir de 1976 je me suis efforcé de changer. Peu à peu, les Français ont commencé à comprendre que la crise était profonde et durable.

» Je me souviens de la campagne des élections législatives de 1978. J'ai rencontré de nombreux auditoires qui me donnaient l'impression de « ruminer ». En dépit de leur attention et de leur intérêt, je me demandais s'ils avaient pleinement conscience de l'enjeu pour le pays et s'ils s'y intéressaient. Et puis, un beau jour, s'est produit le sursaut. Les Français ont compris l'importance du « bon choix » – la poursuite du redressement et le choix de société – et ils ont donné une nette majorité au président de la République d'alors. Ensuite, la fureur politique a balayé tout cela. Pendant la campagne présidentielle, la démagogie s'est, de toute part, déversée à plein bord.

– Qu'avez-vous pensé de la candidature de Coluche ?

– Le phénomène Coluche a disparu aussi vite qu'il était apparu. Mais à l'époque tous les débordements auxquels a donné lieu la campagne – et dont j'ai été très attristé – se prêtaient à ce genre de candidature. Elle a marqué l'apogée de la dérision.

– Après 1981, le scepticisme, selon vous, s'est renforcé ?

– Dans les derniers mois de 1982, les Français se sont trouvés en face d'une situation dévoilée. Les faits avaient été plus puissants que le discours.

» L'évolution de l'opinion a été brutale parce que les Français ont pu, la gauche ayant accédé au pouvoir, comprendre combien le discours qu'ils avaient longtemps entendu était dépourvu de réalisme. Ils ont pu mesurer l'illusion des promesses qui leur avaient été faites et auxquelles ils avaient cru de bonne foi, faute de posséder les connaissances techniques de base et, aussi, d'être correctement informés.

» Après mai 81, les Français se sont montrés disponibles, puis ils se sont mis à s'interroger. Avec le virage à 180 degrés de la politique gouvernementale en avril 1983, ils ont subi un choc, qui a nourri leurs inquiétudes et renforcé leur scepticisme. Chez beaucoup, il a même entraîné un rejet de la politique et un repli sur la vie personnelle et quotidienne. Ce mouvement de repli n'a rien d'exceptionnel. Albert Hirschman, dans son ouvrage *Bonheur privé, action publique* (1), se livre à une analyse fort intéressante de ces « oscillations » régulières de nos sociétés entre ce qu'il appelle « *des phases d'intense préoccupation envers les affaires publiques* » et d'autres « *presque exclusivement attachées au progrès individuel, aux objectifs relevant du bien-être privé* ».

Propos recueillis par
CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

(Lire la suite page 2.)

(1) Fayard, « L'espace du politique », 79 F.

Canal Plus : cinéma d'abord

C'est le 3 septembre prochain que sera lancé la commercialisation de Canal-Plus. Pour obtenir deux cent mille abonnements avant le 4 novembre, date du début des émissions, M. Philippe Ramond, directeur de la chaîne payante, ne ménagera pas ses efforts : publicité, mailings, annonces de presse avec coupons-réponses, stands dans les centres commerciaux et quatre-vingt-dix téléphonistes pour répondre directement aux demandes.

Un réseau de quatre mille revendeurs spécialisés dans l'audiovisuel et agréés par Canal-Plus seront également habilités à vendre des abonnements et à installer les décodeurs. Il en coûtera à l'utilisateur, rappelons-le, 120 F par mois pour un abonnement de six mois ou d'un an, le décodeur étant posé gratuitement contre une caution de 420 F.

Mais pour convaincre ses abonnés, Canal-Plus devra aussi lever le voile sur ses programmes. On connaît déjà les titres des vingt-cinq premiers films programmés par ce nouveau canal qui se veut avant tout la « chaîne du cinéma ».

En tête d'affiche, un Belmondo (*l'As des as*) et un Delon (*Pour la peau d'un flic*), bien sûr, mais aussi (*la Ballade de Narayama*, Palme d'or du Festival de Cannes 1983, et le *Danton de Wajda* avec Gérard Depardieu.

Pour le reste, une grande place est faite, comme promis, au cinéma français récent avec *J'ai épousé une ombre*, de Robin Davis, *Clémentine tango*, de Caroline Roboh, *Que les gros salaires lèvent le doigt*, de Denis Granier-Defferre, *Hécate*, de Daniel Schmid, *Un jeu brutal*, de Jean-Claude Brisseau, *Rien ne va plus*, de Jean-Michel Ribes et *Pauline à la plage*, d'Eric Rohmer.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(Lire la suite page 13.)

Nationalisme basque et socialisme espagnol

Le gouvernement de Madrid réussira-t-il à venir à bout de l'ETA et du terrorisme ?

De notre envoyé spécial
THIERRY MALINIAK

Les socialistes espagnols sont-ils sur le point, comme ils l'affirment, de démêler l'imbroglio basque, en maîtrisant sa composante la plus douloureuse : la violence ? Ou assiste-t-on, au contraire, à une nouvelle spirale d'effervescence et d'affrontements dans la région qui rendrait illusoire tout processus de pacification ?

Madrid. – Une fois de plus, au Pays basque toute affirmation péremptoire est hasardeuse. Il est vrai que jamais dans le passé l'ETA n'avait semblé si proche d'une défaite militaire, fût-elle provisoire. Mais il est vrai aussi que jamais depuis le rétablissement de la démocratie les relations entre le gouvernement de Madrid et l'administration régionale basque n'avaient été aussi tendues.

Ces deux constatations parallèles rappellent une évidence souvent oubliée à Madrid : le problème basque ne se résume pas à la violence et au terrorisme. Pour élémentaire qu'elle puisse paraître, cette vérité est aujourd'hui soulignée avec une insistance particulière par les nationalistes à Bilbao, alors même que le gouvernement du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) semble réussir à acculer l'ETA.

Les socialistes y voient la preuve d'une ambiguïté des modérés du PNV (Parti nationaliste basque), majoritaire dans la région : selon eux, cette formation craint une disparition de l'ETA, réduisant son pouvoir de persuasion face à Madrid. Mais, si ambiguïté il y a, n'est-elle pas finalement le fait de la population basque elle-même, qui, lors des dernières élections régionales, a accordé 64 % de ses voix (près de trois fois plus que celles obtenues par les socialistes) aux formations nationalistes, aujourd'hui unanimes à condamner la stratégie du PSOE ?

Cette stratégie, en tout cas, semble clairement définie : « *Jamais gouvernement ne s'était montré aussi décidé que l'actuel à en finir une fois pour toutes avec le terrorisme.* »

(Lire la suite page 3.)

Les « réformes » de l'apartheid

De notre correspondant

Johannesburg. – Pour la première fois dans la vie politique de l'Afrique du Sud, les métis et les Indiens vont élire, respectivement les 22 et 28 août, des représentants au Parlement jusqu'ici composé exclusivement de Blancs. Cela aux termes d'une réforme constitutionnelle adoptée le 2 novembre 1983 par un peu plus de 2 millions d'électeurs blancs (66 % des inscrits) et qui prévoit d'associer partiellement au pouvoir, dans deux Chambres séparées, ces deux communautés, soit 2 800 000 métis et 880 000 Indiens. La majorité du pays, quelque 23 millions de Noirs (plus de 73 % de la population), reste totalement exclue des institutions politiques nationales (1).

C'est une première qui consacre donc l'éviction des Noirs et provoque, de ce fait, une sévère lutte politique entre partisans du boycottage et adeptes de la participation. L'enjeu du scrutin réside, en conséquence, dans le pourcentage d'abstentions. Un fort taux hypothéquerait sérieusement la représentativité de ces nouveaux venus sur la scène politique. Elections de l'apartheid ou levier qui permettra d'y mettre un terme ? Telle est la principale donnée de cet événement.

Les partisans de l'abstention accusent leurs adversaires d'être des « *collaborateurs* », des « *vendus* », de « *nouveaux laquais du pouvoir blanc* ». Ceux-ci répliquent qu'ils disposeront ainsi d'une arme pour combattre un système qu'ils rejettent également. Un leurre, affirment les uns, car les deux nouvelles Chambres n'auront pas de pouvoir effectif, et leurs députés deviendront, de cette façon, « *les auxiliaires de l'apartheid* ». Une occasion, répondent les autres, de nous faire entendre et d'infléchir de l'intérieur le régime ségrégationniste. L'avenir dira qui avait raison et si les 85 membres de la Chambre des représentants (métis) et les 45 membres de celle des délégués (Indiens) pourront faire aboutir leur volonté de réforme (2).

Chacune des Chambres ne pourra légiférer que sur les affaires concernant sa propre communauté. Le président de la République – très vraisemblablement l'actuel premier ministre, M. Pieter Botha, – cumulant, selon la nouvelle Constitution, les fonctions de chef du gouvernement et de chef de l'Etat, décidera quelles affaires sont d'ordre général ou d'ordre communautaire. En cas de désaccord entre les Chambres sur les affaires dites d'intérêt général, le conseil du président tranchera.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(Lire la suite page 5.)

(1) Il y a actuellement en Afrique du Sud, 18 238 000 Noirs, auxquels il faut ajouter la population des quatre homelands décrétés indépendants par Pretoria mais non reconnus par la communauté internationale (Transkei, Ciskei, Bophuthatswana et Venda), soit 4 987 998 Noirs. Un total donc de 23 225 998 Noirs sur les 31 736 000 habitants de ce pays, soit 73,18 %.

(2) 120 sont élus. Deux, dans chacune des Assemblées, sont nommés par le chef de l'Etat et trois autres désignés par les nouveaux parlementaires.

LE REJET DE LA POLITIQUE

Un entretien avec M. Raymond Barre

(Suite de la première page.)

– En tenant compte de ces différentes analyses, comment expliquez-vous le succès de la manifestation du 24 juin ?

– Il faudrait introduire ici une distinction. Quand nous parlons de politique, nous parlons de grands sujets de politique nationale ou internationale. Auparavant, ils se distinguaient sensiblement des préoccupations de la vie quotidienne. Or, depuis quelques années, nous assistons, me semble-t-il, à une concentration de l'intérêt sur certains sujets de politique nationale ou internationale dans la mesure où ils ont un retentissement direct sur la vie personnelle des citoyens. De ce point de vue, l'affaire de l'enseignement est très significative. Les Français se sont mobilisés massivement parce qu'il s'agissait à leurs yeux de défendre un grand principe influant directement sur leur vie familiale et concernant la formation de leurs enfants. De la même façon, l'installation des Pershing a suscité un grand débat dans la population allemande parce que, pour une partie d'entre elle, l'objectif du bonheur privé dans la paix s'opposait à des considérations de politique internationale et de défense. Un lien particulier est peut-être en train de s'établir dans l'esprit des Français entre certains grands sujets politiques et leur vie quotidienne. Quand ce lien n'apparaît pas clairement à leurs yeux, les Français se désintéressent du débat. Ce fut le cas en ce qui concerne la dénationalisation. L'opposition ne semble pas être parvenue à mobiliser l'opinion sur ce thème, pourtant important pour l'avenir, faute peut-être d'avoir su le relier aux réalités vécues par les Français. Mais ceux-ci ont « accroché » bien mieux quand l'opposition leur a parlé de la défense de la liberté d'entreprendre. N'assistons-nous pas en fait à un recul de l'idéologie au profit de l'efficacité et du pragmatisme ? Cela me paraît sensible dans la gauche.

Un décalage

– La plus grande difficulté pour la classe politique ne tient-elle pas à l'inadaptation de son discours aux réalités quotidiennes ?

– L'adaptation du discours politique est à la fois nécessaire et difficile. Nous assistons actuellement en France à une évolution profonde des mentalités, des conceptions, des comportements. Le responsable politique doit à la fois saisir cette évolution, l'accompagner, tenter de traduire les nouvelles aspirations de l'opinion pour ne pas la décevoir, mais il doit également lui tracer une voie, l'orienter et maintenir les valeurs de civilisation qui donnent au pays un idéal et auxquelles les Français restent plus attachés qu'il n'y paraît. Les mutations techniques, économiques et sociales qui se sont produites dans notre pays, en Europe et dans le monde ont été rapides et n'ont pas toujours été accompagnées de l'évolution souhaitable des mentalités et des comportements. D'où ce décalage dans l'opinion entre la vision des phénomènes et le jugement porté sur eux, d'une part, et la réalité elle-même, d'autre part. Ce décalage est en train de se réduire, et le discours politique doit aider à cette nécessaire évolution.

» Je ressens fortement cette nécessité d'une adaptation du discours politique. Je crois l'avoir entreprise à Matignon, au grand dam de la classe politique. J'y suis aujourd'hui encouragé par les réactions positives des auditoires auxquels je m'adresse, notamment des jeunes qui, comme les Jeunes Démocrates sociaux, ont à la fois une exigence intellectuelle et morale et un désir d'action.

» De plus en plus nombreux sont ceux qui comprennent que l'homme politique doit à la fois énoncer les valeurs auxquelles il se réfère, se montrer responsable en choisissant de défendre l'intérêt général, même au détriment des intérêts de classes sociales qui l'ont porté au pouvoir ou peuvent l'y porter, et s'efforcer de rester proche des réalités vécues par les Français. Il doit jouer sur tous ces claviers. Si le discours politique paraît incertain aujourd'hui et se trouve coincé entre les habitudes du passé et les exigences du présent et de l'avenir, c'est qu'il n'a pas trouvé ce que l'on pourrait appeler son « polygone de sustentation ». Mais arrivera-t-il à le trouver ? Le propre du discours politique n'est-il pas, trop souvent, de dire une chose sans exclure le contraire ? C'est pourtant par son honnêteté, sa clarté et sa constance que, dans les temps de difficultés, d'incertitudes et de doute où nous vivons, le discours politique redeviendra crédible. De cette crédibilité retrouvée dépendra la confiance de l'opinion, indispensable à toute action politique. C'est pourquoi nous devons sans cesse nous interroger sur le contenu de notre message, sur notre discours et sur notre comportement par rapport au discours.

» Bon nombre de mes jeunes collègues à l'Assemblée nationale comme de responsables politiques partagent avec moi ce souci. Mais nous en sommes encore au stade de la recherche ; nous ne pouvons pas encore prendre nos intuitions pour des certitudes. Ce qui compte, c'est de refuser l'équivoque ; c'est, comme l'a écrit Jean-Marie Domenach, « *d'agir comme on parle et de parler comme on agit, c'est d'opposer au mensonge la franchise et la cohérence de notre conviction* ».

– La prestation d'Yves Montand à la télévision et le succès qu'elle a obtenu a joué le rôle de révélateur.

– J'ai trouvé le phénomène Montand en lui-même extrêmement significatif, mais l'exploitation qui en a été faite par un certain nombre de personnes qui n'étaient pas du tout inspirées par les mêmes préoccupations a été exagérée. Ce phénomène ne peut pas être dissocié du problème des médias. Nous avons vu quelqu'un qui possède un grand talent parler à la télévision en employant un langage simple et direct. Il a fait un tabac ! Mais, comme Yves Montand n'appartient pas au monde politique, on ne lui a pas appliqué les règles du jeu très particulières au milieu politique et journalistique..., au microcosme, et qui ne permettent pas à l'homme politique, même s'il le désire, de sortir d'un certain nombre de conventions et de rites qui privent souvent le discours de toute spontanéité. Les médias de plus en plus découpent les publics, organisent des mises en scène, veulent de la politique-spectacle. Pour l'homme politique, la tentation – sinon la contrainte – est forte d'adapter son comportement et son propos à chaque support, à chaque spectacle, à tel point qu'ils en deviennent plaisants et sclérosés !

» Ceci pour les hommes, cela pour les femmes, ceci pour les personnes âgées, et cela pour les jeunes, il faut surtout ne pas oublier la jeunesse ! Avec cette simplification et ce souci des catégories, il n'y a plus place pour l'authenticité. On sent que tout est construit, façonné, apprêté. Le phénomène Montand, lui, a été un phénomène d'authenticité.

Tout dialogue constructif est impossible

– Les médias peuvent-ils être tenus pour seuls responsables de cette absence d'authenticité ?

– Non, bien sûr. La classe politique y a sa part, parce qu'elle s'est professionnalisée à l'excès, vit le plus souvent en vase clos et rejette du cercle des privilégiés qu'elle entend constituer – comme ce fut le cas lors des élections européennes – les hommes et les femmes engagés dans la vie économique et sociale et qui veulent participer à l'action politique et lui apporter une expérience propre. De plus, au moment où les problèmes du monde contemporain atteignent une grande complexité et où le rôle pédagogique de l'homme politique devient primordial, le discours se ferme et ne s'adresse plus généralement qu'à une sphère de gens qui se comprennent entre eux, tandis que le reste des citoyens est abreuvé de propos sommaires et définitifs. Tout cela explique, pour une bonne part, la multiplication depuis 1981 des clubs et associations qui veulent participer à la vie politique, mais d'une autre manière, débattre sérieusement des problèmes du pays et de ceux de leur vie quotidienne, et assumer leur responsabilités dans l'action locale, régionale ou nationale.

– De nombreux responsables politiques ont souligné qu'Yves Montand, parce qu'il n'engageait que lui, avait une plus grande liberté de parole. Quel doit être, selon vous, le degré de liberté de parole d'un homme politique ?

– Je pense qu'un homme politique ne doit pas – surtout sur des sujets importants – renoncer à dire ce qu'il pense. Au cours d'une conférence que j'avais prononcée en Belgique, à la fin de 1981, et qui traitait du métier d'homme politique, j'avais estimé que le premier devoir de celui-ci est « *le devoir de vérité* ». Il doit l'emporter sur la discipline de parti. Je reconnais que ce devoir peut être difficile à observer, car, dans certains cas, il peut entraîner une perte de suffrages...

» Le problème le plus important qui se pose à l'homme politique, dans la conquête ou dans l'exercice du pouvoir, est un problème de morale politique, au sens le plus élevé du terme. Ce que Max Weber appelait l'éthique de la conviction et l'éthique de la responsabilité doivent se retrouver et se conforter chez lui. L'éthique de la responsabilité peut servir à limiter certains effets d'une éthique de la conviction qui, poussée jusqu'à son terme, pourrait notamment aboutir à des formes variées de totalitarisme. Ceux qui avaient la conviction de défendre jusqu'au bout la race aryenne, ont commis des actes abominables, qui resteront à jamais dans le souvenir de l'humanité.

– Dans cette même conférence, vous vous demandiez si exiger ce devoir de vérité n'était pas souhaiter que tous les élus ne soient que des personnages cornéliens. Vous sentez-vous dans la peau d'un personnage cornélien ?

– C'était une métaphore peut-être un peu exagérée ! Je suis sensible à l'exigence du « parler vrai », comme on dit aujourd'hui, mais, en formulant cette comparaison, je pensais à certains cas comme celui de Jules Ferry au moment de l'affaire de Lang-Sôn. Il sait que la paix va être signée en Indochine, mais, pour respecter un engagement international, il choisit de se taire, et il est renversé par la Chambre des députés. Il y a ainsi des moments où l'attitude que vous dicte le respect de certaines règles « déontologiques » ou bien encore de vos convictions va à l'encontre de votre intérêt d'élu, de votre « carrière » politique. Cette attitude peut quelquefois être « cornélienne » !

– La crispation du débat traditionnel droite-gauche n'est-elle pas aussi responsable de cette perte de crédibilité de la classe politique ?

– La part de l'idéologie est tellement grande en France que tout dialogue constructif est, en fait, impossible entre des hommes de tendances politiques différentes. Discuter objectivement des problèmes du pays, admettre que des analyses et des conclusions peuvent être convergentes, signifierait que l'on renonce au combat politique. C'est absurde ! J'ai toujours été prêt à Matignon, comme maintenant, à discuter avec des hommes qui ne partagent pas mes opinions, en politique extérieure, en économie, sur des problèmes de société, et à marquer, le cas échéant, mon accord avec eux. On s'est étonné que je dise récemment que la présidence française de la Communauté au cours des mois derniers avait été un succès. Mais c'est un fait ! Pourquoi soutiendrais-je le contraire, parce que je suis dans l'opposition ? De la même façon, j'ai dit, en mars 1983, que certains aspects de la nouvelle politique économique du gouvernement me semblaient aller dans la bonne direction ; je n'en restais pas moins dans l'opposition ! Dans l'affaire des « avions renifleurs », si M. Mauroy m'avait demandé les informations et les précisions qu'il souhaitait, je l'aurais renseigné sur-le-champ, et cela aurait pu éviter une exploitation politique de cette affaire, qui n'était pas digne des relations qui doivent exister entre un gouvernement et celui qui l'a précédé, et dont la première victime a été une grande entreprise nationale.

» Mais l'amélioration de la communication ne saurait signifier d'un côté le débauchage, de l'autre le ralliement.

Une stratégie de survie

– Aujourd'hui, jugez-vous aussi sévèrement que l'ensemble de l'opposition les différentes initiatives prises par M. Mitterrand, la nomination de M. Fabius comme premier ministre et sa tentative d'ouverture du dialogue avec l'opposition ?

– Les initiatives récentes du président de la République relèvent de ce que j'ai appelé, dès septembre 1983, aux journées parlementaires de l'UDF à Divonne, une stratégie de survie. Elle va se développer d'ici à 1986. Comme toujours, c'est le peuple qui, en fin de compte, tranchera, et j'espère qu'il pourra le faire avec un mode de scrutin clair et honnête.

» Que signifie dans ce contexte l'ouverture du dialogue avec l'opposition ? Il y a une majorité qui soutient le président de la République, son gouvernement et sa politique, et il y a l'opposition qui a sans cesse défendu une autre conception de la société et une autre politique. Que des rapports de coexistence pacifique s'établissent entre majorité et opposition, je m'en réjouirais personnellement, car cela changera du sectarisme agressif dont l'actuelle majorité et le précédent gouvernement ont donné de nombreuses preuves. Que l'opposition approuve sur un point précis une décision du gouvernement, voilà qui me paraît également naturel, mais que, sous prétexte d'ouverture du dialogue, l'opposition ou certains de ses éléments en soient progressivement conduits à cautionner implicitement ou explicitement une politique qu'ils condamnent, voilà ce qui me paraîtrait regrettable. Il faut, en politique, de la clarté. Il faut que les Français puissent effectuer leur choix dans la clarté. Méfions-nous d'un retour aux mœurs et aux jeux de la IVe République, qui seraient, dans les temps où nous vivons, néfastes pour notre pays.

– En refusant le référendum sur la révision de l'article 11 de la Constitution, en contestant la légitimité du pouvoir et en réclamant la dissolution de l'Assemblée nationale, ne pensez-vous pas que l'opposition, ces dernières semaines, a sacrifié, pour des raisons tactiques, une large part de la crédibilité de son discours ?

– Permettez-moi de m'abstenir de juger les déclarations et les comportements des diverses formations de l'opposition. Je n'ai aucun titre à le faire.

» Sur tous les points que vous soulevez je me suis, pour ma part, exprimé et je ne vois pas de raison de modifier mon opinion.

» En ce qui concerne le projet de révision constitutionnelle, je regrette l'ambiguïté créée par les déclarations successives du président de la République, tout autant que l'extrême confusion et l'aspect surréaliste du débat en cours, auquel, d'ailleurs, les Français ne comprennent pas grand-chose. Je reste favorable à une extension du champ d'application de l'article 11 de la Constitution, qui permettrait au président de la République, sur des sujets touchant aux garanties des libertés publiques et sous réserve de l'avis préalable du Conseil constitutionnel, de consulter directement le peuple et d'éviter des blocages d'inspiration partisane. Quel dommage qu'une idée juste risque ainsi d'être durablement compromise !

Renouveler les structures d'encadrement politique

– Peut-on reprocher à la gauche de participer au discrédit dont souffre la classe politique et en même temps la critiquer quand elle adapte son discours aux réalités ?

– Je n'ai jamais reproché à la gauche d'adapter son discours aux réalités. Je m'en suis réjouis parce qu'il y allait de l'intérêt du pays. Mais ce que je reproche aujourd'hui au pouvoir, c'est de vouloir trop en remontrer. Ce qui se passe depuis quelques jours, par exemple l'accent mis sur la jeunesse du premier ministre (il a, heureusement pour lui, d'autres qualités moins transitoires !), sur la modernité de l'équipe et de l'action gouvernementales, tout cela commence à apparaître comme de purs gadgets, or les gadgets ne font pas une politique.

» Comment voulez-vous que le discours du pouvoir soit crédible quand il proclame une prochaine baisse des prélèvements obligatoires et qu'en même temps il majore des taxes indirectes dans des conditions qui annulent presque entièrement l'effet des réductions d'impôts et de cotisations envisagées ?

» Dites-moi quelle est vraiment aujourd'hui la politique du président de la République ? Je me demande parfois si ses démarches successives ne sont pas de simples leurres.

» Une politique claire et crédible, c'est ce dont la France a besoin et dont elle ressent de plus en plus le besoin. Ce n'est pas la faute de l'opposition si la gauche ne parvient plus à convaincre les Français de l'efficacité de sa politique.

– Ne devez-vous pas reconnaître que votre indépendance vis-à-vis des partis dont vous critiquez les rites et les comportements vous permet plus facilement qu'à d'autres de noter les aspects positifs d'une politique menée par une majorité à laquelle vous êtes opposé ?

– Je n'ai jamais critiqué les partis en tant que tels, mais j'ai pu mesurer, à diverses reprises, les effets néfastes du régime des partis et de l'esprit partisan. C'est cela que je critique. Je reconnais que j'ai une plus grande liberté d'action que des hommes qui doivent se préoccuper de leurs troupes et que j'ai eu la chance d'entrer en politique à un niveau qui me libère de certaines servitudes. Et puis, la solitude ne me pèse pas ! Mais les responsables de partis politiques sont-ils à ce point dépendants de leurs troupes qu'ils doivent se plier à toutes leurs humeurs ? Ne peuvent-ils maintenir leur autorité qu'en les suivant et en les flattant ? Je crois que beaucoup d'hommes politiques souffrent de certaines pesanteurs de leurs partis, tant en ce qui concerne leur organisation que leur démarche. Il est souhaitable que le renouveau des idées et des hommes qui est en cours s'accompagne d'un renouvellement des structures d'encadrement politique, faute de quoi les partis politiques resteront complètement en arrière de ce mouvement profond de la société qu'ils n'auraient pas su reconnaître et auquel ils n'auraient pas su s'adapter.

Ne tombons pas dans l'obsession Le Pen

– Pour en revenir au devoir de vérité de l'homme politique, pensez-vous que l'opinion ait réellement envie de connaître la vérité ou qu'elle s'accommode assez bien d'une certaine ignorance pour préserver son bien-être ?

– La réponse dépend de l'idée que l'homme politique se fait de sa responsabilité et de ses obligations à l'égard de l'opinion. Je crois qu'il faut respecter les citoyens, ne pas les abuser, ne pas les engager sur la voie dangereuse des illusions ; en un mot, il faut les traiter en adultes. Il me semble, en ce qui concerne l'opinion, que la crise a engendré des attitudes nouvelles à l'égard des réalités nationales et internationales et des problèmes qu'elles soulèvent. J'ai le sentiment que l'opinion a une appétence croissante de connaissances. Elle veut comprendre le monde et son évolution. Il faut informer et expliquer. Le plus grand danger, dans la situation actuelle, est que ce désir de comprendre puisse être exploité par des hommes qui proposent des explications simplistes ou biaisées.

– Vous pensez à Jean-Marie Le Pen ?

– Ne tombons pas dans l'obsession de Le Pen et n'en faisons pas la référence privilégiée parce qu'il a enlevé des électeurs aux partis de droite comme de gauche. Mais pourquoi ne pas en parler ?

» Jean-Marie Le Pen tire parti de trois problèmes qui existent : l'immigration, l'insécurité et l'exaspération d'une partie de l'opinion à l'égard de la politique du pouvoir. Il le fait avec un certain talent de tribun et il évoque, dans ses propos, la patrie, l'armée, la liberté, des valeurs auxquelles un certain nombre de Français sont attachés. A côté de positions très contestables, il y a aussi cela dans le discours de Le Pen.

» Des hommes et des femmes qui ont voté pour Jean-Marie Le Pen lors des élections européennes et qui, je peux vous l'assurer, ne sont en rien des extrémistes, m'ont expliqué qu'ils avaient été satisfaits d'entendre quelqu'un leur parler, au cours de la campagne, de la patrie, des Français et de leurs conditions de vie, du travail et de la famille. Ce serait trop simple de conclure que ces gens sont des fascistes ou des pétainistes. Ce sont des gens simples et droits, des « Français moyens », qui ont besoin de retrouver un système de valeurs qui, depuis plusieurs années, s'est érodé et a été occulté. Ce qui est, à mon avis, essentiel, c'est que de nobles idées ne deviennent pas folles et ne soient dangereusement exploitées au profit de pêcheurs en eau trouble ou d'extrémistes. La seule façon d'y parvenir, ce n'est pas de se saisir de thèmes à succès du Front national et de surenchérir pour essayer de récupérer des électeurs toujours séduits par le muscle et par le verbe, mais c'est de ne pas craindre de poser clairement les problèmes de sécurité et d'immigration, d'expliquer aux Français ce qui peut être fait et ce qui ne peut l'être, de leur donner le sentiment que l'on s'efforce de traiter leurs difficultés quotidiennes, et de leur parler aussi de leur pays ! Je suis convaincu qu'il existe chez les Français une grande dose de bon sens, qui finit toujours par l'emporter. Je souhaite simplement que lors des prochaines consultations on évite d'exploiter de façon sommaire et démagogique quelques thèmes qui correspondent à de vrais problèmes et que l'on ne se contente pas de vendre des valeurs comme on vendrait des petites pilules pour le foie.

Suivre les phénomènes de société

– Aujourd'hui, vous privilégiez le discours sur les valeurs par rapport au discours sur l'économie. L'intérêt que vous portez à l'étude des phénomènes de société est-il nouveau ? N'avez-vous pas toujours considéré avec la plus grande méfiance ce penchant de certains hommes politiques pour les recherches des instituts sur les courants porteurs de la société, les mentalités dominantes, etc. ?

– Je n'ai en fait jamais privilégié tel discours sur tel autre. Je me suis toujours intéressé à l'étude des mouvements de la société. Comment un économiste pourrait-il les négliger ? J'y ai porté une attention particulière après 1968, notamment lorsque les thèses de la croissance zéro ont connu une grande faveur. Lorsque M. Giscard d'Estaing organisa en 1972 à Paris une grande conférence internationale sur les problèmes économiques et sociaux de notre temps, je concluais mon intervention en évoquant l'admirable page des *Anti-Mémoires*, où Malraux rapporte son entretien avec Nehru : « *Je crois que la civilisation des machines est la première civilisation sans valeur suprême pour la majorité des hommes... Il reste à savoir si une civilisation peut n'être qu'une civilisation de l'interrogation ou de l'instant et si elle peut fonder longtemps ses valeurs sur autre chose qu'une religion.* »

» A Matignon, j'ai eu une action prioritaire à mener, le redressement et l'adaptation de la France, ce qui ne me permettait pas de tenir trente-six discours ! Il fallait convaincre l'opinion de la réalité de la crise, de son caractère durable, lui demander des efforts. J'ai dû me battre à contre-courant. Mais croyez-vous qu'on se batte seulement pour l'économie ? Il y avait le combat pour les Français, et surtout le combat pour la France. Mais il y a des choses que le microcosme n'est pas apte à comprendre rapidement ! Il le découvre, mais aux dépens des Français et de la France.

» Aujourd'hui, le discours sur les valeurs me paraît très important, parce que nous nous trouvons, à mon avis, depuis 1981 – et malgré le changement de discours présidentiel – devant un choix de société, essentiel pour l'avenir, et parce que notre société est déboussolée !

» Si l'homme politique doit être attentif aux phénomènes de société et doit utiliser pour les suivre tous les moyens modernes d'information et d'étude de l'opinion, il ne doit pas non plus se laisser séduire à l'excès par ces techniques, ni se laisser dominer par elles. De fait, il y a deux façons d'élaborer une politique : ou bien chercher à connaître les aspirations variées des citoyens et s'efforcer de les satisfaire, toutes ou au moins celles qu'exprime le plus grand nombre ; ou bien définir la problématique du pays dans une période donnée et à plus long terme, puis déterminer, en fonction de cette analyse, les objectifs, les contraintes et les instruments de la politique qui en découle, et la proposer aux citoyens. Cette deuxième approche peut conduire à des conclusions qui sont en contradiction avec les aspirations à court terme des citoyens. Mais c'est l'intérêt de la nation qui doit alors l'emporter. La connaissance des mentalités et des comportements est nécessaire au choix des moyens. Elle doit surtout inspirer une pédagogie qui requiert honnêteté et clarté, et qui trouve son succès dans la confiance reçue des citoyens.

» En fin de compte, quand vous êtes en charge d'un pays, vous n'êtes pas en charge des aspirations des citoyens à un moment donné, vous êtes en charge de son présent et de son avenir. »

Propos recueillis par
CHRISTINE FAUVET-MYCIA

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

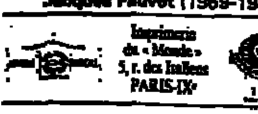
PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

EUROPE

RFA

Le procès des faux carnets de Hitler s'est ouvert à Hambourg

De notre correspondant

Hambourg. — Le dernier acte de l'histoire des faux « journaux intimes » d'Adolf Hitler, que le magazine ouest-allemand *Stern* avait publiés l'an passé à grand renfort de publicité, a commencé ce mardi 21 août devant le tribunal de grande instance de Hambourg.

Pour ce procès, épilogue de l'une des plus grandes mystifications de l'après-guerre en RFA, le tribunal a réservé sa salle la plus spacieuse. Mais elle sera encore trop petite au gré du public et des représentants de la presse internationale. *« Nous aurions pu faire ce procès dans le Centre des congrès de Hambourg »*, a commenté avec humour un membre du parquet, assailli par les demandes d'accréditation des journalistes.

Le journaliste Gerd Heidemann, qui avait fourni les « cahiers » du Führer au *Stern*, et Konrad Kujau, quarante-six ans, le faussaire qui avait écrit de sa propre main le journal personnel du Führer, sur commande, dit-il, de Heidemann, ont pris place au banc des accusés, inculpés d'escroquerie.

Selon l'accusation, Gerd Heidemann savait au moins depuis l'été 1981 que les documents étaient des faux. Il est accusé d'avoir gardé plus de 1,7 million de marks sur la somme énorme — près de 10 millions de marks — que son journal lui avait remise pour acquérir les précieux documents. Kujau, de son côté, aurait reçu 1,5 million de marks de Heidemann. Enfin, Mme Edith Lieblang, quarante-quatre ans, la compagne du faussaire Kujau doit répondre de l'accusation de recel : elle aurait reçu plus de 700 000 marks de son ami et les aurait placés en achats immobiliers dans la région de Stuttgart, tout en sachant parfaitement d'où ils provenaient.

Flop journalistique

Le premier acte de ce flop journalistique s'était joué le 25 avril 1983, dans le restaurant du *Stern* à Hambourg. La direction avait invité la presse internationale, déjà, et d'éminents spécialistes de l'histoire du IIIe Reich pour leur faire une révélation : Adolf Hitler avait tenu un journal intime de juin 1932 à avril 1945. Mieux, le reporter Gerd Heidemann avait réussi à retrouver ces documents, quarante ans après la fin de la guerre. Ce journal comptait 60 volumes reliés en bleu et marqués de initiales A. H..

L'un des rédacteurs en chef du *Stern*, M. Peter Koch, licencié depuis l'affaire, garantissait le sérieux du journaliste : *« En trente-deux ans de carrière et de reportages, pour le* Stern, *Gerd Heidemann n'a jamais eu à faire face à aucun procès... »*

Certains spécialistes cependant émettaient des doutes sur l'authenticité des documents. L'historien britannique Hugh Trevor-Roper, qui avait d'abord cru à l'authenticité des « journaux », avait été ensuite le plus critique. *« Je regrette que les méthodes qui permettent de vérifier l'authenticité d'un document historique aient été sacrifiées aux nécessités d'une certaine école de journalisme »*, avait-il affirmé. *« Il est également regrettable que seul le journaliste Gerd Heidemann connaisse le fournisseur de ces documents,* ajoutait-il, *car tout homme peut se tromper... »*

Quinze jours plus tard, l'escroquerie était démasquée. Le ministre de l'intérieur, M. Friedrich Zimmermann, annonçait le verdict des archives fédérales de Coblence : les « journaux » de Hitler étaient des *« faux grossiers »*. Les arguments avancés par les experts étaient irréfutables. Ainsi le papier du prétendu journal intime de Hitler contenait-il des substances inconnues avant 1955.

Stern suspendait immédiatement la publication, déjà entamée, des extraits du « journal ». Tous les journaux européens qui en avaient acquis des droits de reproduction, comme le *Sunday Times* en Angleterre ou *Paris-Match* en France, rompaient les contrats.

L'hebdomadaire ouest-allemand dut présenter des excuses à ses lecteurs. Ses concurrents, notamment l'autre magazine de Hambourg *Der Spiegel*, avaient du mal à dissimuler leur joie.

Mais le magazine *Stern* se ressaisissait bien vite et passait à la contre-attaque. Le directeur de la publication, M. Henri Nannen, portait plainte pour abus de confiance contre Gerd Heidemann. Le reporter présenté quinze jours auparavant comme *« le limier le plus tenace de la RFA »* était licencié sans préavis.

L'aspect financier

L'aspect financier de l'affaire allait alors apparaître au grand jour : depuis 1981, *Stern* avait versé 9,34 millions de marks (près de 30 millions de francs) au reporter pour qu'il achète les documents. L'argent lui était versé directement, souvent en liquide, par des membres de la direction du journal. Gerd Heidemann disait vouloir protéger ses sources, mais il est difficilement concevable que la direction d'un journal qui engageait des sommes aussi considérables n'ait pas été dans le secret.

Les défenseurs des accusés ont annoncé qu'ils allaient faire de ce procès celui du *Stern*, d'une certaine forme de journalisme, et démontrer combien la responsabilité de la direction du journal est engagée dans ce fiasco.

Cette affaire n'a pas seulement porté un coup à la réputation du journal. Ses ventes ont baissé de 150 000 exemplaires dans les mois suivants, et le coût total de l'opération s'est monté à 20 millions de marks, y compris les indemnités substantielles, versées aux deux rédacteurs en chef licenciés, MM. Peter Koch et Felix Schmidt.

Le procès de Hambourg va devoir répondre à plusieurs questions. Où est passé le reste des 9,34 millions de marks versés par le *Stern* à Heidemann ? Quels étaient les rapports des deux accusés ? Etaient-ils complices ? L'un a-t-il voulu abuser l'autre ?

Tous deux ont au moins un trait commun : leur passion pour la période du IIIe Reich. Konrad Kujau, le faussaire, était un collectionneur spécialisé dans les reliques de la période nazie, et il en faisait commerce à Stuttgart. Après plus d'un an de détention préventive, il rit encore d'avoir mystifié pendant si longtemps des spécialistes renommés de l'histoire allemande.

Gerd Heidemann, apparu avec une barbe au procès, s'était, quant à lui, offert, en 1973, un yacht ayant appartenu à Hermann Goering pour la somme de 160 000 marks. Depuis, il s'efforçait de rassembler des objets qui avaient été ceux du Reichsmarschall. Une passion très coûteuse qui lui faisait dépenser des milliers de marks dans les salles de vente et qui l'a peut-être conduit à imaginer la rocambolesque histoire du « journal » de Hitler.

Ce procès-fleuve pourrait durer plusieurs mois et les deux hommes risquent de un à dix ans de prison.

(Intérim.)

Roumanie

● *Visite du président chinois.* — M. Li Xiannian, président de la République populaire de Chine, est arrivé le lundi 20 août à Bucarest, où il assistera aux cérémonies du quarantième anniversaire de la Révolution roumaine. — *(AFP.)*

Tchécoslovaquie

● *La charte 77 redemande le départ des troupes soviétiques.* — A l'occasion du seizième anniversaire de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie, la Charte 77, principal mouvement dissident tchécoslovaque, a, une nouvelle fois, demandé le départ des troupes stationnées dans le pays. — *(AFP.)*

Nationalisme basque et socialisme espagnol

(Suite de la première page.)

Cette phrase prend toute sa valeur lorsqu'elle est prononcée (dans une interview au journal *El Pais*) par le général Andres Casinello, actuel chef d'état-major de la garde civile et l'un des principaux responsables de la lutte antiterroriste à l'époque du gouvernement centriste de M. Adolfo Suarez. Le PSOE semble maintenant persuadé, de manière irréversible, que le problème de l'ETA se réglera par la défaite militaire de l'organisation armée et non par une négociation considérée comme illusoire. Mais cette conviction n'est pas le fruit de quelque considération éthique conduisant à rejeter toute discussion avec un groupe minoritaire pratiquant la violence. Elle est au contraire le résultat de l'échec des tentatives de négociation antérieures. Si le PSOE se refuse aujourd'hui à négocier, ce n'est certes pas faute d'avoir essayé !

Au moment de sa victoire aux élections législatives d'octobre 1982, on n'entendait d'ailleurs prononcer que le mot de négociation au Pays basque. Les dirigeants de la coalition radicale Herri Batasuna, proche de l'ETA militaire, affirmaient alors publiquement qu'ils étaient disposés à *« demander une trêve à l'organisation armée »* pour faciliter l'ouverture de discussions avec le PSOE. Ce qui n'empêchait d'ailleurs pas l'ETA d'apporter sa « contribution » au dialogue, en assassinant le général Victor Lago, chef de la puissante division blindée Brunete. Les socialistes n'en essayèrent pas moins de prendre contact avec les clandestins par le biais de certains intermédiaires parisiens haut placés dans les milieux du pouvoir français. L'entreprise parut un moment susceptible de réussir.

Nouvelle tentative en janvier 1983, à l'initiative, cette fois, du PNV qui craignait d'être laissé à l'écart d'un éventuel processus de négociations. Après avoir discrètement pris contact avec toutes les parties intéressées, le président du gouvernement régional basque, M. Carlos Garaikoetxea, proposait l'ouverture de *« discussions pour la paix »*. Celles-ci firent rapidement long feu. La coalition Herri Batasuna, qui s'était d'abord montrée conciliante, présenta ensuite de nouvelles exigences, en demandant que l'ETA soit associé directement et publiquement à la négociation. Au même moment, l'organisation armée réalisait un attentat particulièrement horrible (une bombe placée dans une banque à Bilbao explosait durant les heures d'ouverture), mettant ainsi fin à la tentative du PNV.

Pour une « solution rapide »

Ainsi se confirmèrent les vues de ceux qui affirmaient au sein du PSOE que la négociation avec l'ETA n'était qu'un leurre, puisque les partisans de la « politique du pire » au sein de l'organisation séparatiste paraissaient toujours à même d'imposer leurs solutions. Au long de l'année 1983, l'ETA militaire assassinera encore trente-neuf personnes.

Dans les rangs des socialistes basques, le rapport de forces se modifiait. Leur secrétaire général, M. José Maria Benegas, qui avait longtemps défendu la nécessité d'une négociation, perdait du terrain au profit du président de la section de Biscaye du parti, M. Ricardo Garcia Damborenea. Celui-ci, connu pour sa fougue oratoire, se montrait partisan de l'épreuve de force avec les nationalistes, modérés et radicaux à la fois.

Ses idées simples et sa virulence antinationaliste semblaient de plus en plus séduire les dirigeants du PSOE à Madrid, désireux de vider l'abcès basque avant qu'il ne mette en péril la survie du régime. C'est M. Garcia Damborenea qui dirigea la campagne de son parti aux élections régionales basques de février 1984. Le PSOE, y axant ses critiques sur le PNV, tenta de faire le plein des voix non nationalistes — de gauche comme de droite. L'assassinat, le 23 février, trois jours avant le scrutin, du sénateur socialiste, M. Enrique Casas (plutôt proche, quant à lui, des thèses de M. Benegas) achèvera de renforcer la position des durs du Parti socialiste.

Tout porte donc à croire que le PSOE est cette fois décidé à aller jusqu'au bout dans son offensive contre la lutte armée, fût-ce au prix de certaines « bavures » policières, comme celle qui marqua la mort à Pasajes, en mars dernier, de quatre membres des Commandos autonomes anticapitalistes. *« La seule négociation possible avec l'ETA concerne la manière dont elle nous remettra ses armes »*, affirme le ministre de l'intérieur, M. José Barionuevo. Le gouvernement socialiste se fait ainsi l'écho de la lassitude et de l'exaspération de l'opinion publique et de la presse à Madrid : celles-ci semblent de moins en moins disposées à tenir compte de la complexité du problème basque et demandent une *« solution rapide »*.

Reste à voir si une telle solution peut être mise en œuvre par le PSOE sans un large consensus explicite. Un parti qui bénéficie de l'appui de moins d'un électeur sur quatre au Pays basque peut-il aspirer à imposer à lui seul une solution à une région qui se sent plus que jamais incomprise du reste du pays ? Une telle entreprise semble d'autant plus ardue que l'isolement politique des socialistes n'a jamais été aussi grand à Bilbao. Il suffit pour s'en convaincre de voir l'évolution récente de la coalition nationaliste de gauche Euskadiko Ezkerra. Elle qui avait en octobre 1982 accueilli avec enthousiasme la victoire électorale du PSOE, dont elle était, dans sa majorité, politiquement proche, figure aujourd'hui parmi ses plus sévères détracteurs. En attaquant de front et en même temps tous les partis nationalistes — y compris ceux qui, comme le PNV firent le pari de l'accord avec Madrid à l'époque où il n'était pas exempt de risque, — le PSOE ne peut que favoriser chez eux l'alignement sur les plus radicaux qu'il prétend précisément éviter.

Des souvenirs de 1936

L'incompréhension entre le nationalisme basque et le socialisme espagnol, il est vrai, est ancienne, alimentée de rancœurs et de suspicions dues à l'histoire tourmentée de ces dernières décennies. Le PNV considère le PSOE comme un parti jacobin et centraliste, qui n'a jamais véritablement compris que l'unité de l'Espagne ne pouvait être assurée qu'en accordant de larges prérogatives aux *« nationalités historiques »* qu'elle renferme. Il est vrai que le PSOE, conséquent avec son idéologie égalitaire, a longtemps paru réticent à reconnaître que la spécificité du problème basque appelle un traitement différencié. Cette réticence était d'autant plus forte que le Pays basque faisait figure de région privilégiée et riche — plus riche, en tout état de cause, que cette Andalousie rurale et peu développée dont sont originaires les principaux dirigeants actuels du PSOE. Aussi n'y a-t-il rien de surprenant si, depuis l'arrivée des socialistes au pouvoir à Madrid, le processus de transfert de compétences au gouvernement régional basque se trouve complètement bloqué (1).

Les socialistes, de leur côté, accusent le PNV d'*« absence de solidarité »* avec le reste de l'Espagne. Ils considèrent que les nationalistes basques se sont toujours montrés plus préoccupés du degré d'autonomie de leur région que du renforcement de la démocratie à Madrid. Les fondements du débat remontent en grande partie à la guerre civile. Le Front populaire n'accorda au Pays basque son statut d'autonomie qu'en octobre 1936 — près de trois mois après le soulèvement de Franco et alors que l'appui militaire des nationalistes de cette région lui semblait indispensable. Le PNV, s'il lutta effectivement contre les franquistes, maintint ses distances à l'égard des partis de gauche ; il créa ses propres milices, qui s'opposèrent à l'occasion aux anarchistes et aux communistes. Les socialistes n'ont pas oublié que ces milices du PNV rendirent pratiquement sans combattre Saint-Sébastien en septembre 1936 et Bilbao neuf mois plus tard, afin d'éviter la destruction de ces villes. Ils n'ont pas oublié non plus les efforts du PNV pour parvenir à une paix séparée avec les franquistes...

Près d'un demi-siècle plus tard, les malentendus d'autrefois paraissent se répéter, et le PSOE et le PNV se rendent à nouveau compte que leur alliance tactique contre Franco recouvrait, de la part de chacun, des objectifs bien différents. L'incompatibilité est-elle totale ? Le PSOE est sans doute fondé à rappeler qu'il ne saurait y avoir d'autonomie pour les Basques sans démocratie à Madrid. Mais le PNV n'a pas tort non plus de souligner qu'il ne pourra y avoir de démocratie stable en Espagne sans une autonomie profonde pour sa région. Il est certain que le chemin déjà accompli dans cette direction apparaît insuffisant à Bilbao.

THIERRY MALINIAK.

(1) Les relations du PSOE avec les gouvernements régionaux de Catalogne et de Galice, les deux autres « régions historiques », se trouvent d'ailleurs également aujourd'hui à leur niveau le plus bas.

CORRESPONDANCE

Quand la Navarre était un royaume

A propos de l'article publié dans le Monde *du 16 août sur le problème basque, M. Jean B. Orpustan, assistant de langue et de littérature basques à l'université de Bordeaux-III, apporte les précisions suivantes :*

La Navarre n'a été annexée par les rois catholiques (et la force de leurs armées) qu'au début du XVIe siècle (1512), et la Basse-Navarre au nord des Pyrénées seule rétrocédée à ses souverains légitimes et indépendants (Albret) en 1530.

Loin d'être une annexe de la Castille, la Navarre était royaume indépendant lorsque, en 1035, le comté de Castille fut érigé en royaume pour l'un des fils de Sanche le Grand, lui-même roi de Navarre héréditaire et comte de Castille.

Les provinces maritimes et l'Alava ont été confisquées au roi de Navarre Sanche le Fort en 1200, et toujours par la force...

CORRESPONDANCE

L'utilisation des balles en plastique en Irlande du Nord est contraire aux résolutions du Parlement européen

Mme Margaret Thatcher a refusé, lundi 20 août, l'ouverture d'une enquête indépendante sur la mort d'un jeune manifestant, tué le 12 août à Belfast par les forces de l'ordre qui tentaient d'arrêter M. Martin Galvin, président de l'Organisation américaine d'aide aux républicains irlandais (NORAID).

Mme Thatcher a également refusé d'ouvrir une enquête au sujet de la décision d'interdire de séjour M. Galvin en Irlande du Nord, décision pourtant critiquée par le secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord lui-même.

A propos des incidents du 12 août à Belfast, nous avons reçu une lettre de Mme Michèle Bonnechère, membre du « Comité de défense des prisonniers politiques irlandais », qui écrit :

Les événements tragiques du 12 août à Belfast conduisent à deux réflexions sur le thème du respect des libertés fondamentales par les pays membres de la Communauté européenne.

1) Le Parlement européen s'est prononcé le 13 mai 1982 (à une très forte majorité) en faveur de l'interdiction des balles en plastique dans la CEE, en visant spécialement l'Irlande du Nord. Le gouvernement britannique n'a tenu aucun compte de cette condamnation. Certes, il a toujours refusé d'autoriser l'utilisation de ces balles sur le territoire de la Grande-Bretagne, lors des émeutes de Brixton et Liverpool notamment, en raison de leurs « conséquences fatales ». Mais le raisonnement est différent pour la dernière colonie de Sa Majesté, où la sanction de la participation à un rassemblement républicain peut être la mort sommaire.

En Irlande du Nord, les forces de l'ordre violent même leurs propres règlements de sécurité, prescrivant de ne pas tirer à moins de 20 mètres : Sean Downe a été tué par une balle tirée à moins de 4 mètres. Le 19 avril 1982, Stephen McConomy (onze ans) avait été mortellement blessé à la tête par une balle tirée à moins de 5 mètres...

Qu'entend faire la Communauté européenne (présidée actuellement par l'Irlande !) pour imposer à la Grande-Bretagne le respect des plus élémentaires droits de l'homme ?

2) Loin d'être une simple commémoration, la manifestation du 12 août était l'occasion, comme chaque année, d'une affirmation de solidarité internationale. Les quelque cent vingt Américains présents étaient certes les descendants des milliers d'Irlandais chassés de leur pays au dix-neuvième siècle par la spoliation de leurs terres ou la famine, ils n'en exprimaient pas moins un soutien actuel au mouvement républicain. D'où l'interdiction de séjour de Martin Galvin, d'où le comportement sauvage des forces de l'ordre.

La répression violente rapportée en cette occasion par les médias est quotidienne en Irlande du Nord. *Habeas corpus*, respect des droits de la défense ne valent pas pour l'Ulster. Ce que paient aujourd'hui Irlandais et Britanniques, c'est l'aveuglement de Londres à maintenir grâce à un système répressif spécial et à de coûteux moyens militaires et policiers une enclave probritannique dans le Nord de l'Irlande.

EUROPE

Union soviétique

RADIO MOSCOU : « SAKHAROV VA BIEN »

Moscou *(AFP, Reuter)*. – L'académicien Andrei Sakharov *« est vivant, va bien et reçoit les soins médicaux nécessaires »* à Gorki, a annoncé, le lundi 20 août, Radio Moscou, dans ses émissions en langue anglaise destinées à l'étranger.

La radio soviétique, qui a affirmé répondre à une lettre d'un auditeur sur la santé du physicien, n'a pas précisé si l'académicien était hospitalisé.

C'est la premièe déclaration officielle au sujet de Sakharov depuis le 21 juin dernier, jour du fameux dîner au Kremlin au cours duquel François Mitterrand avait prononcé son nom.

Début août, des amis d'Elena Bonner, épouse de l'académicien, avaient annoncé qu'Andrei Sakharov était hospitalisé de force à Gorki, qu'il avait arrêté sa grève de la faim et qu'elle-même serait jugée fin août pour *« propagande antisoviétique »*.

Trente-quatre prix Nobel de science ont réclamé, le lundi 20 août, l'envoi d'un observateur indépendant en Union soviétique pour se renseigner sur le sort du couple dissident.

Ils ont également demandé au président de la sous-commission des droits de l'homme, réunie actuellement à Genève, M. Ivan Tosevski, yougoslave, d'envoyer un télégramme à M. Tchernenko en faveur d'Andrei Sakharov.

Pologne

DES POURPARLERS AURAIENT LIEU ENTRE L'ÉGLISE ET L'ÉTAT A PROPOS DE LA LIBÉRATION D'ANCIENS DIRIGEANTS DE SOLIDARITÉ NON AMNISTIÉS

Varsovie *(AFP)*. – Des pourparlers se déroulent *« depuis un certain temps »* entre l'État et l'Eglise en Pologne sur la libération sans procès de M. Bogdan Lis, ancien numéro deux de la direction clandestine du syndicat dissous Solidarité, et de son adjoint, M. Piotr Mierzewski, a-t-on appris lundi 20 août de source sûre à Varsovie. Rien n'a filtré, ajoute-t-on, sur l'état d'avancement de ces négociations, qui ont lieu en coulisses, *« à un niveau élevé »*.

MM. Lis et Mierzewski ont été arrêtés à Gdansk en juin dernier alors qu'ils devaient prendre part à une réunion avec d'anciens syndicalistes. Accusés de *« haute trahison »*, ils sont passibles de la peine de mort. Ils n'ont pas bénéficié de la loi d'amnistie votée en juillet dernier par la Diète.

M. Lis, l'un des organisateurs des grandes grèves d'août 1980 dans les chantiers navals de Gdansk, a été, pendant la période légale de Solidarité, président de la section syndicale de Gdansk.

Interdit d'église

Plusieurs des anciens dirigeants de l'opposition amnistiés ont réclamé, depuis leur sortie de prison, la libération de ces deux hommes. Les autorités ont adressé lundi leur première mise en garde à ces chefs de l'opposition en convoquant l'un d'entre eux, M. Jan Rulewski, au parquet de Bydgoszcz (nord-ouest de la Pologne) pour lui enjoindre de se taire en public. L'ancien membre de la direction nationale de Solidarité avait pris la parole la semaine dernière dans une église pour remercier le prêtre et les fidèles qui avaient fêté son retour à Bydgoszcz, et dit un poème sur la liberté.

Le procureur de la ville lui a interdit, lundi, de franchir désormais le seuil d'une église. *« Vous devez maintenant travailler à vous taire, car les autres militants amnistiés peuvent aussi y perdre »*, lui a-t-il déclaré.

Dans plusieurs villes de province le retour des responsables locaux de Solidarité a été célébré par des messes. Dans une circulaire adressée récemment à tous les diocèses de Pologne, le secrétaire de la conférence épiscopale, l'archevêque Dabrowski, a d'ailleurs souligné que *« les libérations de prisonniers ne doivent pas donner lieu à des cérémonies dans les églises, qui pourraient être interprétées comme des manifestations politiques »*.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Les démêlés de Mme Ferraro avec le fisc éclipsent l'ouverture de la convention républicaine

De notre correspondant

Dallas. – Le contrepoint était violent. A Washington, devant une horde de journalistes déchaînés, les conseillers de Mme Ferraro tentaient, feuilles d'impôts à l'appui, de faire taire les interrogations sur sa situation fiscale et celle de M. Zaccaro, son mari. Quelques heures plus tard, à Dallas, dans l'ordre et l'autosatisfaction, les républicains faisaient, eux, ouvrir leur convention, lundi 20 août, par des démocrates en rupture de parti et des femmes haut placées dans l'équipe de M. Reagan.

Initialement, cet ordre du jour, établi de longue date, voulait seulement démontrer que M. Mondale n'a pas le monopole de la promotion féminine et qu'il est trop *« à gauche »* (l'expression est de son adversaire) pour incarner la légitimité historique de son camp. Ce n'était là que bon marketing, mais, dès lors que les projecteurs étaient braqués le même jour sur les difficultés de Mme Ferraro, les républicains pouvaient, légitimement, baigner dans la béatitude.

Ce n'est pas qu'un Watergate menace les démocrates. Les documents rendus publics par la candidate à la vice-présidence et son mari montrent qu'ils ont payé, sur ces cinq dernières années, 350000 dollars d'impôts pour un revenu de 866000 dollars, soit un taux d'imposition d'environ 40% qui semble parfaitement régulier. L'ennui est que M. Zaccaro avait longtemps refusé de publier ses feuilles d'impôts et que le couple a dû maintenant reconnaître une erreur dans sa déclaration de 1978, qui lui coûta 53000 dollars de remboursement au Trésor.

Toutes les rédactions américaines passant au peigne fin depuis déjà deux semaines le détail des investissements immobiliers de M. Zaccaro, il y a donc toutes chances que Mme Ferraro n'en soit pas encore quitte avec cette affaire. En tout état de cause, un parfum de doute flotte désormais autour d'elle. Il lui sera difficile de le dissimuler, d'avoir raison des petites phrases entendues partout *(« On sait bien ce que c'est que l'immobilier... »)* et d'effacer le sentiment qu'elle est, au minimum, maladroite. Hier principale atout des démocrates, Mme Ferraro risque aujourd'hui d'allonger ainsi la liste de leurs handicaps.

Chargée du discours d'ouverture de la convention républicaine, Mme Kathrin Ortega était, en revanche, un excellent choix pour M. Reagan. Femme, et nommée l'an dernier trésorier des Etats-Unis (1), elle ne peut que flatter l'électorat féminin, réticent à l'égard du président sortant. D'origine hispanique, elle symbolise également le poids lentement acquis par cette communauté, dont les républicains espèrent enlever le soutien aux démocrates. *« Je ne crois pas seulement dans le président Reagan à cause de ce qu'il dit, comme grand communicateur, mais à cause de ce qu'il a accompli comme grand dirigeant »*, dit-elle avant de chanter le retour à la *« confiance dans nos libres institutions, confiance érodée dans les années Carter-Mondale »*.

Une citation de M. Hart, très désagréable pour M. Mondale, et l'on en arrive au thème dominant de la soirée (et sans doute de la campagne présidentielle) : l'appel direct aux électeurs démocrates que leur candidat n'enthousiasme effectivement pas. *« Il y a cette année deux partis démocrates*, affirme Mme Ortega : *celui qui s'est réuni à San-Francisco* [et] *regarde l'avenir de l'Amérique avec peur et non pas avec espoir* (...) *et celui des démocrates qui, dans la tradition de Harry Truman et John Kennedy, réalise le danger posé par le communisme (...). »*

Une philippique antisoviétique de Mme Kirkpatrick

Ce danger, personne ne pourrait dire que Mme Kirkpatrick, démocrate déçue de longue date et ambassadeur à l'ONU, l'ignore. Les présidents Truman, Kennedy ou Johnson *« n'avaient pas peur d'être résolus et de parler de l'Amérique comme d'une grande nation »*, alors que *« les démocrates de San-Francisco »* ne sont *« ni des colombes ni des faucons, mais des autruches »* et n'abordent *« pratiquement pas les questions de politique étrangère »*. Or, demande Mme Kirkpatrick, d'une voix posée de diplomate dont on parle comme futur conseiller présidentiel pour les affaires de sécurité nationale, qu'*« adviendrait-il de l'Europe si les Etats-Unis s'en retiraient ? De l'Afrique si l'Europe tombait sous domination communiste ? De l'Europe si le Proche-Orient venait à être contrôlé par l'URSS (...) ? Du Mexique si l'Amérique centrale devenait un satellite soviétique ? »*

« Ce sont là, poursuit-elle, *les questions que les démocrates de San-Francisco n'ont même pas posées [et dont] la dernière administration démocrate ne semblait pas beaucoup se soucier (...) tandis que l'Union soviétique se renforçait. »* C'est cette montée en puissance de l'URSS et l'affaiblissement parallèle des Etats-Unis, explique Mme Kirkpatrick, qui *« nous avaient fait perdre confiance en nous-mêmes et dans notre Etat*, [mais] *l'élection de Ronald Reagan a marqué la fin de cette lamentable période de retrait et de déclin »*.

Fréquemment applaudie, Mme Kirkpatrick décrit alors l'Amérique de M. Reagan comme *« plus forte, plus sûre, plus confiante et en paix »*, et appelle bien sûr à le réélire, car M. Mondale, lui, est de ces hommes qui *« toujours accusent l'Amérique en premier »*. Universitaire de formation, elle conclut sur une citation de Jean-François Revel : *« Une civilisation qui se sent coupable de tout ce qu'elle est et fait n'aura pas l'énergie et la conviction nécessaires à sa défense. »* Une femme encore, Mme Heckler, ministre de la santé, un ancien démocrate, M. Gramm, représentant du Texas, M. Baker, chef de la majorité républicaine au Sénat, et l'un des candidats à la candidature pour 1988 : l'ode au reaganisme est sans faille. Après quatre petites heures de session, de larges sourires éclairent les visages : les mésaventures de Mme Ferraro ont sauvé la convention de l'ennui.

BERNARD GUETTA.

(1) Le US Treasurer est, dans l'administration américaine, une sorte de contrôleur général des finances publiques fédérales.

Une famille aisée de la classe moyenne

Les documents rendus publics, lundi 20 août, à Washington, par Mme Ferraro, candidate démocrate à la vice-présidence, sur sa propre situation fiscale et celle de son mari, M. John Zaccaro, un promoteur immobilier, ont confirmé que le couple disposait de revenus confortables, sans pour autant être, selon les critères américains, extraordinairement élevés. De 1978, année de leur dernière déclaration commune, à 1983, le couple a eu un revenu annuel moyen de 173 000 dollars (1). Cette somme les range, estime le *Washington Post*, dans la *« tranche supérieure aisée de la classe moyenne »*.

Selon le même journal, les déclarations fiscales de Mme Ferraro et de son mari montrent que le couple a payé, pendant la période concernée, *« autant, voire plus d'impôts que les autres personnes se trouvant dans la même tranche de revenus »*. De plus, en remplissant à partir de 1979 des déclarations séparées, afin d'éviter une interférence des affaires financières de M. Zacaro sur les responsabilités politiques de sa femme – Mme Ferraro a été élue pour la première fois à la Chambre des représentants en 1978, – le couple a probablement payé plus d'impôts que si la colistière de M. Mondale et son mari avaient rempli une déclaration commune.

Au cours des cinq dernières années, Mme Ferraro a versé au fisc fédéral 94 318 dollars, soit 28 % de son revenu brut (332 474 dollars) et son mari 149 495 dollars, soit également 28 % d'un revenu brut, pendant cette pérode, de 533 969 dollars. Compte tenu des impôts payés, en outre, à l'Etat de New-York et à la ville de New-York, le taux l'imposition global sur le revenus de la candidate démocrate a été de 39,38 % et de 41,22 % pour son mari.

Divers points dans les activités de M. Zaccaro prêtent cependant à controverse. C'est ainsi que le nouvel expert financier auquel Mme Ferraro et son mari ont fait appel pour revoir leur situation fiscale depuis 1978 a découvert qu'une erreur d'appréciation faite par son prédécesseur sur une opération compliquée de prêt à Mme Ferraro par son mari et leurs enfants, afin de l'aider à mener sa campagne électorale de 1978, aboutissait à un arriéré d'impôts du couple, pour cette même année 1978, de 53 459 dollars. Un porte-parole de la colistière de M. Mondale a annoncé que Mme Ferraro et son mari avaient envoyé, lundi, un chèque de ce montant au fisc fédéral, afin de régulariser leur situation.

Les dirigeants de la campagne de M. Mondale ont indiqué que M. Zaccaro renonçait à gérer un immeuble du quartier de Chinatown, à New-York, où la police a arrêté plusieurs personnes pour jeu illégal. Le communiqué précise que M. Zaccaro n'était pas au courant de ces activités, avant que la presse américaine n'en parle.

(1) Un dollar vaut 8,78 F (cours du 20 août).

M. REAGAN EXALTE LE « MIRACLE » DE L'ÉCONOMIE AMÉRICAINE

Cincinnati *(AFP, AP)*. – En tournée électorale dans le Middle West, lundi 20 août, le jour même de l'ouverture à Dallas (Texas) de la convention de son parti, M. Reagan a affirmé que l'on assistait à un nouveau *« miracle américain »* à la suite de la politique économique suivie par son administration.

Comparant la reprise aux Etats-Unis à la persistance, voire à la montée du chômage en Europe occidentale, le président a déclaré à Cincinnati (Ohio) : *« Six millions et demi de nouveaux emplois ont été créés au cours des derniers dix-neuf mois. En fait, rien qu'en juin, nous avons créé plus d'emplois que tous les pays du Marché commun ne l'ont fait en dix ans. »*

M. Reagan a tourné en dérision les attaques de M. Mondale, le candidat démocrate, qui l'accuse de mener une politique qui *« ne profite qu'aux riches »*. M. Mondale, a-t-il dit, *« essaie de jouer avec le vieux cliché selon lequel aider l'économie, c'est aider les riches »*. Rappelant que son adversaire avait annoncé qu'il procéderait à des augmentations d'impôts sur le revenu, M. Reagan a poursuivi en estimant que les démocrates *« offrent le genre de direction qui arrête la croissance et ils recommencent à parler de l'âge des limites. Mais il n'y a que leur imagination et leur optimisme qui ont des limites »*.

NOTRE FERMETÉ FACE A L'URSS « PORTE SES FRUITS » estime le secrétaire d'Etat M. Shultz

Chicago *(AFP)*. – Les Etats-Unis doivent continuer à négocier *« patiemment »* avec l'URSS *« sans se faire d'illusions »* et en dépit de tous les *« revers »* et des *« déceptions »* possibles, a déclaré lundi 20 août, le secrétaire d'Etat américain M. George Shultz.

Aussi *« choquants et révoltants »* que puissent être des événements comme l'affaire du boeing sud-coréen ou les *« persécutions »* à l'encontre du dissident soviétique Andrei Sakharov, *« ils nè surviennent pas comme des surprises demandant que nous modifions notre stratégie fondamentale, notamment notre volonté de négocier »*, a dit M. Shultz devant une assemblée d'anciens combattants à Chicago. *« Les négociations avec l'URSS (...), ce concurrent sans pitié, ne sont pas une panacée »*, a-t-il poursuivi, ajoutant : *« Cependant, des accords équitables et vérifiables peuvent, à l'ère nucléaire, contribuer de façon importante à la stabilité ou à la solution de conflits qui, sans cela, risqueraient de dégénérer. »*

Les Etats-Unis doivent à la fois être *« forts »* et toujours prêts à *« négocier »*, a dit M. Shultz, assurant qu'une telle politique *« portait ses fruits »* et ne devait pas être remise en cause *« du fait des émotions ou des passions politiques »* qu'elle pouvait susciter à l'intérieur du pays

• *Refus de visa à un journaliste soviétique*. – Un journaliste soviétique, M. Alexandre Makarov, directeur de la section Amérique du Nord de l'agence Novosti, s'est vu refuser un visa d'entrée aux Etats-Unis où il devait participer à une conférence, pour des *« raisons de sécurité »*, indique, lundi 20 août, un porte-parole du Département d'Etat. – *(AFP.)*

Uruguay

VENU DEFENDRE UN OPPOSANT EMPRISONNE L'ancien premier ministre espagnol M. Adolfo Suarez est expulsé du pays

Le gouvernement militaire uruguayen a décidé le lundi 20 août d'expulser l'ancien premier ministre espagnol, M. Adolfo Suarez, arrivé dimanche à Montevideo en qualité d'avocat pour se joindre à l'équipe chargée de défendre le leader du parti national *(blanco)*, M. Wilson Ferreira Aldunate, emprisonné depuis juin dernier.

Les autorités militaires ont donné vingt-quatre heures à M. Suarez pour quitter le pays. Il se voyait reprocher certaines déclarations qu'il a faites dimanche pendant la convention au cours de laquelle le parti *blanco* a désigné M. Wilson Ferreira comme son candidat à la présidence de la république, lors des élections générales du 25 novembre prochain.

Samedi, le parti *colorado* avait choisi comme candidat au même poste son dirigeant national, M. Julio Maria Sanguinetti.

La justice militaire a ordonné, d'autre part, la mise en liberté de M. Juan Raul Ferreira, fils de M. Wilson Ferreira. Il avait été arrêté en même temps que son père, le 16 juin, alors que tous deux rentraient d'exil, et avait été emprisonné comme lui dans une caserne. M. Juan Raul Ferreira est le dirigeant des Jeunesses du parti national. Il avait créé le mouvement Convergence démocratique, qui travaillait à l'extérieur au rétablissement de la démocratie en Uruguay.

Le gouvernement reproche à M. Wilson Ferreira d'avoir eu des liens avec l'organisation de guérilla des Tupamaros. Le parti *blanco* rejette cette accusation. Il avance plusieurs arguments pour justifier son non à l'accord conclu récemment sur le calendrier électoral entre le gouvernement militaire et les autres partis. Il affirme que les électeurs n'auront pas de liberté de choix : le dirigeant de la coalition populaire Front élargi, le général Liber Seregni, ne peut pas se présenter à la présidence.

Le dirigeant du parti national non plus, puisqu'il est en prison. La seule personnalité qui a donc la possibilité d'être élue est M. Sanguinetti, le dirigeant du parti *colorado*, à travers lequel les militaires espèrent contrôler leur succession, estiment les dirigeants *blancos*.

Honduras

UN NOUVEAU GOUVERNEMENT FACE A LA CRISE ÉCONOMIQUE

Le chef de l'Etat hondurien, M. Roberto Suazo Cordova (libéral), a désigné, le lundi 20 août, quatre nouveaux ministres. Il avait obtenu, le 16 août, la démission de l'ensemble du cabinet. Ce sont les principaux responsables de l'économie qui ont fait les frais du remaniement, indique l'agence Reuter de Tegucigalpa. Un ancien président de la Banque centrale, M. Manuel Fontecha, devient ministre des finances, tandis que M. Miguel Arellano Maldonado reçoit le portefeuille de l'économie. Les deux autres nouveaux membres du cabinet sont MM. Arnulfo Pineda Lopez (intérieur) et Ubudoro Arriaga (présidence).

La décision du chef de l'Etat a été dictée par la gravité de la crise économique que traverse le Honduras, l'un des pays les plus pauvres de l'hémisphère occidental, après Haïti et la Bolivie. Un récent rapport de l'ambassade américaine à Tegucigalpa précise que le recul du niveau de vie pour 1983 a été de 4 %, compte tenu d'une croissance démographique très élevée (3,5 % l'an), indique le bulletin hebdomadaire *Latin American newsletter*. Les exportations traditionnelles (bananes, café, viande) ont également été médiocres l'an dernier. Comme tant d'autres pays latino-américains, le Honduras a dû recourir au Fonds monétaire international en vue d'obtenir certaines facilités financières supplémentaires.

Selon *El Pais* de Madrid, le remaniement ministériel aurait pu être exigé par l'état-major des forces armées, lui-même pressé par les jeunes officiers nationalistes, comme signal d'un coup d'arrêt à la corruption qui fait des ravages dans la haute administration de cette République centre-américaine.

A TRAVERS LE MONDE

Centrafrique

• LA RÉPRESSION POLITIQUE. – Dans un communiqué diffusé lundi 20 août à Paris, le FPO-PT (Front patriotique oubanguien – Parti du travail, interdit au Centrafrique) s'élève contre l'arrestation à Bangui et la déportation, le 8 août, dans une localité de province, de son secrétaire général, M. Endjimoungou, qui serait accusé de *« non-respect de la trêve politique »*. Rappelons que le président du FPO-PT, M. Abel Goumba, qui est ancien recteur de l'université de Bangui, ainsi que plusieurs autres civils centrafricains, sont détenus ou assignés en résidence surveillée depuis février dernier (*le Monde* du 21 avril).

Chine

• VISITE DU VICE-PREMIER MINISTRE HONGROIS. – Le vice-premier ministre Marjai Jozsef, le plus haut représentant du gouvernement hongrois à se rendre en Chine en plus de vingt ans, est arrivé le lundi 20 août à Pékin où il doit avoir des entretiens sur le développement du commerce entre les deux pays. – *(AP.)*

Grande-Bretagne

• DIX-HUIT BLESSÉS DEVANT UN PUITS DE MINE. – Un affrontement violent entre mineurs grévistes et forces de l'ordre a fait dix-huit blessés, mardi 21 août, devant le puits de Silverwood, près de Rotherham, dans le sud du Yorkshire. Les incidents ont eu lieu au moment où un non-gréviste, électricien de fond, tentait de gagner son poste de travail. – *(AFP.)*

• DÉCOUVERTE DU CADAVRE DÉCOMPOSÉ D'UN LIBYEN A LONDRES. – La police britannique a annoncé, le mardi 21 août, la découverte, à Londres, du cadavre d'un ressortissant libyen qui avait été inculpé, mais libéré sous caution, après la série d'attentats à la bombe qui avait fait vingt-six blessés, principalement arabes, à Londres en mars dernier. Le corps décomposé d'Ali El Giahour, quarante-cinq ans, a été trouvé lundi à son domicile, et l'autopsie pratiquée dans la nuit de lundi à mardi a révélé que l'homme avait été tué par balles, a indiqué Scotland Yard. – *(AFP.)*

Nicaragua

• UN SYNDICAT SANDINISTE ANNONCE UNE GRÈVE. – Les porte-parole du syndicat sandiniste de la brasserie ont annoncé que le tiers des salariés de la fabrique nationale de bière avaient commencé une grève, le lundi 20 août, à Managua. Le droit de grève a été rétabli il y a deux semaines au Nicaragua. La fabrique appartient à l'Etat sandiniste et le syndicat de la brasserie à la Centrale sandiniste des travailleurs. – *(AFP.)*

Maroc

• RÉFÉRENDUM SUR LE TRAITÉ AVEC LA LIBYE. – Le roi Hassan II a appelé, lundi 20 août, le peuple marocain à se prononcer par référendum, le 31 août, sur le traité qu'il a signé le 13 août, à Oujda, avec le colonel Kadhafi. Le traité, conclu pour une durée *« illimitée »*, institue une union dénommée *« arabo-africaine »* entre les deux pays. D'autre part, pour la deuxième fois en une semaine, le roi du Maroc avait eu, vendredi 17 août, une communication téléphonique avec le président algérien Chadli, a rapporté l'agence algérienne APS. – *(AFP, Reuter.)*

Tchad

• RETOUR DES « COMMANDOS » FORMÉS AU ZAIRE. – Près de cinq cents soldats du 1er bataillon de commandos tchadiens regagnent, ce mardi 21 août, leurs quartiers à N'Djamena, après quatre mois d'entraînement au Zaïre. Un demi-millier de soldats du 2e bataillon de commandos prendront leur relève au centre de Kotakoli, au Zaïre, géré par des instructeurs zaïrois et des conseillers militaires belges. Les commandos tchadiens sont destinés à prendre la relève de quelque deux mille soldats zaïrois stationnés à N'Djamena depuis un an. – *(AFP, Reuter.)*

République Sud-Africaine

Les « réformes » de l'apartheid

(Suite de la première page.)

Quant à la charge des affaires noires, elle relèvera directement du chef de l'Etat.

Les Noirs, selon les documents officiels, *« ne forment pas un groupe homogène et disposent de leurs propres territoires* (homelands), *où ils peuvent exercer leurs droits politiques ».* *« Un avantage,* précisent toujours les sources gouvernementales, *que les Blancs, les métis et les Indiens n'ont pas. »*

S'agit-il donc de strapontins parlementaires pour deux minorités qui ne pourront avoir une réelle influence sur les grandes orientations de la politique intérieure sud-africaine ? D'un piège qui permet une nouvelle fois de diviser pour mieux régner ? Ou d'un premier pas timide vers une intégration après soixante-quatorze années de séparation régie par la Constitution de 1910 ?

« Les Afrikaners ont trouvé la recette miracle pour partager le pouvoir sans pour autant en perdre le contrôle », estime, pour sa part, le professeur Hermann Giliomee de l'université du Cap. D'éminents juristes pensent que, en fait, la nouvelle Assemblée s'enferrera très vite dans un maquis procédural et que le véritable pouvoir sera entre les mains du président de la République et de son conseil. De toute façon, il n'y aura aucun débat commun, et les trois Chambres siégeront dans des locaux séparés.

Une « comédie »

La nouvelle Constitution entrera en vigueur le 3 septembre et la nouvelle Assemblée tricamérale sera officiellement inaugurée le 18 septembre. Au total, 208 candidats métis et 170 Indiens se disputeront les 120 sièges à pourvoir. Neuf partis sont représentés : quatre pour les métis et cinq pour les Indiens. Ces partis, en vérité, ne présentent pas de différences fondamentales, les candidats étant souvent passés allègrement d'une formation à l'autre. Cent neuf de ces derniers se déclarent indépendants, ce qui donne lieu à toutes les supputations pour deviner sous quelle bannière ils se rangeront une fois élus.

Chez les métis, le Labour Party, dirigé par le pasteur Allan Hendricksse, a de bonnes chances de contrôler la Chambre des représentants. A la Chambre des délégués, les choix se porteront en majorité sur les deux principaux rivaux que sont le National People's Party (NPP) et Solidarity.

Mais quelle sera la représentativité de ces députés ? Selon les chiffres officiels, 64,8% des électeurs potentiels métis et 88,7% des électeurs indiens se sont inscrits sur les listes électorales, soit, au total, un peu plus de 1300000 personnes. Parmi eux, combien se rendront aux urnes ? En général, chaque fois que ces deux communautés ont été appelées à se prononcer au sein d'organismes raciaux pour quelques droits limités, le taux de participation était de l'ordre de 20 à 30%. Pour le pasteur Allan Boesak, fondateur du Front démocratique uni (UDF), mouvement multiracial créé l'an dernier pour s'opposer à cette Constitution et qui appelle au boycottage, *« si le taux de participation est égal ou supérieur à 25%, ce sera une victoire pour le gouvernement. Nous voulons maintenir la participation au-dessous de la barre des 20% »*.

L'UDF, qui regroupe près de sept cents organisations, le Forum national, qui en réunit deux cents autres, essentiellement africaines et proches du mouvement de la Conscience noire, et l'AZAPO (Azanian people organisation) mènent une campagne dynamique contre ces élections législatives. Certains meetings de l'UDF ont été interdits. Des incidents, quelquefois violents, se sont produits avec la police quand des militants du boycottage sont venus porter la contradiction lors de réunions publiques. Le pasteur Boesak, qui est président de l'Alliance mondiale des Eglises réformées, dénonce les irrégularités commises lors des inscriptions et fustige cette *« comédie »*.

Le chef Gatsha Buthelezi, premier ministre du homeland zoulou, parle de *« balivernes politiques »*, s'en prenant *« aux frères métis et indiens qui courent la langue pendante après la Constitution dans l'espoir d'obtenir de nouveaux privilèges »*. Les partisans du boycottage se demandent pourquoi les partis politiques interraciaux sont restés interdits pour ces élections, ce qui a précisément contraint le Labour Party à présenter des candidats indépendants pour la Chambre des délégués parce qu'il en avait déjà pour l'autre.

La campagne en faveur du boycottage n'a eu de cesse de contrer la propagande officielle efficacement relayée par certains médias, et notamment la télévision. La polémique a pris une tournure quelquefois déplorable quand on a fait croire à certains électeurs qu'ils perdraient leurs pensions, voire leurs maisons, s'ils s'abstenaient. Elle a été parfois violente quand des coktails Molotov ont été lancés au domicile de plusieurs candidats, et souvent ordinaire (démarchage et tracts, dont l'un, celui de l'Association des étudiants musulmans, qui disait : *« Ne collaborez pas. Boycottez les élections racistes »*, a été censuré).

Mais le boycottage est-il une arme appropriées ? De nombreux observateurs se demandent s'il n'aurait pas mieux valu aller aux urnes, utilisant ainsi les structures de l'oppresseur, pour prouver sa propre représentativité, quitte, ensuite, à refuser de siéger dans le *« Parlement de l'apartheid »*. Cette méthode aurait permis de saboter la nouvelle Constitution. Encore aurait-il fallu que l'union puisse se faire, ce qui est loin d'être le cas.

De toute façon, les abstentionnistes ne veulent en aucune manière donner la moindre crédibilité à ce qu'ils qualifient d'*« élections raciales »*. Le Labour Party, principale formation métis, a d'ailleurs longtemps tergiversé avant d'accepter, à une écrasante majorité, de participer à cette consultation. Chez les Indiens, l'unanimité n'a pas pu être réalisée, le Congrès du Transvaal et, surtout, celui du Natal, province ou réside la majorité d'entre eux, se sont prononcés en faveur du boycottage. Cette communauté n'a pas oublié que ses membres ne peuvent toujours pas séjourner plus de soixante-douze heures dans la province de l'Etat libre d'Orange.

Les deux nouvelles Chambres seront-elles *« les ennemis de seconde classe de la communauté africaine »*, comme le prétendent quelques-uns, qui affirment que les objectifs des candidats est d'améliorer, avant tout, le sort de leurs frères de couleur ? Le propos est sans aucun doute exagéré. S'agit-il d'un pas dans la bonne direction, comme le répète le premier ministre, ajoutant *« On ne peut rejeter la main coopérative tendue par l'électorat blanc »* ? Il restera à le prouver.

En attendant, les chicaneries commencent à propos de l'ouverture des bars et de la vente de boissons alcoolisées le jour du scrutin. Cela relève des affaires générales, a édicté le ministère de l'intérieur, interdisant la vente d'alcool dans un rayon de 30 kilomètres autour des circonscriptions électorales. Non, ont répliqué les intéressés et, plus spécialement, le Liquor Board, cela concerne les affaires d'ordre communautaire. En conséquence, l'interdiction ne s'applique que dans un rayon de 5 kilomètres. D'ordre communautaire ou d'ordre générale, la question n'a ps fin d'être posée.

MICHEL BOLE-RICHARD.

SELON UN SONDAGE

Près de 80 % des Afrikaners pour le maintien de l'apartheid tel qu'il est

De notre correspondant

Johannesburg. — Selon un sondage diffusé lundi 20 août et réalisé en mars dernier — sur un échantillon de 1 024 Blancs, 1 242 Métis et 1 406 Indiens — par l'Institut de recherches des sciences humaines, organisme d'Etat autonome, les Afrikaners (56 % de la population blanche) seraient, dans une très large majorité, en faveur du maintien des lois décrites comme les « sept piliers de l'apartheid ». Près de 80 % d'entre eux sont hostiles à l'abolition des textes interdisant les relations amoureuses entre Blancs et membres d'une race différente (*Immorality act*) et, *a fortiori*, les mariages mixtes.

Presque 77 % estiment qu'il faut maintenir, pour les différentes communautés raciales, des zones d'habitation séparées et environ 80 % soutiennent la politique des « homelands » qui consiste à créer des foyers ethniques noirs que d'aucuns appellent des « réserves ». Enfin, plus de 90 % des Afrikaners sont favorables à une éducation séparée et près de 85 % pensent qu'il faut continuer le système de ségrégation en vigueur dans certains lieux publics (transports, hôpitaux, parcs, plages...). Le plus fort pourcentage atteint 92 % pour ce qui concerne le maintien des listes électorales ségrégées, cela, au moment même où Indiens et Métis vont élire des représentants au Parlement.

Dans la communauté anglophone, les partisans du *statu quo* sont nettement moins nombreux mais souvent majoritaires. Presque 60 % soutiennent la politique des « homelands », 65 % pensent qu'il faut des écoles exclusivement blanches et 50 % prônent la poursuite de la ségrégation dans les lieux publics. Les chiffres descendent au-dessous de la barre des 50 % pour la séparation des zones de résidence (43 %) et l'interdiction d'aimer une personne dont la couleur de la peau est différente (40 %). Enfin, les pourcentages peuvent atteindre 25 % chez les Indiens ou les Métis qui souhaitent voir cette situation se prolonger, notamment dans le domaine des relations sexuelles inter-raciales (respectivement 27 % et 25 %). Les principaux intéressés, à savoir les Noirs, soit 73 % de la population, n'ont pas été consultés.

M. B.-R.

Ouganda

Le comportement des forces de l'ordre entrave l'action d'organismes humanitaires

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — *« Il y a encore beaucoup de souffrances en Ouganda. Il y a encore des gens qui croient que le fusil est le meilleur système de gouvernement »*, déclarait récemment M. Milton Obote, le chef de l'Etat. Ces propos visaient, bien évidemment, les *« bandits »* de l'« Armée nationale de résistance » (NRA), conduite par M. Yoweri Musuweni, qui continuent d'entretenir l'insécurité, notamment dans leur bastion du Luwero, au nord de Kampala. Cet avertissement aurait dû aussi s'adresser à ces hommes en uniforme qui, sur ordre supérieur ou pour leur propre compte, se livrent à toutes sortes de violences contre la population civile, sous prétexte de combattre les dissidents (1).

Ainsi, le 30 juillet, près de Kikyusa, à l'est de Luwero, des éléments incontrôlés ont mitraillé, avec l'intention de tuer, un véhicule du Comité international de la Croix-Rouge de Genève (CICR), blessant une infirmière irlandaise et deux employés de la Croix-Rouge ougandaise et volant les médicaments et le matériel médical. Quelques jours plus tard, sur la route de Hoima, des soldats ont menacé de leurs armes une autre équipe du CICR, accusé, en haut lieu, de se faire l'*« allié objectif »* de la guérilla. Ce climat d'insécurité restreint singulièrement la liberté de mouvement de cette organisation, qui, notamment dans le district « chaud » de Luwero, ne peut secourir qu'un nombre très limité de personnes dans le besoin.

A en croire les autorités ougandaises, l'intervention du CICR dans ce secteur névralgique a moins de raison d'être maintenant que les paysans, « parqués » dans des camps pour des motifs de sécurité, ont été invités à regagner leur domicile. Mais on ignore le sort de ces quelque cent mille personnes ainsi réinstallées : où et dans quelles conditions l'ont-elles été ? On ignore aussi ce qui se passe dans le Karamoja, au nord-est du pays, où des opérations militaires de grande envergure sont engagées depuis plusieurs mois, contre les voleurs de bétail. Beaucoup d'habitants, qui avaient fui leurs villages, n'y sont toujours pas retourné, abandonnant des terres déjà éprouvées par la sécheresse.

De son côté, le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a suspendu le rapatriement volontaire, dans la province du Nil-Ouest, de quelques milliers d'Ougandais qui avaient trouvé asile au Zaïre, depuis que, à la mi-juin, Alhaji Jabiri, un notable local, a été arrêté, dès son retour à Arua, puis battu à mort par des soldats de l'armée régulière. D'autre part, invoquant de prétendues menaces à l'ordre public, les responsables de Kampala viennent de « geler » l'accord récemment négocié avec leurs homologues tanzaniens, qui portait sur le rapatriement d'environ dix mille Banyarwandas, chassés d'Ouganda par des persécutions en décembre 1983.

Beaucoup d'observateurs datent la détérioration de la situation en Ouganda de la mort, en décembre dernier, dans un accident d'hélicoptère, du général David Oyite Ojok, alors chef d'état-major des forces armées. Des rivalités tribales ont retardé jusqu'au 10 août la nomination de son successeur, le brigadier Smith Opon-Acak. Saura-t-il remettre les soldats au pas ? L'accord conclu entre Londres et Kampala sur la formation des cadres militaires par des instructeurs britanniques, qui remplaceront une équipe du Commonwealth, facilitera-t-il la création d'une armée digne de ce nom ? Ce n'est pas un hasard, en tout cas, si cet accord a été signé le 17 août, au moment même où les autorités ougandaises annulaient, à titre de représailles, un programme américain de même nature, comme si elles voulaient prouver que certains pays étrangers, aussi « à cheval » sur le respect de la règle de droit que la Grande-Bretagne, ne désespéraintt pas de les voir, un jour, rétablir l'ordre et la sécurité.

JACQUES DE BARRIN.

(1) Quinze mille personnes ont été tuées au cours des querelles politiques et tribales en Ouganda depuis le retour au pouvoir de M. Obote, voici près de quatre ans, a déclaré M. David Anyoti, ministre ougandais de l'information, dans un entretien publié, lundi 20 août, par le *New York Times*. Ce chiffre est nettement inférieur aux estimations d'officiels américains, qui ont parlé de cent mille victimes.

PROCHE-ORIENT

Liban

Des combats entre milices rivales font 30 morts et plus 100 blessés à Tripoli

Trente personnes ont été tuées et cent vingt-cinq autres blessées, le mardi 21 août, lors d'affrontements entre des éléments musulmans prosyriens et les miliciens du Mouvement de l'unification islamique de cheikh Chaabane dans la ville de Tripoli dans le nord du Liban. De *nombreux enfants figureraient* parmi les victimes, qui seraient tous des civils. Les combats, qui avaient commencé mardi matin avaient sensiblement baissé d'intensité en fin de matinée.

Les chefs des deux principales milices musulmanes libanaises, MM. Walid Joumblatt (druze) et Nabih Berri (chiite), se sont d'autre part rendus mardi à Damas, a annoncé Radio-Beyrouth. Leur visite intervient au lendemain des pourparlers menés à Beyrouth par le président Gemayel et son premier ministre Rachid Karamé avec un conseiller du président syrien Hafez El Assad.

Ces tractations visent à lever les obstacles qui empêchent depuis plusieurs semaines l'application du plan de sécurité pour la montagne du Chouf au sud-est de Beyrouth, menaçant la paix laborieusement instaurée depuis le début juillet dans la capitale. L'émissaire du président Assad, le général Mohamed El Kholi, chef des services de renseignement de l'aviation syrienne, s'était entretenu pendant quatre heures avec le président Gemayel et le premier ministre, M. Rachid Karamé. A l'issue de cette réunion, l'émissaire syrien avait indiqué que *« les contacts vont sans aucun doute se poursuivre »* entre la Syrie et les dirigeants libanais pour trouver une *« solution adéquate »* au problème de la pacification de la montagne, laissant ainsi entendre que sa visite n'avait pas permis de lever tous les obstacles. Il avait cependant qualifié de *« positifs »* ses entretiens avec le président Gemayel. Celui-ci, selon une source gouvernementale libanaise, pourrait rencontrer bientôt son collègue syrien. Cependant, de nouveaux combats avaient éclaté dimanche soir pour la troisième soirée consécutive dans le Chouf, opposant la milice druze du Parti socialiste progressiste de M. Walid Joumblatt à l'armée et aux milices chrétiennes. Selon *l'Orient-le Jour*, ces nouveaux combats ont fait au moins dix blessés. Trois obus sont tombés dans les jardins du palais présidentiel de Baabda.

Le chargé d'affaires saoudien au Liban, M. Abou Bakr El Rafih, a toutefois regagné Beyrouth lundi. Il a indiqué que son *« retour constitue une réaffirmation de l'appui de l'Arabie saoudite aux efforts déployés pour le Liban, son indépendance, son unité et sa sécurité »* et que l'ambassadeur d'Arabie saoudite, M. Mahmoud El Kouheiky, regagnerait prochainement son poste à Beyrouth. Tous les diplomates saoudiens avaient quitté le Liban en janvier à la suite de l'enlèvement de l'un d'entre eux. – *(AFP-Reuter.)*

Iran

Fin de la « mini-crise » ministérielle

Le Parlement iranien a confié, lundi 20 août, à titre provisoire, les portefeuilles de la défense et de *l'éducation au premier ministre*, M. Mir Hossein Moussavi, pour un délai de deux mois, conformément à la Constitution. Le Madjlis a, par ailleurs, approuvé les nominations de MM. Iradj Fazel au ministère de la culture et de l'enseignement supérieur, Ali-Reza Marandi à celui de la *santé et Gholam-Reza Chafei* à celui de l'industrie.

Ces nominations mettent fin à la « mini-crise » ouverte la semaine dernière à la suite du refus du Parlement d'accorder sa confiance à cinq ministres, accusés d'incompétence. Vendredi, le premier ministre avait nommé le colonel Mohammad Reza Rahimi, ministre de la défense à titre temporaire et désigné des responsables pour assurer l'intérim des quatre autres ministères.

A Paris, on indique dans les milieux pétroliers internationaux que les *exportations iraniennes de pétrole* sont tombées, depuis début août, à moins de 1 million de barils par jour, contre un rythme quotidien normal de 1,8 à 2 millions. Selon les affrètements de bateaux enregistrés pour l'Iran, le rythme des enlèvements de brut est tombé en moyenne *à deux pétroliers de 220000 à* 250000 tonnes par semaine, soit environ 500000 barils de pétrole par jour. Selon les milieux pétroliers internationaux, Téhéran semble attendre l'évolution du marché plutôt que de chercher à brader avec des tarifs bien au-dessous des prix officiels de l'OPEP.

A Genève, un porte-parole du département militaire fédéral a confirmé lundi que des avions d'entraînement suisses Pilatus PC-7 ont été convoyés au début du mois d'août en Iran par des pilotes militaires suisses. Ces appareils – facilement transformables en bombardiers légers – ont d'abord transité par Milan, puis par la Tuquie. L'usine Pilatus, à Stans, dépend du *fabricant d'armes helvétique* Oerlikon-Buerhle. L'entreprise Contraves SA à Milan, qui fabrique notamment du matériel de DCA Skyguard, est également liée au groupe Oerlikon, ce qui fait penser que les PC-7 ont pu être équipés de systèmes d'armements à Milan.

A Bonn, un porte-parole officiel a déclaré lundi que le gouvernement ouest-allemand tentait vainement depuis plus de deux mois d'obtenir de l'Irak l'autorisation d'inspecter sur place des installations chimiques pour la production d'herbicide fournies par une société de Francfort, Karl Kold Scientific Technical Supplies et sa filiale Pilot Plan Engineering and Equipment. Selon la presse américaine, ces installations ont été transformées, en Irak, pour la production d'armes chimiques. – *(AFP, Reuter.)*

● *Vingt-six trafiquants de drogue exécutés à Téhéran.* – Vingt-six personnes, dont deux femmes, ont été exécutées lundi 20 août à Téhéran, a annoncé Radio-Téhéran. Selon la radio, les condamnations ont *été prononcées* par les tribunaux de la Révolution islamique chargés de la lutte contre la drogue dans la capitale iranienne. La plupart des condamnés avaient déjà fait du trafic et de la contrebande d'opium et d'héroïne, trois d'entre eux ayant été en outre reconnus coupables d'homosexualité et d'incitation de mineurs à la débauche, a précisé la radio. – *(AFP.)*

● *Une grande compagnie maritime renonce à utiliser le canal de Suez.* – En raison de la présence de mines dans la mer Rouge et le golfe de Suez, la compagnie maritime Associated Container Transportation (ACT) a ordonné à deux de ses porte-conteneurs de faire le détour par le cap de Bonne-Espérance (Afrique du Sud) au lieu d'emprunter le canal de Suez, signalent ce mardi 21 août les Lloyd's dans leur journal *Lloyds' List*. Ce serait, selon eux, *la pemière grande compagnie* à dérouter ainsi ses bâtiments à cause des mines. (AFP.)

● *Nouveau président intérimaire de la KNESSET.* – L'ancien ministre des affaires étrangères travailliste, M. Abba Eban, a été désigné lundi 20 avril comme président par intérim du Parlement israélien par une commission de la Knesset. M. Eban, vice-doyen de la Chambre, remplacera le doyen des députés, M. Yossef Burg, qui avait présidé la première séance de la onzième Knesset, la semaine dernière. Ministre de *l'intérieur, M. Burg ne pouvait*, selon la loi israélienne, continuer à cumuler la présidence de la Knesset qui relève du pouvoir législatif et la direction d'un ministère du domaine de l'exécutif. Les deux principaux partis israéliens s'opposent sur l'opportunité de désigner un président du Parlement tant qu'un gouvernement n'a pas été formé. – *(AFP.)*

LES PALESTINIENS PRO-SYRIENS S'OPPOSERONT PAR TOUS LES MOYENS A LA TENUE DU CNP A ALGER

Damas *(AFP)*. – Les dirigeants des quatre groupes dissidents palestiniens pro-syriens de l'Alliance nationale ont annoncé lundi 20 août à Damas qu'ils *« déploieront tous les efforts nécessaires en vue de mettre en échec la prochaine réunion du Conseil national palestinien »* (CNP-Parlement en exil) qui doit en principe se tenir avant le 15 septembre prochain.

Au cours d'une conférence de presse, les pro-syriens ont affirmé qu'ils faisaient assumer *« la responsabilité* (d'une scission au sein de l'OLP) *à toute partie qui participera à cette réunion »*. *« Nous ferons également assumer à tout pays qui accepte d'accueillir la réunion du CNP sur son territoire la même responsabilité, et nous exercerons contre ce pays toutes les mesures nécessaires »*, ont-ils affirmé.

Les membres de l'Alliance nationale ont d'autre part lancé un appel à l'Alliance démocratique (Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP), Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), Front de libération de la Palestine (FLP) et Parti communiste palestinien (PCP) pour qu'elle mette fin à sa ligne *« déviationniste »* et *« œuvre conjointement avec l'Alliance nationale en vue de la destitution d'Arafat »*.

Ils ont également annoncé la prochaine formation d'un *« commandement collégial »* du mouvement de dissidence au sein du Fatah dirigé par Abou Moussa.

L'Egypte en fermentation

II. – *La recherche d'une identité*

De notre envoyé spécial ÉRIC ROULEAU

La doctrine ultra-libérale, dite de l'« infitah » (ouverture), inaugurée par Sadate a contribué à aggraver la crise économique. Le fossé s'est creusé entre les catégories les plus défavorisées de la population et ceux qui ont édifié des fortunes démesurées à l'ombre du libéralisme. Pour survivre, les salariés cherchent à émigrer ou succombent à la tentative de la corruption. L'émigration a permis de résorber le chômage et a accru le pouvoir d'achat d'une partie de la population, atténuant ainsi les tensions sociales. Paradoxalement, cependant, les fonds transférés par les expatriés ont déréglé les rapports sociaux, aggravant l'inflation et créant une prospérité illusoire dans un pays qui consomme davantage qu'il ne produit (*le Monde* du 21 août).

Le Caire. – *S'il fallait se fier* aux apparences, on conclurait promptement que l'Egypte est l'un des pays les plus prospères du tiers-monde. Des centaines de milliers de véhicules sillonnent le pays, circulent dans les villes pare-chocs contre pare-chocs, provoquant des embouteillages monstres dans la capitale, qui compte à elle seule quelque 600 000 voitures. Le parc automobile s'étend au rythme de 100 000 unités l'an.

Au centre du Caire, dans les beaux quartiers, les magasins et les super-marchés regorgent de produits, y compris ceux que l'on qualifie généralement de luxe dans les pays en voie de développement. On peut tout y acheter à condition d'y mettre le prix : vêtements de grands couturiers étrangers, appareils ménagers ouest-allemands, parfums français, fromages hollandais, mobilier américain, montres suisses.

Les campagnes, où le mode de vie est généralement fruste, témoignent encore mieux du bouleversement intervenu dans les mœurs qu'a suscité l'irruption de la société de consommation. Le spectacle est souvent insolite. Dans une bourgade à une centaine de kilomètres du Caire, des antennes de télévision hérissent les toits de maisons en torchis, des climatiseurs s'incrustent, en saillie, sur les murs argileux. Pourtant l'électricité a été introduite ici il y a à peine six ans, et l'eau potable manque encore (1).

Dans un village voisin, tout autant délabré, une « boutique » – le terme a été incorporé au vocabulaire arabe – exibe, entre autres, des magnétoscopes et des transistors japonais, des cassettes vidéos conçues à Chypre, des tissus et des gadgets de Hongkong.

Les consommateurs sont généralement les bénéficiaires de fonds transférés par des travailleurs émigrés, des ouvriers agricoles surpayés en raison de la pénurie de main-d'œuvre, des artisans tout autant recherchés. En revanche, les exploitants, petits propriétaires ou métayers, se plaignent de ne plus *pouvoir joindre les deux bouts. Les* prix d'enlèvement des produits de base, fixés arbitrairement par l'Etat depuis l'ère nassérienne, ne correspondent plus aux coûts de production, en hausse constante. Certains paysans ont donc renoncé à cultiver des denrées aussi essentielles que le blé, le maïs, le riz, pour se livrer à l'exploitation fruitière, en principe plus rentable parce que libre de toute contrainte.

La stratégie du laisser-faire

En outre, la superficie agricole se rétrécit, au rythme de 25 000 hectares l'an, sous le double effet de l'exode rural et de l'urbanisation. Tant et si bien que, la stagnation de la production aidant, l'Egypte est devenue en une décennie l'un des plus grands importateurs mondiaux *de denrées alimentaires. Elle consacrera* cette année, à cet effet, quelque 5 milliards de dollars, soit la moitié de ses revenus en devises. Le plus grave est qu'elle est dépendante de l'étranger pour près de 60 % de ses besoins vivriers.

La « frénésie » de la consommation, d'une manière plus générale, a été largement favorisée par le libéralisme effréné, l'*infitah* introduit en 1974 par l'ex-président Sadate pour supprimer, disait-il, les *« vices »* du socialisme nassérien. En réalité, le dessein du deuxième raïs comportait plusieurs volets indissociables. Il *cherchait tout à la fois à gagner les* bonnes grâces des Etats-Unis, notamment en tournant le dos au camp communiste, à clore le conflit avec Israël, à rassurer tout autant des bailleurs de fonds étrangers que les possédants égyptiens en attribuant au secteur privé un rôle moteur. Il *croyait pouvoir relancer l'économie* en associant les capitaux arabes, pléthoriques après le boom pétrolier de 1973-1974, à la technologie occidentale et aux ressources de l'Egypte qui devait fournir une main-d'œuvre peu onéreuse et d'abondantes matières premières (coton, fer, pétrole, gaz, etc.).

Les lois édictées dans cette perspective ont comblé le patronat de privilèges, rarement accordés sous d'autres cieux. Les champs d'activité que Nasser avait réservés au secteur public – tels le commerce extérieur, l'industrie lourde, les banques, les assurances, les transports – ont été rendus accessibles à l'entreprise privée. Le plafonnement du profit et de la fortune mobilière a été supprimé. La libre convertibilité de la livre, l'exonération des droits de douane et d'impôts pour une durée de huit ans, renouvelable à certaines conditions, le droit d'exporter bénéfices et capitaux, les garanties données contre le risque de nationalisation, figurent parmi les multiples avantages conçus pour inciter les bailleurs de fonds, étrangers en particulier, à investir.

Cependant, la stratégie du « laisser-faire » n'a pas engendré les résultats escomptés. Les capitaux arabes ont boudé l'Egypte dès 1979, après que celle-ci eut conclu la paix avec Israël. Contre toute attente, ni les Américains ni les Européens n'ont investi massivement dans un pays qui, isolé politiquement, ne pouvait plus servir de relais aux marchés du Proche-Orient et qui, de toute façon, n'offrait pas des conditions idéales d'exploitation : bureaucratie pesante, infrastructures vétustes et défaillantes, productivité restreinte de la main-d'œuvre, survivance d'un vaste secteur public et d'un arsenal de lois sociales, héritées du nassérisme, jugées trop contraignantes.

Le dilemme du président Moubarak

Deux domaines seulement ont trouvé grâce auprès du capital étranger, ceux du pétrole et des finances. Les quelque cinquante banques occidentales installées dans le pays grâce à l'*infitah* ont tourné le dos aux secteurs de l'agriculture et de l'industrie. Elles tirent le plus clair de leurs bénéfices de prêts et de facilités de crédit accordés aux entreprises égyptiennes qui, elles aussi, se consacrent à des activités non productives, à l'importation davantage qu'à la fabrication de biens de consommation courante, à des opérations de caractère spéculatif, voire parfois illicite, qui correspondent mieux à la mentalité d'une nouvelle bourgeoisie en quête de rentabilité immédiate. Ainsi le secteur des services s'est-il développé, au fil des années, trois à cinq fois plus rapidement que ceux du pétrole, de l'agriculture, de l'industrie, dont le déclin n'a cessé de s'accentuer.

On en arrive ainsi à une situation malsaine, qui explique les déséquilibres structurels : l'Egypte investit, importe et consomme davantage qu'elle ne produit, n'exporte et n'épargne ; les déficits de sa balance commerciale et des paiements, celui de son budget, ne cessent de s'aggraver. *Sa dette extérieure de 2 mil*liards de dollars en 1973, l'année qui a précédé la libéralisation de l'économie, a décuplé sans pourtant contribuer à un développement productif ; les fonds ont été dilapidés en majeure partie dans l'achat de biens de consommation.

Les créanciers étrangers ne sont pas pour autant inquiets. Les emprunts ont été contractés à des conditions douces – pour la plupart à 3 % d'intérêt pour une durée de trente ans – et le service de la dette absorbe 25 % des recettes en devises, contre 62 % au Brésil et 140 % en Pologne. *Il n'en reste pas moins* que la situation est préoccupante. L'Egypte continuera vraisemblablement à vivre au-dessus de ses moyens, tandis que ses principales ressources extérieures sont jugées aléatoires : les recettes provenant de l'exportation du pétrole, des fonds *rapatriés par les émigrés, des rede*vances du canal de Suez et du tourisme, sont toutes tributaires de la conjoncture régionale et de la conjoncture internationale qui échappent au contrôle de l'Egypte.

Des mesures d'austérité sont, en tout cas, indispensables pour freiner *les importations et résorber le déficit* budgétaire. Les Etats-Unis et le Fonds monétaire international n'ont rien trouvé de mieux que d'exiger la suppression des subventions dont bénéficient les produits de première nécessité, faute de quoi – ont-ils averti – l'Egypte ne pourrait recevoir *de nouveaux prêts*. Raisonnable dans l'absolu, une telle mesure est politiquement risquée dans un pays où, estime-t-on, 37 % des habitants vivraient déjà au-dessous du seuil de la pauvreté. N'a-t-elle pas provoqué des « émeutes de la faim » cette année en Tunisie, au Maroc, au Brésil ? *Les défenseurs de* « l'orthodoxie économique » ont peut-être la mémoire courte et manquent sans doute d'imagination. Ils n'ont suggéré ni l'abolition des privilèges exorbitants accordés aux entreprises étrangères ni l'instauration d'un rigoureux système d'imposition, qui pourrait rapporter plusieurs milliards de dollars. Il faut savoir, à cet égard, que la fraude fiscale, à elle seule, a privé l'Etat cette année de 2 des 3 milliards de dollars qu'il aurait dû percevoir.

Le dilemme que pose ce problème au président Moubarak est à la mesure de l'embarras *dans* lequel l'a laissé son prédécesseur. La politique sadatienne de l'*infitah* dans ses deux principales composantes – libéralisme économique et coopération étroite avec les Etats-Unis – n'a été profitable qu'à une minorité de la population. La paix avec Israël a *retranché* l'Egypte de son *hinterland* arabe tout en donnant à l'Etat hébreu davantage de moyens pour poursuivre sa guerre contre les autres belligérants arabes. De même, le « rêve américain » s'est évanoui au fur et à mesure que les Egyptiens se sont rendus compte que l'Oncle Sam n'allait pas, comme on le lui a fait croire, inonder leur pays de dollars pour récompenser l'enfant prodigue de retour dans le giron occidental.

Cependant le président Moubarak – malgré sa volonté de redresser la situation – peut difficilement changer de cap. *« La dépendance de l'Egypte à l'égard des Etats-Unis*, déclare en privé un diplomate occidental, *est irréversible »*. *« Nous sommes un pays sous tutelle »*, ajoute pour sa part un célèbre chroniqueur égyptien. Quoi qu'il en soit, la marge de manœuvre des pouvoirs publics est singulièrement étroite. L'Egypte est tributaire de Washington, entre autres, pour la majeure partie (70 %) de l'aide financière qu'elle reçoit pour son ravitaillement (75 % de sa consommation de blé, par exemple), pour l'équipement de son armée, pour l'exploitation et la commercialisation de son pétrole, pour la modernisation de ses infrastructures. Ayant mis fin à la diversification de son commerce, après sa rupture avec les pays de l'Est, l'Egypte exporte 70 % de ses produits en Occident et lui achète 80 % des produits dont beaucoup ne lui sont pas indispensables.

Homme prudent s'il en est, le président Moubarak a, malgré tout, apporté de légers correctifs au fonctionnement de l'*infitah*. Il a renforcé le contrôle sur le crédit, a restreint l'importation de produits de luxe, et réduit légèrement certaines subventions.

Il tente, d'autre part, de prendre ses distances avec la politique américaine, tout en s'efforçant d'éviter une confrontation. Il a rétabli les relations diplomatiques avec l'URSS au niveau des ambassadeurs, après une brouille de trois ans ; allant à l'encontre des vœux de Washington, il a « gelé » les accords du Camp David et la normalisation avec Israël, et refuse de renvoyer son ambassadeur à Tel-Aviv avant le retrait total des forces israéliennes du Liban. Il s'est réconcilié avec Yasser Arafat tout en conseillant au président de l'OLP d'établir des ponts avec la diplomatie américaine.

D'une manière plus générale, le président Moubarak se présente comme un « nassérien authentique », *un défenseur du non-alignement du* secteur public, et des « conquêtes des ouvriers et des paysans ». Pour mieux marquer sa volonté de revenir aux sources de la révolution égyptienne, le nom de Sadate et ses réalisations sont, en règle générale, oblitérés du discours officiel.

Reste à savoir si la rhétorique et de timides réformes suffiront à dissiper la confusion, voire le désarroi que suscite une société en pleine mutation. Les Egyptiens ne savent plus à quels dieux se vouer. En l'espace d'une génération, en trois décennies à peine, ils sont passés de la monarchie à la République, de l'austérité *socialiste* au laxisme capitaliste, de l'égalitarisme à la polarisation sociale, d'un despotisme éclairé à une démocratie dirigée, de l'activisme anti-sioniste à la paix séparée avec Israël, de l'alliance avec l'URSS au « mariage catholique » avec les Etats-Unis, de l'arabisme militant à une « occidentalisation » effrénée, aux antipodes de la culture arabo-islamique.

La télévision introduit dans des millions de foyers des séries américaines qui ne correspondent nullement à la mentalité et aux préoccupations d'Egyptiens démunis du confort le plus élémentaire. Ceux-ci *sont tout autant déconcertés par* la publicité, conçue à l'étranger, qui vante les mérites d'une quarantaine de marques de shampooing dont ils ignorent jusqu'à l'utilité. Les filles largement dévêtues, aux gestes lascifs, qui présentent un bikini ou une boisson alcoolisée heurtent leur sensibilité. Dans ce pays éminemment pudibond, le plus choquant est la prolifération, depuis peu, de salles privées où l'on projette à l'aide de magnétoscopes des films pornographiques, importés de l'étranger.

La dissolution des mœurs, la désintégration des valeurs traditionnelles qui vont de pair avec des conditions de vie aliénantes, sont généralement mises au compte d'un Occident capitaliste immoral et dépravé. Le choc culturel engendre des comportements contradictoires. Les jeunes filles que l'on croise, les unes vêtues de blue jeans moulés au corps et les cheveux déployés, les autres *en* robes longues et la tête dissimulée sous le *hijab*, le foulard islamique, témoignent d'une société schizophrénique où, chacun à sa manière, se cherche une identité.

Prochain article :

LA BOUÉE DE L'ISLAM

(1) Le cas n'est pas exceptionnel. La population rurale est privée pour 80 % d'électricité et pour 36 % d'eau potable.

DIPLOMATIE

DROITS DE L'HOMME

Publication d'un rapport de M. Joinet sur l'amnistie

De notre correspondante

Genève. – La sous-commission des droits de l'homme de l'ONU, composée d'experts indépendants, avait inscrit à son ordre du jour *« la question des droits de l'homme dans le cas des personnes soumises à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement »* et avait chargé, l'an dernier, M. Louis Joinet d'entreprendre, en qualité de rapporteur, *« une étude sur la législation d'amnistie et son rôle dans la protection et la promotion des droits de l'homme »*. Bien qu'intitulé *« rapport préliminaire »*, le texte présenté la semaine dernière par l'expert français a été considéré par la sous-commission comme l'apport le plus important dans le domaine de la législation internationale des droits de l'homme enregistré depuis l'adoption de l'étude de Mme Nicole Questiaux sur *« les conséquences de l'état d'exception »* (*le Monde* du 29 août 1981).

L'amnistie constitue-t-elle un des droits fondamentaux de l'homme, surtout quand la détention revêt un caractère politique ? M. Joinet le croit fermement. Ce qui ne l'empêche pas de préciser que, lorsqu'il s'agit de responsable de tortures, de disparition volontaire ou forcée ou d'exécution extra-judiciaire, *« l'atteinte à la condition humaine est telle que le droit à l'oubli risquerait de se transformer en droit d'impunité »*, d'autant plus que l'expert français estime que le fait pour un tortionnaire d'être convaincu qu'il pourra être appelé un jour à rendre des comptes constitue *« le moyen le plus efficace de prévention de la torture par la dissuasion »*.

Examinant les effets de l'amnistie à l'égard des victimes, M. Joinet déclare qu'empêcher celles-ci de demander réparation permet non seulement d'assurer l'impunité aux tortionnaires mais surtout d'*« organiser le complot du silence »*, en rendant définitivement impossible toute enquête civile et en empêchant toute publicité à l'occasion d'un procès.

Dans la présentation de son rapport, M. Joinet note que la part de l'exécutif et celle du législatif dans l'exercice du pouvoir amnistiant dépend du caractère plus ou moins autoritaire du système de gouvernement, ce qui n'a pas manqué d'être interprété comme une allusion à l'amnistie octroyée en Pologne par le régime Jaruzelski. Dans d'autres pays, en Colombie notamment, les lois d'amnistie peuvent inciter les partisans de la lutte armée à recourir à *« des formes démocratiques de la lutte politique »*.

Le rapporteur spécial propose enfin *« comme hypothèse de travail »* l'échelle progressive suivante :

– libération de tous les prisonniers politiques avec une priorité à l'égard des prisonniers d'opinion;

– droit au retour des exilés;

– abandon des poursuites judiciaires;

– réintégration des personnes amnistiées dans leurs droits civils et politiques;

– réintégration dans l'emploi et éventuellement reconstitution de carrière;

– droit à réparation des victimes.

Il fait toutefois observer que *« les dernières mesures ne peuvent quasiment jamais être mises en œuvre à court terme »*.

ISABELLE VICHNIAC.

Le Monde

politique

LA « BATAILLE DU RÉFÉRENDUM »

Les députés socialistes amendent le projet présidentiel

L'Assemblée nationale s'est saisie à son tour, mardi 21 août, du projet gouvernemental de révision de la Constitution qui étendrait, s'il était accepté, les possibilités de recours au référendum. A 18 h 30 M. Robert Badinter, garde des Sceaux, devait exposer aux députés de la commission des lois les raisons de ce texte. Mercredi 22, ceux-ci examineront le ou les amendements que proposera M. Raymond Forni (PS-territoire de Belfort), président de la commission et rapporteur du projet, avant que le débat ne commence en séance publique jeudi matin.

Tout cela devrait être sans grande surprise, les uns et les autres ayant déjà largement exposé leurs positions depuis que M. François Mitterrand, le 12 juillet, a annoncé son intention de soumettre à référendum cette modification constitutionnelle. Reste quand même pour les socialistes, un problème de tactique. Jusqu'où doivent-ils aller dans l'aménagement du projet gouvernemental ? Doivent-ils donner satisfaction aux premières demandes de certains porte-parole de l'opposition, avant que la totalité de celle-ci ne se rallie au Sénat à un refus global, de façon à montrer que si les sénateurs repoussent la version des députés, c'est par simple volonté de s'opposer à l'organisation de tout référendum, ou doivent-ils ne pas paraître trop concéder ?

Une modification semble d'ores et déjà acquise. Les députés socialistes proposeront que le Conseil constitutionnel soit obligatoirement saisi de tout projet qui serait soumis au référendum en vertu de l'article 11 de la Constitution ; son avis serait rendu public mais le président de la République ne serait pas légalement obligé de s'y soumettre. Cela concernerait non seulement les projets touchant aux *« garanties fondamentales des libertés publiques »* – l'ajout que propose le gouvernement – mais aussi les projets de ratifications de traités internationaux ou portant sur l'organisation des pouvoirs publics qui, déjà, peuvent être soumis à référendum.

Ainsi, si une telle disposition avait existé en 1962, quand le général de Gaulle avait proposé aux électeurs de décider que le président de la République serait dorénavant élu au suffrage universel, le Conseil constitutionnel aurait pu faire connaître qu'à son avis la procédure de modification de la Constitution choisie était contraire à celle-ci. Le général de Gaulle aurait pu néanmoins maintenir son projet.

Les socialistes proposeront-ils d'autres amendements ? Pour préciser, par exemple, que les projets soumis au référendum ne pourraient pas réduire les libertés existantes ? La question n'est pas encore tranchée, elle devrait l'être au cours de la réunion des députés socialistes mardi 21 août dans l'après-midi.

Th. B.

QUI PRÉSIDERA L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE DE CORSE ?

L'abstention de M. Nicolas Alfonsi (MRG) laissera le champ libre à M. Jean-Paul de Rocca-Serra (RPR)

De notre correspondant

Bastia. – En annonçant, mardi 21 août, qu'ils ne présenteront pas de candidat à l'élection du président de l'Assemblée régionale de Corse et qu'ils s'abstiendront aux trois tours de scrutin, les neuf élus de la liste d'Union socialiste et radicale (USR) conduite par M. Nicolas Alfonsi, député (MRG) de Corse-du-Sud), ont, en plus de la surprise créée, singulièrement simplifié la donne politique et le jeu des combinaisons échafaudées dès le 12 août, avant même la proclamation officielle des résultats. La voie est maintenant ouverte à M. Jean-Paul de Rocca-Serra, député RPR, maire de Porto-Vecchio, président de la seconde Assemblée de Corse.

Cette conclusion, aussi amère soit-elle pour le Parti socialiste et le MRG de Corse-du-Sud, procède d'une analyse qui met en avant l'impossibilité pour la gauche de s'appuyer sur une quelconque majorité. En effet, avec vingt-cinq voix contre trente à l'opposition et au Front national, l'exécutif de gauche qui aurait été mis en place grâce à l'abstention des six élus du parti de M. Jean-Marie Le Pen, serait l'otage d'une majorité effective qui bute sur la question de la présidence (*le Monde* du 17 août) mais qui se retrouverait pour sanctionner à tout moment un président de gauche.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets qu'après le scrutin d'août 1982, la réponse politique de l'Union socialiste et radicale à l'opposition souligne que la droite doit *« prendre ses responsabilités »* et gouverner la Corse à travers un bureau homogène puisqu'elle est majoritaire. Mais cette prise de position vaut aussi pour M. François Giacobbi, sénateur MRG de Haute-Corse, arrivé en tête de la gauche, qui a dit son intention d'être candidat aux trois tours de scrutin et attendait des autres membres de la majorité présidentielle un soutien sans faille. L'attitude du Parti socialiste ne manquera pas d'apparaître, aux yeux des élus radicaux du Nord, comme une véritable trahison qui aura de multiples prolongements dans les municipalités d'union, comme à Bastia, mais surtout au sein du conseil général de Haute-Corse et lors du prochain renouvellement cantonal de mars 1985.

Les communistes corses non plus n'ont guère apprécié la décision de l'USR alors qu'ils avaient souhaité une concertation préalable des trois listes de gauche demandée aussi par le PS de Haute-Corse avant toute prise de position officielle. Le PC, très favorable localement à sa stratégie unitaire, avance trois axes de discussion : la défense des contrats de plan tels qu'ils avaient été adoptés dans leurs principes par l'Assemblée défunte, l'ouverture politique aux trois élus de l'Union du peuple corse, la recherche, enfin, d'un candidat à la présidence susceptible de réunir les élus de progrès. Ce troisième point reprend une proposition déjà formulée par le Parti communiste le 30 mai dernier, qui souhaitait voir la gauche constituer une liste commune conduite par M. Prosper Alfonsi, président sortant.

Si les communistes ne reçoivent pas de réponse de leurs partenaires, ils présenteront M. Dominique Bucchini, leur tête de liste, aux deux premiers tours de scrutin et pourraient voter au troisième pour M. François Giacobbi, une façon de « marquer à gauche » le sénateur MRG.

Les nationalistes se refusent à tout compromis

Du côté de la famille nationaliste, on a profité du week-end pour tirer les enseignements du scrutin et esquisser une stratégie. Le comité central de l'UPC, réuni samedi 11 août à Abazzia, près de Ghisonaccia, a arrêté la rédaction d'un questionnaire envoyé aux autres listes pour tenter de dégager un programme minimum visant à respecter une trêve politique. Ce programme, qui aurait l'assentiment d'une majorité de l'Assemblée, premettrait, ce faisant, de choisir un président qui aurait, pour l'UPC, le profil de M. Prosper Alfonsi. Les interrogations, assez générales, portent sur une demande émanant des élus corses et sont adressées à l'Etat pour que celui-ci dégage des moyens nouveaux pour une mise en route du statut particulier. L'UPC questionne aussi les autres groupes sur la politique culturelle à mener avec, à la base, la défense de la culture et de la langue corses.

Enfin, le mouvement autonomiste attend la définition et la mise en pratique d'un plan de développement créateur d'emplois. A l'exception du Parti communiste qui est très désireux d'un rapprochement avec l'UPC, il faut attendre peu de réactions aux questions-propositions des trois élus du Parti autonomiste qui aura finalement le choix entre l'abstention, un vote aux trois tours pour M. Max Simeoni, si celui-ci est candidat, avec l'appui à la candidature de M. Pierre Poggioli, tête de la liste Unita naziunalista.

Une assemblée générale de la mouvance nationaliste pro-indépendantiste s'est tenue en effet le dimanche 19 août, près d'Aléria. Elle n'a donné lieu, pour le moment, à aucune déclaration officielle. On croit cependant savoir que les militants nationalistes ont donné à leurs trois élus le feu vert pour siéger à l'Assemblée tout en refusant tout compromis avec les autres listes, à l'exception de l'UPC avec laquelle les points d'accord sur certaines questions pourraient être recherchés. Les nationalistes se seraient, d'autre part, prononcés pour la candidature à la présidence de M. Pierre Poggioli aux trois tours de scrutin. L'attitude des élus nationalistes qui vise à neutraliser leurs voix dans le débat droite-gauche fixe ainsi la majorité réelle au sein de la nouvelle Assemblée à vingt-neuf suffrages. Une majorité que l'opposition et le Front national réunis dépassent d'une voix.

DOMINIQUE ANTONI.

Une relance de la controverse sur les effets du scrutin proportionnel

Les résultats de l'élection de l'Assemblée régionale corse, le 12 août dernier, et les difficultés rencontrées par les différentes formations politiques pour constituer une majorité en vue de la désignation de son président ont relancé le débat relatif au mode de scrutin proportionnel.

Ainsi M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, soulignait-il, dimanche 19 août au micro de RMC, le double risque que comporte selon lui la proportionnelle : l'*« émiettement »* d'une part, la *« confusion »* d'autre part. *« L'émiettement, ça veut dire qu'on a en face de soi – vous l'avez vu pour la Corse hier et aujourd'hui – une multitude de partis ou de personnes. La confusion, c'est que dans la proportionnelle on fait les alliances après l'élection et non pas avant. »*

L'exemple corse fait redouter à certains l'introduction de la proportionnelle pour les prochaines élections législatives. *« Je crains qu'on ne s'aperçoive au moment de l'*introduction *de la représentation proportionnelle combien les institutions de 1958 reposaient autant sur le mode de scrutin majoritaire que sur des dispositions constitutionnelles proprement dites »*, confiait au *Monde*, M. Philippe Séguin (voir nos éditions datées 19-20 août). Le député (RPR) des Vosges ajoutait : *« Je crains aussi – l'exemple de la Corse est là pour nous le rappeler – l'impossibilité de dégager une véritable majorité de gouvernement et le recours à des compromis ou à des compromissions. »*

M. Alain Juppé, conseiller de M. Jacques Chirac, nourrit, contre ce mode de scrutin, des préventions analogues. Dans une interview accordée au *Quotidien de Paris* du 21 août, il estime que *« l'abandon du scrutin majoritaire, et le passage à un système proportionnel, aussi raffiné et aussi compliqué qu'il soit, serait une dénaturation profonde de nos institutions et même une sorte de catastrophe politique »*. Pour M. Juppé, l'élection régionale corse est *« l'exemple d'un scrutin qui n'étant pas apte à dégager une majorité de gouvernement aboutit au désordre et à la pagaille »*.

La saison touristique dans l'île aurait été désastreuse sans l'apport des Italiens

De notre correspondant

Ajaccio. – La baisse de la fréquentation touristique en Corse ne saurait uniquement se traduire par un alignement de chiffres et s'expliquer par les paramètres habituels. De plus, une diminution globale de l'ordre de 10 % en juillet (qui sera d'ailleurs inférieure en août) peut-elle être qualifiée de catastrophique lorsqu'on sait qu'elle joue, en fin de compte, sur 20 000 à 30 000 personnes de moins ? La vérité est aussi ailleurs, bien qu'il ne vienne à l'idée de personne de nier l'ampleur du phénomène.

Tout d'abord, il importe de rappeler que, dans sa meilleure année, en 1982, la Corse a reçu – selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), – 1 140 000 touristes, dont 708 000 (63 %) pour les seuls mois de juillet et août. Au sommet de l'été, à la mi-août, 330 000 touristes étaient présents dans l'île. Première baisse en 1983 : – 6 % environ, alors que la progression avait atteint + 9 % par an, jusqu'en 1977, pour tomber progressivement à + 4 % en 1981 et se stabiliser en 1982.

Si l'on affine encore l'analyse chiffrée pour 1982, on constate que, durant la période mai-septembre, l'île a enregistré 967 000 arrivées : 674 000 de France continentale (dont 185 000 ayant des attaches familiales en Corse) et 293 000 de l'étranger (dont 135 000 d'Allemagne et 56 000 d'Italie).

Baisse sur Paris et l'Allemagne

Cette année, les marchés les plus atteints sont, selon les premiers constats, le marché parisien et le marché allemand, clientèle constituée globalement de cadres (60 %) et, à par définition, disposant de moyens supérieurs puisqu'elle choisit l'hôtellerie et les résidences secondaires. La crise économique explique en partie cette désaffection, tout autant, sans doute, que la violence. Ceux qui ont les moyens veulent, en effet, la paix et la tranquillité. Or, ils sont agressés par l'ampleur de l'information qui, en mettant en évidence les attentats (la plupart du temps heureusement bénins par rapport aux pays ou régions confrontés au véritable terrorisme), tend à assimiler la Corse à l'Irlande ou au Liban. Avec, pour résultat, une baisse de fréquentation dans les hôtels et les restaurants d'une part et, d'autre part, l'arrêt de la construction (hôtels et villas) ce qui explique aussi l'effondrement du secteur du bâtiment.

La violence, en revanche, n'a pas d'effet dissuasif apparent sur la clientèle modeste. Cette dernière fait surtout du camping ou du caravaning (26 % des nuitées en 1982, vraisemblablement beaucoup plus cette année), voyage sur le pont des bateaux (et non en cabine), déjeune sur la plage ou pique-nique en montagne, etc. Un grossiste en produits alimentaires relevait, par exemple, que en juillet 1984, il n'avait vendu que 3 tonnes de langoustines et de crevettes, contre 15 tonnes en juillet 1983. *« Il s'agit,* précisait-il, *d'un produit cher. »* Conclusion : *« Les gens dépensent moins »*.

Là réside, sans doute, l'explication du manque à gagner que les professions liées au tourisme vont avoir à subir cette année en Corse. Il faut donc rechercher d'autres marchés, suivant l'exemple donné par la Corsica-Ferries.

Savoir « cibler la clientèle »

Cette compagnie, qui bat pavillon panaméen, avait, jusqu'en 1983, axé ses campagnes promotionnelles sur Paris et sur l'Allemagne. Elle avait, cette année-là, enregistré une baisse considérable (plus de 30 % sur 385 000 passages). Son président-directeur général, M. Pascal Lota, a donc fait procéder à une étude de marketing. *« J'ai constaté,* dit-il, *qu'à l'image traditionnelle de la Corse – le dolce farniente – s'était substituée celle d'une Irlande méditerranéenne. J'ai alors été conduit à m'intéresser de plus près au marché italien, qui est moins sensible aux phénomènes de la violence. Nous avons donc lancé une vaste campagne télévisée sur les principales chaînes de la péninsule, notamment en Lombardie et en Toscane : quatre-vingt-sept spots, à raison de quatre par jour pendant trois semaines. Le résultat a répondu à notre attente : dans la seconde quinzaine de juillet, l'augmentation du nombre des passagers a atteint 50 % et, durant la première semaine d'août, 75 % ! Malheureusement, les Italiens prennent leurs vacances en même temps que les Français, alors que l'Allemagne a réalisé, depuis plusieurs années, cet étalement auquel on aspire tant chez nous... »*

Alors, la saison touristique corse aurait été sauvée par les Italiens ? Ce serait vite dit et un peu trop schématique. Mais il est sûr que, sans eux, elle aurait été réellement catastrophique.

Fort de son expérience, M. Pascal Lota estime que la promotion du tourisme corse est à repenser. A son avis, l'utilisation de la télévision est primordiale et plus efficace que les coûteux déplacements dans les salons internationaux, en France ou à l'étranger. Il faut également savoir « cibler la clientèle » et éviter des slogans dans le genre « Visa pour la Corse », utilisé en Allemagne et qui a pu laisser croire que le passeport était indispensable pour se rendre sur l'île...

Au total, les compagnies qui desservent la Corse au départ de l'Italie continentale et de la Sardaigne auront enregistré des coefficients de remplissage satisfaisants, tandis que la SNCF et les compagnies aériennes auront connu une baisse assez nette. *« La dégradation risque de continuer »*, redoute M. Lotta, qui estime qu'il faudra à la Corse dix ou quinze ans pour remonter la pente et retrouver le taux de progression des années 70. *« A condition, bien entendu, que la violence cesse et donc que l'image de la Corse redevienne positive. »*

P. S.

CORRESPONDANCE – Un « handicap » et une « menace »

Nous publions ci-dessous les témoignages que nous ont adressés deux lecteurs. Le premier, considérant que la barre des 5 % des suffrages exprimés n'est pas dissuasive, suggère l'introduction d'un « handicap ». Le second souhaite, en dépit de ses imperfections, le maintien, pour les élections de 1986, du scrutin majoritaire et se refuse à « offrir la proportionnelle à M. Le Pen ».

(...) L'expérience du 12 août en Corse montre que l'introduction du seuil de 5 % n'est pas assez dissuasif pour amener des courants politiques voisins à s'unir : c'est même l'inverse qui s'est produit. Un handicap commun à toutes les listes aurait de tout autres effets que le seuil de 5 %. Finie, la tentation de faire deux listes pour ratisser plus large. Terminé, le chantage excessif des petites listes (excessif par rapport au nombre d'électeurs qu'elles représentent).

La répartition proportionnelle se ferait sur les voix obtenues par les différentes listes, chaque score étant diminué du handicap, par exemple de 2,5 % des inscrits. La barre de 5 % des suffrages exprimés n'aurait pas lieu d'être maintenue (...).

A supposer que les listes et leurs résultats aient été les mêmes, l'opposition (droite + FN) aurait ainsi obtenu la majorité absolue, la gauche vingt-six sièges.

Les listes autonomiste et indépendantiste n'auraient eu, chacune, qu'un élu au lieu de trois, sous-représentation dans un rapport d'un tiers, comme pour les conseils municipaux (...).

JEAN VUAILLAT
(Avon).

(...) La critique du système majoritaire à deux tours actuel, déformateur de la volonté populaire, n'est plus à faire, même si, à côté du système britannique à un tour, il paraît encore bien respectueux du suffrage universel.

Mais il y a aujourd'hui d'autres priorités et d'autres dangers qui font que la sagesse et la volonté de préserver notre démocratie conseillent désormais de rejeter l'adoption d'un système proportionnel (...). Pour ceux que les élections municipales de mars 1983, les élections partielles qui ont suivi et l'élection européenne de juin dernier n'auraient pas convaincus, l'élection récente à l'Assemblée régionale corse devrait être pleine d'enseignements.

Il faut admettre, même si on le regrette douloureusement, que le Front national est implanté aujourd'hui dans la majeure partie de notre pays. Après le scrutin du 17 juin pouvait subsister le vain espoir qu'il ne s'était agi que d'un vote impulsif, que les 11 % de Français qui avaient choisi M. Le Pen et ses amis d'extrême droite l'avaient fait parce qu'ils savaient que les conséquences concrètes en seraient négligeables. Pensez donc ! Dix députés dans la lointaine et brumeuse Assemblée de Strasbourg aux pouvoirs mal connus et finalement si faibles. « Rassurez-vous », disait-on, quand il s'agira d'élire des représentants dans des assemblées ayant de réels pouvoirs, les Français sauront raison retrouver et rejoindront leur port d'attache, je veux dire la droite « parlementaire » classique.

Eh bien non ! Les électeurs corses, ou tout du moins près de 10 % d'entre eux, n'ont pas hésité à envoyer des conseillers du Front national au sein d'une assemblée dotée de réels pouvoirs au niveau régional (...). Tout scrutin proportionnel amènera des députés du Front national dans l'Assemblée de 1986 (...). Qu'une telle perspective soit lourde de menaces ne devrait échapper à aucun citoyen épris de liberté et de démocratie, surtout si l'Assemblée nationale de demain ressemble à l'Assemblée corse d'aujourd'hui, c'est-à-dire si la droite classique n'est majoritaire qu'avec les voix de l'extrême droite. Il faut à tout prix éviter que, demain, le Front national ne soit maître du jeu en France comme il est aujourd'hui maître du jeu régional en corse. La vraie menace de l'extrême droite est là, si un jour elle est en mesure d'imposer sa volonté à une droite ayant besoin d'elle (...).

CHRISTOPHE BOUCHARD
(Vitry-sur-Seine).

DIVERGENCES AU RPR

M. Juppé : *on se demande ce qui retient encore M. Séguin dans l'opposition*

« On se demande ce qui retient encore M. Séguin dans l'opposition », déclare M. Alain Juppé, conseiller et proche collaborateur de M. Jacques Chirac, dans un entretien publié par *le Quotidien de Paris* du 21 août et présenté comme une réponse *« on ne peut plus sévère aux francs-tireurs du RPR et de l'UDF, Philippe Séguin et François Léotard »*. Mais c'est essentiellement M. Séguin qui est visé par les propos de M. Juppé.

Le député RPR des Vosges, vice-président de l'Assemblée nationale, affirmait dans nos colonnes : *« Ce que je déplore, c'est que l'opposition succombe trop souvent à la tentation de tenir un langage qui n'est pas forcément responsable »* (*le Monde* daté 19-20 août). Il portait d'autre part un jugement négatif sur l'attitude de ses amis politiques, dans l'affaire du projet de référendum et sur diverses autres questions.

M. Juppé lui réplique : *« Il y a peu de temps encore, M. Séguin considérait que la loi Savary, à quelques virgules près, était parfaitement acceptable. Aujourd'hui, il se demande si* « la dénationalisation ne constituerait pas un problème supplémentaire à éviter ». *Et quand on l'interroge sur ce qu'il ferait demain s'il revenait au pouvoir, il a cette réponse extraordinaire :* « Pour ce qui est de la politique économique, il y aura à faire une grande part de ce que les socialistes se remettent à faire. » *Quel programme ! On se demande ce qui retient encore M. Séguin dans l'opposition... On pourrait prendre la chose du bon côté : après tout, même si ce n'est pas très constructif, il n'est pas mauvais d'avoir une Cassandre chez soi.*

» Mais c'est plus grave qu'il n'y paraît. Il n'est jamais correct de jeter le discrédit sur les partenaires au côté desquels on est censé mener le même combat politique. Laisser croire aux Français qu'il n'y a pas d'autre politique économique possible que celle que mènent MM. Mitterrand et Fabius, c'est plus qu'une erreur, c'est une faute. Il suffit de voir avec quelle gourmandise tous ceux qui cherchent à aider le pouvoir actuel se jettent sur de telles déclarations ! »

Dressant le bilan des événements de l'été, M. Juppé juge que *« M. François Mitterrand est complètement bloqué aujourd'hui, et je ne vois pas d'autre manœuvre ou d'autre astuce qui lui permette de se sortir de cette situation »*, et qu'il *« importe que le pouvoir prenne une décision claire, qui serait comprise de tous les Français, à savoir le choix d'une nouvelle Assemblée nationale »*.

Mais pour le conseiller de M. Chirac, qui est *« personnellement favorable à la réduction du mandat présidentiel à cinq ans (...), il va sans dire »* que si M. Mitterrand *« choisissait une élection présidentielle anticipée, nous disons chiche ! »*.

La rentrée politique sera, selon M. Juppé, *« essentiellement économique et sociale »*. Pour lui, *« le gouvernement doit maintenant s'expliquer, et il faut que M. Fabius sorte de son silence. Je comprends que le nouveau chef de gouvernement se donne un certain temps de réflexion – encore qu'il ait participé très étroitement, depuis trois ans, à tout ce qui s'est fait, en tant que ministre du budget, puis de l'industrie, – mais il faut qu'il annonce maintenant très clairement la couleur et qu'il dise ce qu'il va faire face aux problèmes économiques et sociaux urgents qui se posent au pays »*.

Le Monde

société



Place aux enfants

Délinquants en culottes courtes

Gros titres dans les journaux : « *Les vandales en culottes courtes* ont saccagé leur école ». Une fois n'est pas coutume, le scandale n'a pu être étouffé. Car il l'est souvent. Face à ce qu'on n'ose appeler la délinquance des enfants, la loi du silence est rarement transgressée. Professeurs, parents et souvent victimes préfèrent une solution amiable.

Impalpable, souterraine, la délinquance en culottes courtes existe pourtant. Sa forme la plus répandue est le chapardage. Une bonne taloche clôt généralement l'incident. Parfois la victime porte plainte, mais elle se contente souvent de se faire dédommager. Et lorsque l'affaire remonte jusqu'au commissariat, il est rare qu'elle aille plus loin. Si, d'aventure, la justice est saisie, le dossier est de toute façon classé une fois sur deux.

Ce filtrage enveloppe la délinquance des moins de treize ans d'un épais brouillard. Les statistiques montrent seulement qu'il y a de moins en moins de mineurs de cet âge jugés par les tribunaux correctionnels : 3 593 en 1976, 3 148 en 1982. Cette baisse signifie-t-elle que les très jeunes délinquants sont de moins en moins nombreux, ce qui serait étonnant, ou qu'au contraire la justice pénale intervient moins ? Mystère.

Le gang des caramels

La chronique du vandalisme en culottes courtes s'enrichit régulièrement de faits d'armes qui laissent pantois. Il n'y a plus d'enfance... Voici, glanés dans *le Monde*, ces dernières années, quelques exemples : « *Cinq enfants de neuf à quinze ans, auteurs de vols et d'actes de vandalisme ont été interpellés à la société Olivetti-France et dans un lycée technique de Lille. (...) Ils avaient dérobé de nombreuses calculatrices et machines à écrire électroniques et saccagé le matériel et les bâtiments de la société, qui estime les dégâts à 8 millions de francs.* »

Sous le titre « Le gang des caramels », *le Monde* rapportait récemment un autre exploit : « *Une vingtaine d'enfants, âgés de sept à treize ans, ont été interpellés par les policiers de Strasbourg, pour avoir volé, en quelques mois, plus de 300 kilos de bonbons, qu'ils dérobaient, paquet après paquet, dans les locaux d'une confiserie industrielle. Les enquêteurs n'ont retrouvé qu'une partie du butin : 250 kilos avaient déjà été mangés....*

« *Les membres de ce que les policiers appellent le* « gang des caramels » *ont été sérieusement admonestés, et leurs parents, à qui ils ont été rendus, devront régler la facture des sucreries, soit 50 000 F de bonbons.* »

Malgré des similitudes avec la délinquance des adultes, cette délinquance-là est difficile à étiqueter comme telle, car, à cet âge, la frontière entre le permis et l'interdit est fluctuante, la personnalité de l'enfant n'étant pas encore bien structurée. Les psychologues qui se sont interrogés sur cette délinquance en culottes courtes y voient une preuve de l'inadaptation de la société moderne aux besoins fondamentaux de l'enfant. La vie urbaine et le relâchement des liens familiaux, soulignent-ils, perturbent les processus de socialisation. Privé d'expériences concrètes, de points de repère, l'enfant découvre les multiples facettes de la réalité sociale « *sans avoir la possibilité d'en tester l'authenticité* » (1).



Dessin de PESSIN.

Il en résulte une propension au chapardage et à des actes de vandalisme qui laissent rêveur, mais dont les psychologues banalisent la portée. « *Chez les enfants de cet âge,* explique Mme Marie-José Chombart de Lauwe, *les comportements violents, agressifs, sont une expression du malaise à vivre, à grandir, à définir une nouvelle identité sociale (...). Le plaisir de casser est une forme de turbulence, une réponse à la résistance de l'environnement, une curiosité et une expérimentation, ou encore une façon de tester sa propre force. Le groupe conforte l'enfant, qui n'oserait pas s'y livrer seul* » (1).

La curiosité et l'absence d'interdits expliquent qu'avec le vandalisme le chapardage soit à cet âge si fréquent. Surtout s'ils sont issus de familles modestes, les moins de treize ans résistent mal aux mirages de la société de consommation. Frustrés, ils passent facilement à l'acte : « *L'enfant est très sollicité comme consommateur. Le décalage entre les moyens possédés, un peu d'argent de poche, et les besoins artificiellement créés est considérable pour les enfants des milieux défavorisés. Le vol offre une issue aux tensions ainsi provoquées, et les menus larcins commis dans des grandes surfaces constituent un prestige aux yeux du groupe des pairs, les objets ainsi récupérés devenant des trophées* » (1).

Il n'est pas étonnant dans ces conditions que, huit fois sur dix, les délits commis par les moins de treize ans soient des vols ou, de manière plus générale, une « atteinte aux biens ». La violence contre les personnes, elle, est beaucoup plus rare. Elle ne représentait, en 1979, que 4,2 % des délits commis par les *moins de treize ans et jugés par les* tribunaux.

Des caïds en CE 2

Marginale mais préoccupante, cette forme de violence gagne cependant du terrain. Ainsi le racket se développe dans les écoles. Des caïds, même en CE 2 ! Mme Jacqueline Le Mouël, responsable du parquet des mineurs à Paris, cite le cas d'un fils de gros commerçant qui, petit à petit, s'était fait extorquer 10 000 F par des bambins de son âge. Le racket avait duré un an. Terrorisé, le gamin n'avait pas osé parler.

« *En réalité,* explique Mme Le Mouël, *c'est moins le racket qui augmente que sa forme qui change. Autrefois, c'était pour un sac de billes, et on parlait seulement de coups de poing. Aujourd'hui, c'est pour de l'argent, et le racketteur est armé d'un couteau.* »

Plus récent est le vol à la tire, auquel s'adonnent dans les grandes villes et le métro des enfants tsiganes, généralement d'origine yougoslave. Ils fondent sur leur proie comme des volées de moineaux, la bousculent et l'agrippent à plusieurs. Le temps pour elle de crier, et le butin est déjà loin, passé de main en main comme au jeu du furet.

Quel que soit leur âge, ils prétendent toujours avoir moins de treize ans, sachant que, dans ce cas là, la justice ne peut pas grand-chose contre eux (2). Malgré tout, celle-ci a essayé de trouver une parade. A la faveur de l'abrogation de la loi Sécurité et liberté, un article a été ajouté au code pénal, qui permet de poursuivre les adultes qui dressent ces gosses à agir ainsi. Mais il n'a été jusqu'ici que fort peu utilisé, car, pour les condamner, la justice doit apporter la preuve que les adultes receleurs ne peuvent justifier de « *ressources correspondant à* [leur] *train de vie* », ce qui est très difficile.

Les crimes de sang, eux, sont extrêmement rares. La chronique récente a retenu le meurtre dont s'était rendue coupable en Grande-Bretagne, à la fin des années 60, Marie Bell. Elle avait onze ans, sa victime quatre. En 1979, un gamin de douze ans était condamné aux Etats-Unis à vingt-cinq années d'emprisonnement pour avoir battu à mort un vieillard de quatre-vingt-cinq ans. En France, rappelons-le, il aurait été tenu pour irresponsable et aurait échappé à toute sanction. A la différence du vandalisme, ces jeux de l'enfance et de la mort relèvent de la pathologie individuelle. La petite délinquance, elle, appartient à la pathologie sociale et renvoie notre société à ses propres responsabilités.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Marie-José Chombart de Lauwe, « Besoins fondamentaux, besoins *conjoncturels et aspirations des* enfants », *Revue de l'Association française pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence*, janvier-février 1983.

(2) Les moins de treize ans sont considérés en droit français comme pénalement irresponsables. Ils peuvent être poursuivis et inculpés, mais ne peuvent être condamnés à une peine d'emprisonnement ou à une amende.

L'envol des stylos et des vélos

Au lycée Claude-Debussy de Saint-Germain-en-Laye, le vol est devenu un acte tout à fait ordinaire. On vole les vélos ou ce qu'on peut leur arracher quand ils sont trop bien attachés ; on vole les stylos par dizaines dans la même matinée puis on les revend (5 francs pièce) sans aucune gêne.

J'avais posé la question à une réunion professeurs-élèves au début de l'année scolaire. Il m'avait été répondu — en substance comme on dit — qu'on n'y pouvait rien. Un avertissement a été placardé dans tout le lycée à l'automne dernier et sur les carnets des enfants : tout élève surpris en train de lancer des marrons sera exclu pendant plusieurs jours. Mais le vol, lui, ne semble poser aucun problème. Les vols au lycée ne sont plus remboursés...

Ce phénomène n'est évidemment pas propre au lycée. Il existe dans toute la ville et aux alentours. Malheur à l'enfant qui laisse son vélo de cross quelques instants sur le trottoir sans chaîne : il est rapidement subtilisé. Des jeunes m'ont affirmé avoir été agressés par des bandes qui voulaient leur arracher leurs vélos de cross de force (les prix de ces engins sont élevés — de 1 000 francs à 2 000 francs — et donnent peut-être lieu à commerce eux aussi). Une élève de Normale Sup m'a affirmé avoir vu un gosse encore jeune partir avec un vélo bloqué par un cadenas sous le bras, etc.

Les assurances ne sont pas au courant (je me suis renseigné) car elles « globalisent ». Bref, tout est fait pour banaliser au maximum un phénomène qui, à l'évidence, est lourd de conséquences puisqu'il pose le problème du rapport à la loi.

A. V.
(Saint-Germain-en-Laye).

Prochain article :

ZACHARIE AU PAYS DE LA PUB

par DANIELLE ROUARD.

★ Dans notre série d'articles intitulée « Place aux enfants », nous avons déjà publié les articles suivants :

« *Les petites personnes* », par *Robert* Solé (*le Monde* du 2 août) ;

« Villes-prisons, villes rêvées », par Olivier Schmitt (3 août) ;

« Des z'hêtres loin de la ZUP », par Roger Cans (3 août) ;

« Où qu'elle est la télé ? », par Jean-François Lacan (4 août) ;

« Les bons points de l'instit' », par Marc Ambroise-Rendu (4 août) ;

« Fiers citoyens de Schiltigheim », par Daniel Schneidermann (7 août) ;

« Y a beaucoup de guerres qu'on voit pas à la télé », par Charles Vial (7 août) ;

« Michael Jackson plutôt que Dorothée », par Françoise Tenier (9 août) ;

« Le cinéma bouscule le théâtre », par Bernard Raffalli (10 août) ;

« Bonjour les ordinateurs », par Cécile Collas et Jean-François Lacan (11 août) ;

« Cherche grande personne pour jouer », par Philippe Bernard (14 août) ;

« Presse de rêve et journaux d'actualité », par Bernard Geniès (15 août) ;

« Débrouille, embrouilles et petits boulots », par Danielle Rouard (16 août) ;

« Comment ils parlent », par Jacques Cellard (17 août) ;

« Les enfants de Carie », par Nicolas Beau (18 août) ;

« Dieu est une petite fille aux yeux dorés », par Alain Woodrow (21 août).

ÉTÉ

La fin d'une « Histoire d'amour »

Histoire d'amour, la bande dessinée de Konk parue dans *le Monde* cet été (du 2 juillet au 20 août) sera diffusée par Albin Michel à partir du 14 novembre sous la forme d'un album broché de soixante-quatre pages, en noir et blanc. Son prix a été fixé à 39 F. Cette parution comportera plusieurs planches inédites. Nous avons reçu, à la suite de la publication d' *Histoire d'amour*, plusieurs dizaines de lettres. La moitié d'entre elles émanait de lecteurs mécontents, le terme « pornographie » revenant souvent dans les critiques. Pour l'autre moitié, les unes exprimaient la béatitude, les autres la stupeur devant autant d'audace. Une bonne dizaine d'entre elles étaient anonymes.

La stupeur

De Mme L. Hadjetlaché de Paris :

Ainsi donc nous y voilà ! Avez-vous hésité longtemps ? Etait-ce pour renflouer vos finances ? (de nombreux nouveaux, — sinon lecteurs — tout au moins « voyeurs » payants). Pour venir en aide à un dessinateur en chômage ? Je me perds dans mes suppositions. Mais il est vrai qu'aujourd'hui la porno c'est si gentil, innocent même ?... ignoble dans vos pages

Dans une société pervertie jusqu'à la moelle, comment n'y pas faire appel un jour ou l'autre, ne serait-ce que pour faire comme tout le monde et montrer sa « modernité ».

Ainsi donc, adieu cher *Monde*, je vous quitte... à regret.

Le mauvais goût

De M. Bernard Dunand, de Villecresnes :

Les parties de jambes en l'air de Konk volent très bas et ne tendraient qu'à vous confirmer dans le rôle de voyeur que vous inflige déjà la TV. Vous tiendrez compte que j'ai soixante-seize ans. Mais je me demande si, parmi les lecteurs du *Monde* actuellement dans la force de l'âge, il n'y en a pas un grand nombre qui, comme moi, auraient été des lecteurs du *Temps* puis du *Journal des débats* dans le passé, s'il était plus reculé...

Mais, à force d'en ajouter, avec vos suppléments, et de faire noircir du papier pour ne rien dire, vous n'êtes bientôt plus qu'un reflet agité de la confusion de la pensée d'aujourd'hui.

La pornographie

De M. Jean Bassot de Donzy-le-National :

Au nom de ma femme et du mien, lecteurs du *Monde* depuis des dizaines d'années, nous vous prions de prendre acte que nous ne voulons plus que « notre journal » depuis tant de temps entre dans notre maison, journal qui publie depuis peu ce que vous osez appeler une histoire dessinée, mais qui n'est qu'une suite de dessins pornographiques et qui y tient une place importante.

Ces dessins, d'un goût très douteux auraient plus leur place dans des revues spécialisées. Ces dessins n'ont pas leur place dans les familles, où déjà vous dégoûtez les adultes, mais qui risquent aussi de corrompre des enfants.

Le plaisir

De M. Camille Claus, de Strasbourg :

Lecteur du *Monde* depuis plus de trente ans, je constate que je ne suis plus un intellectuel. En effet, c'est avec une impatience fébrile, corporelle, que j'ouvre quotidiennement votre journal et cherche la page où Konk dessine son *Histoire d'amour.*

Je jouis littéralement de chaque trait (ce que les doigts de pied peuvent exprimer !) et m'angoisse déjà de la rentrée prochaine où il me faudra redevenir un intellectuel ! Bien à vous.

Faits divers

Un acte de terrorisme ordinaire

23 h 35. Il fait chaud et le boulevard des Italiens est noir de monde. Les terrasses des cafés et des restaurants sont bondées, car les touristes ont pris possession des grands boulevards. Une violente détonation déchire la nuit. Les gens se précipitent vers le lieu de l'explosion : la banque israélienne Leumi, située au coin de la rue des Italiens.

Le sol est jonché d'éclats de verre. La vitrine de la banque, fortement blindée — car ce n'est pas la première fois qu'elle est la cible d'un attentat — est lézardée, sans plus. D'autres vitrines ont volé en éclats. Les clients du Royal Lieu, night-club d'en face, se sont précipités dans la rue. Un homme en smoking, passablement éméché, un verre à la main, répète, à qui veut l'entendre : « *Je n'ai rien eu !* »

Le gardien du journal *le Monde*, qui se trouve à cinquante mètres, tente de disperser la foule : « *Eloignez-vous !* crie-t-il, *si jamais il y a une deuxième bombe, il y aura cinquante morts !* » Il raconte qu'il a vu un éclair, suivi d'une détonation assourdissante. Deux passants se sont jetés à terre, mais il n'y a pas eu de blessés. Une voiture (R 14) stationnée devant la banque est légèrement endommagée. Il semble que la charge explosive ait été déposée par terre. La façade de la banque a été secouée et les lettres qui composent le nom Leumi jetées à terre.

Au restaurant Le Verdi, à quelques centaines de mètres, boulevard des Italiens, les clients n'en reviennent pas. « *Nous vivons dans un monde fou,* dit un jeune Libanais à son compagnon. *Nous ne sommes en sécurité nulle part ! Des bombes dans les gares, et maintenant dans les rues, et c'est toujours les innocents qui trinquent...* » « *Goodness gracious !* », dit une touriste écossaise à son mari. « *I told you it wasn't safe to come to France. We should have stayed in Scotland !* » (1)

« *Avez-vous souvent des bombes chez vous ?* », demande un groupe de touristes américains. « *Cela arrive de temps en temps* », répond un garçon, laconique, chez qui l'humour a déjà pris le dessus, « *sans compter la bombe glacée qui se trouve à la carte, et les cocktails Molotov que nous servons en apéritif.* »

Les badauds s'agglutinent autour des cars de police, curieux mais à peine inquiets. Le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, est arrivé peu de temps après sur les lieux de l'attentat. La vie nocturne du « Gay Paris » reprend son cours, après cette petite diversion vite oubliée. Un acte de terrorisme ordinaire.

ALAIN WOODROW.

(1) « *Je vous ai dit que la France n'était pas sûre. Nous aurions dû rester chez nous, en Écosse !* »

ENVIRONNEMENT

ANNULATION D'UN « POS » EN VENDÉE

Les communes ne doivent pas négliger l'environnement

Le tribunal administratif de Nantes vient d'annuler l'arrêté préfectoral approuvant le plan d'occupation des sols (POS) de la commune de Longeville (Vendée). Motif : le document ne comporte ni analyse de l'état initial de l'environnement ni mesures de préservation. Cette décision s'appuie sur les textes votés depuis 1981 dans le cadre de la décentralisation. Si la loi donne, désormais, aux élus un rôle plus important dans l'élaboration des POS, elle leur confère aussi des responsabilités accrues vis-à-vis de l'environnement. Le code de l'urbanisme précise, en effet, que chaque collectivité doit « *aménager le cadre de vie, gérer les sols de façon économe, assurer la protection des milieux naturels et des paysages, promouvoir l'équilibre entre la population résidant dans les zones urbaines et rurales* ».

Le jugement du tribunal de Nantes est le second du genre, puisqu'en mars 1983 les juges administratifs de Rennes avaient déjà annulé le POS de La Forêt-Fouesnant (Finistère) pour insuffisante prise en compte de l'environnement.

La jurisprudence en train de se constituer va donner de nouvelles armes aux associations de défense de l'environnement qui contestent certains POS. Dans la région parisienne notamment, 68 % des documents d'urbanisme examinés par le ministère de l'environnement ne présentent aucune analyse de l'état initial de l'environnement. Dans la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines (Yvelines), par exemple, les POS communaux prévoient l'installation d'une zone industrielle de 200 hectares sans tenir aucun compte de son impact sur l'environnement.

« OPÉRATION CHIRURGICALE » A LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE CHINON

Tours. — Mis hors service en 1973, le premier réacteur nucléaire de la centrale de Chinon (Indre-et-Loire) doit être transformé en musée (*le Monde* du 22 septembre 1982). Celui-ci ouvrira l'été prochain. Mais EDF pense déjà au démantèlement du réacteur 2, dont l'activité sera stoppée à partir de l'an prochain. L'opération s'annonce onéreuse, longue et délicate, car non encore maîtrisée. L'enjeu est de taille puisqu'il s'agira de la plus importante (et de loin) centrale jamais démantelée au monde. Des solutions sont à l'étude et il ne déplairait pas aux Français, qui ont été les premiers constructeurs, d'ouvrir la voie en matière de démolition.

D'autre part, le réacteur 3, dont les structures ont commencé à s'oxyder, va subir une véritable opération chirurgicale. EDF et Hispano-Suiza, filiale de la SNECMA, ont conçu des robots qui feront le travail de l'homme en milieu hostile.

Les essais ont commencé, et l'opération baptisée ISIS (Intervention sur les structures internes supérieures) doit prolonger la vie du réacteur d'une dizaine d'années. Cette grande première technologique créera en outre une cinquantaine d'emplois pendant trois ans. — *(Corresp.)*

Défense de la chauve-souris

Une campagne nationale de protection et de réhabilitation des chauves-souris vient d'être lancée par la Fédération française des sociétés de protection de la nature (FFSPN). Objectif : faire comprendre à l'opinion publique l'intérêt de préserver ces mammifères protégés par la loi. A Grenoble, par exemple, la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA) a mis en place un « SVP chauves-souris » (1) pendant les mois d'août et de septembre (*le Monde* du 17 août).

« *Nous voulons détruire les légendes qui entourent les chauves-souris,* explique M. Jean-François Noblet, porte-parole de la FRAPNA. *Ces petits mammifères insectivores sont d'abord très utiles. Ils ne s'attaquent pas aux humains et ne boivent pas le sang. De plus, ils n'occasionnent aucun dégât aux habitations. Leur protection est devenue urgente. Sur cinquante espèces de chauves-souris, vingt-cinq sont en régression et une vingtaine sont au bord de l'extinction* ».

Le « SVP chauves-souris » donnera pour chaque région le nom d'une personne qui pourra venir sur place conseiller ceux qui le désirent, voire les aider à déplacer les chauves-souris sans les détruire.

(1) « SVP chauves-souris », tél. : 16 (76) 42-64-08.

LA SANTÉ DES IMMIGRÉS

Une paradoxale sous-consommation médicale

Parmi les thèmes chers à l'extrême droite à propos de l'immigration, il en est un contre lequel s'insurgent de plus en plus médecins et travailleurs sociaux : les migrants encombreraient les structures de soins et importeraient sur le territoire national quantité de pathologies « exotiques » qui feraient courir des risques à la population française.

La réalité est tout autre. Selon les médecins qui font autorité sur ce sujet (1), la pathologie dite d' « importation » des travailleurs migrants est loin d'être aussi préoccupante que l'affirme l'extrême droite : il s'agit généralement de maladies parasitaires, telles que la bilharziose ou le paludisme, non transmissibles à la population d'accueil, ou encore d'affections héréditaires touchant notamment à la formule sanguine fréquentes en Afrique, également non contagieuses. Quelques cas de lèpre existent aussi, dont la contagiosité est quasi nulle.

Plus lourde est la pathologie d' « acquisition », dont la tuberculose est le premier exemple. Compte tenu de leurs conditions de logement, de travail, de nutrition, de leur statut vaccinal et de leur vulnérabilité au froid, les migrants sont, en effet, particulièrement sensibles à la tuberculose : alors que son incidence atteint 36 pour 100 000 chez les Français, elle s'élève à 242 pour 100 000 chez les migrants, surtout chez les Africains noirs, les réfugiés d'Asie du Sud-Est et les Maghrébins. Le traitement ambulatoire des tuberculeux a, cependant, cessé de faire d'eux, aujourd'hui, une source de contamination pour leur environnement.

Une situation de « combattant »

S'ajoutent à la tuberculose nombre d'affections respiratoires, virales en particulier, peu connues sous les latitudes d'où proviennent généralement les immigrés.

Les travailleurs migrants payent également un lourd tribut aux accidents du travail et aux maladies professionnelles : les accidents sont, en effet, près de deux fois plus fréquents chez eux que chez les Français, en particulier dans le secteur du bâtiment et des travaux publics ; les maladies professionnelles frappent lourdement les travailleurs de l'industrie du ciment et des lubrifiants où les migrants sont proportionnellement très nombreux.

La pathologie digestive, d'autre part, est importante chez les travailleurs immigrés : ulcères de l'estomac et du duodénum en particulier, douleurs multiples et d'origine difficile à déterminer. Douleurs, aussi, de type rhumatismal, lombaires, « polymorphes », dont les médecins ont souvent quelque peine à identifier la cause. C'est que l'on entre ici dans le vaste domaine de la plainte somatique, expression profonde de la difficulté d'adaptation, dont témoigne aussi la fréquence des troubles mentaux, dépressifs en particulier, dont souffrent les travailleurs migrants.

Comme le souligne le docteur Olivier Boitard, au nom du Comité médico-social pour la santé des migrants (2) : « *Le migrant, à son arrivée, doit modifier ses énergies physiques et psychiques pour résoudre un grand nombre de problèmes, notamment matériels. Il est ainsi dans une situation de « combattant », ce qui laisse peu de prise à l'émergence d'angoisse et de dépression.* » Mais cet état, ajoute-t-il, est provisoire : lorsque survient la maladie organique, l'accident du travail ou la dépression, fût-elle masquée par une pathologie somatique, la « décompensation » s'instaure, qu'il faut évidemment traiter comme telle.

Difficultés d'intégration

Il est de peu de secours d'évoquer alors le « syndrome méditerranéen », notion vague à laquelle l'on a trop fait appel pour remédier à l'incertitude. Les troubles du sommeil, fréquents ; ceux de la sexualité, plus fréquents encore compte tenu des conditions d'isolement dans lesquelles vivent les migrants ; les tentatives de suicide, qui apparaissent davantage chez la seconde génération, ainsi que la toxicomanie, appellent de toute évidence une prise en charge adaptée : adaptée grâce à une connaissance minimale des conditions de vie des migrants, et, de préférence, de leur langue.

Restent les conditions de la surveillance de la grossesse et de l'accouchement chez les femmes immigrées qui demandent une vigilance particulière, compte tenu des risques singuliers auxquels elles sont exposées : risque de prématurité, donc de mortalité périnatale élevée. Des efforts importants ont été fournis sur ce point avec succès, en France, au cours des dix dernières années.

En dépit de ces caractéristiques pathologiques particulières, la population migrante recourt relativement peu au système de soins. Elle s'adresse davantage — proportionnellement — que la population française à l'hôpital, mais peu à la médecine de ville. Cette sous-consommation globale est une marque supplémentaire des difficultés de l'intégration, du refus de la maladie — lorsque le corps reste la seule richesse — donc du refuge dans des « douleurs » et des pathologies peu interprétables par des analyses trop rationnelles.

CLAIRE BRISSET.

(1) Cf. professeur Marc Gentilini, docteurs Gilles Brücker et Robert de Montvalon, « Santé publique et migrants » *la Revue du praticien*, février 1984.

(2) 23, rue du Louvre, 75001 Paris.

LE DÉBAT SUR L'ÉCOLE PRIVÉE

M. André Laignel (PS) envisage une simple actualisation des lois Debré et Guermeur

M. André Laignel, député socialiste et maire d'Issoudun (Indre), adopte un profil bas à propos de l'école privée en envisageant la solution rapide du dossier par une simple modification technique des lois existantes.

Dans un entretien accordé au *Quotidien de Paris* du 21 août, celui qui, défenseur convaincu de la laïcité, présida la commission spéciale créée à l'Assemblée nationale pour étudier le projet de loi Savary affirme ne pas connaître « *les textes que prépare Jean-Pierre Chevènement* ». « *Mais sur le fond*, poursuit-il, *je crois simplement que plusieurs textes seront nécessaires, dont certains, d'ailleurs, ne seront pas d'ordre législatif. Les lois Debré et Guermeur peuvent être, en effet, actualisées par décrets. Il n'est donc pas*, a priori, *invraisemblable qu'il n'y ait pas de nouvelle loi.* »

L'actualisation des textes existants s'impose, selon M. Laignel, en matière de décentralisation et de création de postes ; il note au passage qu'un consensus existe avec l'école privée sur ce dernier point. Constatant son accord avec les partisans de l'école privée sur la nécessité d'une toilette des textes existants, dont il se contenterait, le député de l'Indre poursuit : « *Les débats des trois dernières années ont montré que le privé ne souhaitait pas l'intégration. Or, nombre de laïques ne la veulent pas non plus. Alors, pourquoi s'enfermer dans ce principe ? Je conçois bien que le principe d'un grand service public de l'éducation puisse être intellectuellement satisfaisant. Mais puisque le privé le refuse, préférant une logique d'enfermement, laissons-lui l'assumer.* »

Tout en affirmant qu'il se réjouit du retrait du projet de loi Savary, texte qu'il juge « *trop ambitieux* » et exigeant « *trop de sacrifices de la part des laïques* », M. Laignel rend hommage à M. Savary, « *qui, pendant trois ans, a tenté avec obstination de rapprocher des points de vue éloignés* ». « *En vérité*, assure le député, *je suis persuadé que cette loi* [Savary] *appartiendra à la catégorie de ces textes que l'on regrette longtemps. Après tout, il signifiait la reconnaissance, par la gauche, de l'enseignement privé, auquel elle apportait des moyens financiers considérables. Il est donc à mon sens évident que le privé a raté là une grande occasion.* »

M. Laignel semble regretter que les laïques aient préféré organiser de multiples manifestations dispersées en France plutôt qu'un seul rassemblement à Paris, mais croit que le débat public-privé « *a permis à l'idée laïque de reprendre force* ». Et d'assurer : « *La question de la définition des rapports entre le public et le privé resurgira un jour ou l'autre. On a raté une chance, alors que le consensus était possible après le dépôt d'amendements qui étaient très modérés. C'étaient, encore une fois, les laïques qui faisaient le plus de sacrifices, et ils étaient prêts à le faire parce que c'était un gouvernement de gauche qui le leur demandait.* »

Une semaine au fond d'un ravin

M. Roland Rouet, soixante-quatorze ans, retraité de la SNCF et domicilié à La Gaude (Alpes-Maritimes), n'oubliera pas de sitôt sa récente mésaventure. Grand marcheur, M. Rouet était parti, le 13 août, pour une randonnée solitaire dans les gorges de la Cagnes, près de Cagnes-sur-Mer. Alors qu'il cheminait sur un sentier, une pierre le fit malencontreusement trébucher, sa chute l'entraînant jusqu'au bord du lit d'une étroite rivière.

La cheville fracturée, M. Rouet, à qui tout mouvement était interdit, est resté une semaine entière dans sa fâcheuse posture. Il a fallu rien moins qu'un hélicoptère équipé d'un treuil pour délivrer le septuagénaire. Affaibli, mais non en danger de mort, M. Rouet a été conduit à l'hôpital où l'on a réduit sa fracture.

Un Algérien accuse des policiers de Metz d'être responsables de la mort de son épouse

M. Saïd Aoudache, ressortissant algérien, accuse, dans une lettre ouverte adressée au président de la République, des policiers de Metz et de Thionville d'être responsables de la mort de son épouse, après une perquisition à leur domicile de Jœuf (Meurthe-et-Moselle).

Au cours d'une enquête judiciaire, les policiers venaient récupérer des bijoux volés et ont dû emmener Mme Aoudache au commissariat afin d'opérer une fouille corporelle. Selon M. Aoudache, qui se trouvait en Algérie au moment des faits, les policiers auraient fait tomber sa femme, âgée de quarante-sept ans et diabétique, puis l'auraient traînée dans le couloir « *en lui donnant des coups* » et enfin lui auraient vidé « *au visage une bombe lacrymogène dont la majeure partie a été inhalée* ». Laissée libre après avoir été examinée au commissariat par un médecin qui avait jugé son état normal, Mme Aoudache devait décéder dans la nuit à l'hôpital de Briey (Meurthe-et-Moselle).

Selon le procureur de la République à Briey, M. Gérard, les accusations de M. Aoudache n'ont aucun fondement. Les résultats de l'autopsie sont formels : « *Mort naturelle* » qui paraît due à un « *coma diabétique acidocétosique inaugural* ». Mme Aoudache avait un taux de 5 grammes de sucre par litre de sang. Les autorités judiciaires ne contestent pas l'emploi d'une bombe lacrymogène par les policiers, mais affirment qu'il visait uniquement la résistance de certains des onze enfants du couple lors de la perquisition. M. Aoudache affirme qu'il a décidé de porter plainte contre X... avec constitution de partie civile. Mardi 21 août, le procureur de la République n'avait toujours pas reçu cette plainte.

EN BREF

Un village du Morbihan ne veut pas d'une « poudrière »

L'enquête d'utilité publique portant sur l'extension du dépôt de munitions du camp militaire de Saint-Cyr-Coëtquidan (Morbihan) s'est ouverte mardi 21 août. Le projet concerne, en tout, huit communes et porte sur la création d'un centre de stockage de 2 200 tonnes de munitions à l'emplacement de l'actuel dépôt, dont la capacité actuelle est limitée à 600 tonnes. La population de Beignon, village voisin, s'inquiète vivement de cet accroissement, et le club du troisième âge, principale association locale, a constitué un comité de défense pour protester contre l'installation d'une « *poudrière* » à moins de 2 kilomètres du village.

● *Hold-up au bulldozer.* — C'est aux commandes d'un bulldozer qu'ils avaient dérobé sur un chantier de construction que des cambrioleurs ont détruit, dans la nuit du vendredi 17 au samedi 18 août, le mur d'un supermarché de Pithiviers (Loiret). Une fois le passage ouvert, les malfaiteurs se sont emparés du coffre-fort de la grande surface, qui contenait 250 000 francs en espèces et en chèques. — *(Corresp.)*

● *Le Centre Leclerc de Carcassonne sera reconstruit.* — La commission départementale d'urbanisme commercial (CDUC) de l'Aude, réunie lundi 20 août, a donné un avis favorable à la reconstruction du Centre Leclerc de Carcassonne détruit par un incendie provoqué par des viticulteurs dans la nuit du 20 au 21 avril. Le magasin devra toutefois avoir la même surface de vente qu'auparavant, soit 2 500 mètres carrés.

● *Accident d'un Mirage belge.* — Un Mirage-5 des forces aériennes belges, qui effectuait une mission d'entraînement, s'est écrasé, lundi 20 août, dans un champ près de Namur. Le pilote a été tué. L'accident n'a, en revanche, fait ni victime civile ni dégâts au sol. Il s'agit du vingt-neuvième Mirage-5 perdu par la force aérienne belge depuis 1970. — *(AFP.)*

Trois prostituées victimes d'un détraqué sexuel

Grenoble. — Trois prostituées âgées de trente-deux, vingt-huit et vingt-quatre ans, qui avaient été retrouvées noyées dans l'Isère, l'une en mars, puis les deux autres au cours du mois de juillet, ont été victimes d'un détraqué sexuel. Les policiers et les gendarmes grenoblois, qui avaient, au début de leur enquête, envisagé l'hypothèse d'un règlement de comptes entre les « *protecteurs* » des péripatéticiennes des quais de l'Isère, ont arrêté, il y a deux jours, un jeune homme de vingt-deux ans, marié et père d'un enfant, dont l'identité n'a pas été révélée. Il serait le suspect numéro un pour ces trois meurtres. Le meurtrier présumé était toujours gardé à vue, mardi matin 21 août, à l'hôtel de police de Grenoble. — *(Corresp.)*

● *Deux accidents mortels dans les Hautes-Pyrénées.* — Lundi 20 août, Sophie Olivier, treize ans, et René Joseph Lopez, soixante-sept ans, ont trouvé la mort dans les Pyrénées. La jeune lycéenne, qui faisait partie d'un groupe de sept personnes, a été frappée par la foudre au cirque de Gavarnie. René Joseph Lopez, qui venait de réaliser l'ascension du pic de l'Ustou (2 850 mètres d'altitude), a glissé alors qu'il redescendait et, après une chute de 200 mètres, s'est écrasé sur les rochers.

● *Un train heurte un butoir gare du Nord.* — Un train de banlieue qui entrait en gare du Nord à Paris mardi 21 août en provenance de Pontoise a heurté le butoir et a défoncé le quai d'arrivée sur plusieurs mètres. L'accident, qui eu lieu peu après 8 heures, n'a fait que peu de dégâts, la vitesse de la rame automotrice était très faible, 13 km/h selon la SNCF. Quelques passagers ont été légèrement commotionnés et huit personnes ont été conduites à l'hôpital pour examen. Le matériel, selon la SNCF, ne serait pas en cause.

La démission d'un dirigeant d'entreprise au Pays basque

Par crainte de voir l'entreprise qu'il dirige être l'objet d'un nouvel attentat, M. Pantxo Daguerre, directeur de la coopérative de meubles Denek, de Saint-Martin-d'Arrossa (Pyrénées-Atlantiques), endommagée le 9 août par un incendie criminel, a démissionné de ses fonctions le lundi 20 août. M. Daguerre a indiqué qu'il avait pris cette décision parce que la demande de protection des biens et du personnel de la coopérative qu'il avait adressée aux autorités départementales était restée vaine.

La coopérative compte trois réfugiés basques espagnols parmi ses cinquante-cinq employés. Le 3 mai dernier, deux ouvriers basques espagnols de la Denek avaient été l'un tué par balles, l'autre gravement blessé lors d'un attentat revendiqué peu après par le GAL (Groupe antiterroriste de libération).

« *Les clés et l'avenir de l'entreprise sont entre les mains du gouvernement* », a indiqué M. Daguerre, avant de préciser que la coopérative « *dispose d'un carnet de commandes d'un mois et demi* » et que, à son avis, « *il n'existe aucune raison économique* » d'en fermer les portes.

● *Vente record d'un yearling à Deauville.* — Le cheikh Mohamed al Maktoum (Emirats arabes unis) a, par l'intermédiaire d'un courtier, acquis, lundi 20 août à Deauville, la pouliche *Shirley Heights*, demi-sœur de Mendez, pour la faramineuse somme de 7,6 millions de francs. C'est la plus forte vente aux enchères jamais enregistrée dans la cité du Calvados pour un yearling (cheval pur sang âgé d'un an).

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Charlotte et Jean-Pierre DINTILHAC, David, Raphaël, Julien, Etienne, ont la très grande joie d'annoncer la venue au monde de

Gabriel,

à Melun le 15 août 1984.
52, avenue Gallieni,
77590 Bois-le-Roi.
81190 Mirandol-Bourgnounac.

– Deborah et Julie ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite sœur

Évelyne,

à Paris, le 12 août 1984.

Hélène et Joseph Zyss,
28, rue Desaix,
75015 Paris.

Décès

– Les familles Bosson, Hermant, Jeudy, Carvalho de Oliveira, Brezisky,
Et ses amis,
font part de la mort accidentelle de

M. Jacques BOSSON,
architecte, scénographe et enseignant,

survenue le 9 août 1984 en Ardèche, à l'âge de cinquante-neuf ans.

La bénédiction, à l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, et l'inhumation, au cimetière de Bagneux, ont eu lieu le 16 août.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Gilbert BOUCHACOURT,

survenu à Toulon, le 15 août 1984.

De la part de Mme Alain Bouchacourt, ses enfants et petits-enfants.

23, colline Saint-Laze,
83190 Ollioules.

– On nous prie de faire part du décès, le 9 août 1984, de

M. Georges GRANDEMANGE,
âgé de quatre-vingt-treize ans,
ancien combattant 1914-1918,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaillé militaire,
croix de guerre à sept palmes.

L'inhumation a eu lieu à Nice, le 11 août.

Les Veyans de Saint-Cézaire,
06530 Peymeinade.

M. Claude JEUNEMAITRE,
conseiller général (opposition)
du canton de Conty (Somme),

est décédé d'une crise cardiaque, le jeudi 16 août.

[Né en mars 1928, M. Claude Jeunemaître, négociant en grains (il fut président régional de cette profession), avait été adjoint au maire de Conty, avant de devenir, en 1966, premier magistrat de cette commune. Il n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat aux élections municipales de mars 1983.

En 1967, lors d'une élection cantonale partielle consécutive au décès de René Chabault, il avait été élu conseiller général du canton de Conty.

Constamment réélu depuis lors, M. Jeunemaître était membre de la commission chargée des dossiers d'équipement à l'assemblée départementale. Il était chevalier dans l'ordre national du Mérite et chevalier du Mérite agricole.]

– *Gaillard.*
Les obsèques de

M. Iéchoua Ben Yosef
(Jésus, fils de Joseph)
Sauveur-René LEVI-VALENSIN

ont eu lieu dans l'intimité, le 14 août 1984, au cimetière de Gaillard (Haute-Savoie).

Le défunt était connu sous le nom de René Valensin, son père ayant jugé bon, pour prémunir son fils contre l'antisémitisme, de ne pas faire rectifier l'erreur d'état civil qui avait entraîné l'abandon de la particule.

« La poussière va à la terre d'où elle est venue, et l'âme retourne à Dieu dont elle émane. »

– Mme Nicolas Louvier,
son épouse,
M. *Franck Louvier,*
son fils,
M. et Mme Sylvain Jaulin,
sa fille et son gendre,
Ses frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, nièces et neveux,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Nicolas LOUVIER,
chevalier de l'ordre du Mérite,

survenu à son domicile, le 20 août 1984, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie aura lieu le mercredi *22 août au cimetière du Montparnasse.*
Réunion porte principale à 16 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, avenue George-V, 75008 Paris.
23, rue Sayer, 92200 Neuilly.
58, bd de La Tour-Maubourg,
75007 Paris.

– Les collaborateurs et collaboratrices de la S.A. Élysées soieries et de la S.A. Dorian Guy

ont le regret de faire part du décès de leur président-directeur général,

M. Nicolas LOUVIER,
chevalier de l'ordre du Mérite,

survenu le 20 août 1984.

– Martine Millot-Bombard,
son épouse,
Dominique et Janou Millot,
ses enfants,
Hervé, Laurent, Claude,
ses petits-enfants,
Caroline et Valérie,
ses arrière-petites-filles,
Les familles Millot, Bentz, Bombard, Fournier,
ses frères, sœur, neveux et nièces, beau-frère, gendre et ses nombreux amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean Ernest MILLOT,

survenu à son domicile seine-et-marnais le 18 août 1984, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 22 août 1984 en l'église de Vaux-le-Pénil, près de Melun, à 10 h 30, suivie, selon la volonté du défunt, de l'incinération, qui aura lieu au cimetière de Joncherolles, à Pierrefitte, à 14 h le même jour.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Ginette Porter,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,

ont la tristesse de faire part du décès accidentel de

M. Gilbert Edwin PORTER,

survenu le 13 août 1984.
Les obsèques ont été célébrées le 20 août, dans l'intimité familiale, au cimetière de Montmartre.

10, rue Beausset,
75015 Paris.

Remerciements

– M. Raphaël Amouyal,
Ses enfants,
Et toute la famille,
remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur grande douleur lors du décès de leur très chère et regrettée

Mme Raphaël AMOUYAL,
née Rachelion Tordjman.

Les prières des sept jours auront lieu mardi 21 août, à 19 heures, à l'oratoire, 2 *bis*, rue Omer-Talon, 75011 Paris.

– Mme Christian Kiener,
ses enfants et petits-enfants,
très touchés des nombreuses marques de sympathie lors du décès de

M. Christian KIENER,
remercient tous ceux qui se sont associés à leur pensée.

Communications diverses

– Le Consistoire israélite de Paris informe les fidèles qu'un office solennel célébré dans le cadre des manifestations officielles, à l'occasion du 40e anniversaire de la libération de Paris aura lieu le vendredi 24 août, à 18 heures précises, à la Grande Synagogue, 44, rue de la Victoire, 75009 Paris.

ANNIVERSAIRE

Un promeneur dans Paris insurgé

II. – *Naissance d'une insurrection*

Nous continuons de reproduire les reportages de Jean-Paul Sartre sur la libération de Paris publiés par Combat *en août 1944.*

par JEAN-PAUL SARTRE

***COMBAT*, mardi 29 août 1944.**

Samedi matin.

Il y a une géographie de l'insurrection : dans certains quartiers, la bataille fait rage depuis quatre jours sans désemparer ; dans d'autres, le calme se maintient avec une sorte de fixité presque inquiétante (à Montparnasse, dans le quatorzième, dans le quinzième).

Mais la carte de Paris combattant serait difficile à dresser : en beaucoup d'endroits la bataille s'est étendue d'abord comme une inondation et puis s'est retirée, laissant les rues à sac, désertes et tranquilles, avec quelques chicanes et des cadavres de camions, tandis que d'autres quartiers passaient lentement de la paix à la guerre. C'est un de ces derniers que je veux vous décrire aujourd'hui. Je voudrais vous montrer la naissance de l'esprit insurrectionnel.

Le quartier qui s'étend entre la Seine, la rue Dauphine, le boulevard Saint-Germain et la rue Bonaparte est tout à fait calme. La rue de Seine et la rue de Buci grouillent de ménagères en quête de vivres et de flâneurs en quête de nouvelles. On s'aborde en riant, on se dit : « Ils sont tous partis cette nuit. » Une sorte d'inertie pèse encore sur cette foule, elle souhaite que Paris soit évacué sans effusion de sang, elle attend les Alliés comme un cadeau. Quelques personnes poussent jusqu'au boulevard Saint-Germain et reviennent déçues : le drapeau à croix gammée *flotte encore au* Sénat : « ils » sont encore là.

Mais il ne peut s'agir que d'un léger retard, encore quelques heures de patience, et plus d'un se dispose à traverser Paris pour aller attendre les Alliés aux portes de la ville. Des cyclistes qui viennent de la Concorde rapportent les premières nouvelles de l'insurrection.

Vers midi, elles sont encore confuses : *« Tout est barré là-bas ; on nous a détournés par des petites rues ; on tire sur l'esplanade des Invalides. »* Les femmes qui font la queue devant la boulangerie de la rue de Buci entourent les cyclistes : *« Qui tire ? » « Les Allemands »* – *« Sur qui tirent-ils ? »*. La réponse est invariable : *« Nous ne savons pas. »* Peu après une patrouille allemande sort à pas lents du Sénat, l'arme à la main, tourne sur le boulevard Saint-Germain et s'éloigne *dans la direction de la* Chambre des députés.

On suit des yeux les uniformes vert foncé sous les arbres vert clair ; le boulevard Saint-Germain se vide devant eux. Déjà avec la chaleur de midi, quelque chose de sinistre pèse sur la joie du matin. *Le* Sénat énorme et noir, tout au bout de sa rue vide, paraît vénéneux avec cet insupportable drapeau qu'on regarde malgré soi. Mais on a peine à croire malgré tout que les balles sifflent à moins de 1 kilomètre.

Vers 3 heures, première rafale. Au carrefour de l'Odéon, le combat a commencé. Des FFI viennent de s'emparer d'une camionnette allemande. Mais pour les habitants du quartier, les visages de leurs défenseurs sont encore inconnus. Les Forces de la Résistance sont presque un mythe : on y croit de toutes ses forces mais on ne les connaît pas. S'agit-il de quelques escarmouches locales, comme certains l'espèrent encore, ou l'insurrection va-t-elle se généraliser ? Les concierges mettent *le nez à leur porte, les gens qui* rêvaient dans leur salle à manger devant les restes de leur maigre repas descendent dans la rue, en manches de chemise. Des groupes se forment. On regarde le Sénat, on regarde vers le carrefour de l'Odéon. *Une vingtaine de soldats allemands* sortent du Sénat et descendent la rue de Seine. La foule les regarde venir, placide.

Mais à peine sont-ils parvenus sur le boulevard Saint-Germain qu'ils arrosent tout à coup la chaussée et le trottoir d'une rafale de mitraillette, sans même regarder ce qu'ils font. Par principe, dirait-on. C'est ce qu'ils appellent élégamment un nettoyage. La foule, surprise, n'a pas eu le temps de se mettre à l'abri. Deux femmes tombent, un vieillard a l'épaule traversée. En un clin d'œil, la rue se vide : ils vont tirer encore une fois.

Seul un homme âgé qui ne peut courir reste sur le boulevard. Les Allemands le visent. Il se rue sur la porte close d'un immeuble voisin, il frappe de toutes ses forces, il frappe de toutes ses forces, il suffit qu'on lui ouvre. La porte demeure fermée. Les Allemands tirent et l'homme tombe, frappé dans le dos par cinq balles.

A présent, les Allemands sont passés, les gens sortent prudemment puis s'enhardissent. Des brancardiers ont transporté les corps. Devant l'immeuble, une flaque de *sang demeure, comme une accusation.* La porte s'ouvre tout à coup et une tête velue et flasque apparaît. C'est le concierge qui a refusé d'ouvrir. Il regarde la flaque d'un air de blâme, disparaît, puis revient avec un seau et un balai, et il se met à laver le sang, indifférent et minutieux comme si c'était une tache de cambouis. Alors, tout à coup, la fureur de la foule se déchaîne. C'est sa première manifestation collective : c'est la première fois, depuis le matin, qu'elle prend conscience d'elle-même. Elle entoure le concierge, elle le malmène : *« Ah ! tu peux bien le laver ce sang, c'est à cause de toi qu'il a coulé »*, et l'autre les regarde, blême et stupide. Je me suis promené dans tout Paris depuis quatre jours, et c'est la seule fois que j'ai lu la peur, la vraie peur *dans les yeux* d'un Parisien. *Ce fait* vaut d'être noté.

Il a suffi de cet événement : les gens sont transformés. Leurs petits rêves douillets d'évacuation pacifique sont morts. Ils ne sont pas encore des combattants, puisqu'ils *n'ont ni armes ni consignes, mais* déjà ils ne sont plus tout à fait des civils. Ils ont pris parti. Ils restent aux fenêtres, dans la rue, un peu pâles, durs, aux aguets. La guerre est là, sous le soleil. Mais l'escarmouche a pris fin, le soir tombe, on n'entend que les crépitements secs qui viennent des quais, les grands coups sourds et lointains qu'on tire sur la place de la préfecture, le timbre argentin des voitures d'ambulance qui rappelle celui des tramways d'avant-guerre, le seul bruit pacifique de ces journées sanglantes.

Prochain article :

COLÈRE D'UNE VILLE

● *Manifestation de l'ANACR.* – Le jeudi 23 août, à 18 h 30, l'Association nationale des anciens *combattants de la Résistance* ranimera la flamme sous l'Arc de triomphe. L'association groupe des résistants de tous mouvements, des réseaux et des FFL.

Le rassemblement aura lieu à partir de 17 h 45, à l'angle de la rue *Balzac et de l'avenue des Champs-Elysées.*

L'Occupation en Limousin

ÉVASION OU LIBÉRATION ?

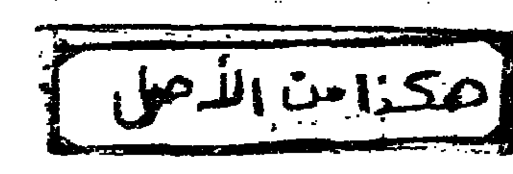
Un lecteur de la Charente, M. Francis Cordet, nous a adressé une lettre dans laquelle il écrit notamment :

La lecture du témoignage du lieutenant-colonel Guigouin, paru dans le numéro du *Monde* daté 22-23 juillet 1984 m'incite a apporter une précision.

En ce qui concerne le camp de Nexon (Haute-Vienne), j'affirme qu'il n'y a eu aucune libération par la 1re brigade de marche, mais évasion spectaculaire d'un certain nombre de détenus. Ce camp comptait en effet, à l'intérieur de son enceinte de barbelés, trois types d'internés : l'énorme part avait pour raisons d'internement le marché noir (dans les deux cents) ; une soixantaine de détenus politiques (inspecteurs de la SN, gendarmes, voire gardes de GMR) *peuplaient un autre quartier* ; enfin au centre un « îlot spécial » véritable camp à l'intérieur de l'autre regroupait une douzaine de « terroristes » condamnés le 20 mai par le tribunal spécial de Limoges à des peines de travaux forcés de durées diverses (jusqu'à vingt-cinq ans) mais toutes « exécutoires en Allemagne », ainsi que lu au prononcé de la sentence.

Appelé « centre de séjour surveillé », le camp était surveillé par des anciens de la LVF (rapatriés, pour raisons de santé ou de blessures, de Russie), commandé par un officier supérieur du maintien de l'ordre, qui faisait appel en renfort de garde à des brigades de gendarmerie ; en l'occurrence celle d'Excideuil, brigade motorisée constituée de jeunes gendarmes.

L'initiateur de cette évasion fut un capitaine de gendarmerie transféré peu avant du camp d'Evraux-les-Brins : le capitaine Pol Dupuy (ou Dupuis ?) qui commanda par la suite le I/50e RI reconstitué à partir de la brigade RAC et termina sa carrière comme commandant militaire du palais de l'Elysée, sous la présidence du général de Gaulle.



Le Monde

culture

NOTES

Action culturelle

Le Finistère s'équipe

Le département du Finistère a décidé de développer sa politique culturelle en y faisant participer les élus locaux et les associations du département. Une association Arts et Culture, présidée par M. Jean-Yves Cozan, a été créée dans ce but.

L'idée de départ est de recenser dans un même programme toutes les manifestations culturelles de la région afin de leur assurer une publicité commune. Les habitués du concert d'orgue de Locronan ou des Semaines internationales de Brest et du Léon ou encore des Semaines musicales de Quimper ont donc pu bénéficier de la liste de toutes les autres manifestations du département.

Deuxième objectif de l'association Arts et Culture : faire revivre le patrimoine breton. De nombreux châteaux et chapelles restaurés ont ainsi trouvé une vocation culturelle. Enfin, l'association veut faire sortir les maisons de la culture des grandes villes afin de faire bénéficier le secteur rural et les petites communes de leurs activités.

D'autre part, les chorales sont désormais subventionnées ainsi que les traditionnels chanteurs bretons. Dans le domaine des arts plastiques, une demi-douzaine de lieux d'expositions ont été mis à la disposition des artistes.

M.-C. R.

Jazz

SUN RA
AU NEW MORNING

Une légèreté prémonitoire

Coiffé d'un bonnet miroitant, accoutré d'étoffes chamarrées ou de gilets métalliques, impérial devant son synthétiseur, dont il joue parfois de dos, l'un des dieux Soleil, Sun Ra, est de retour à Paris. L'Arkestra en club, au New Morning, c'est tout de même une nouvelle inattendue, d'autant qu'on annonce plus souvent la fermeture des clubs de jazz que leur réouverture prématurée au milieu de l'été.

Depuis les débuts, dont personne ne saurait fixer la date, il y a chez Sun Ra un goût ironique de la cérémonie, du falbala et des excès (vestimentaires ou sonores) qui masque quelques vérités. Avec une légèreté prémonitoire, il a commencé de bricoler des claviers électriques dès 1953. Dès les premiers concerts, l'Arkestra a toujours accordé de longues plages aux ensembles de percussion – comme les orchestres africains aujourd'hui, et beaucoup de groupes de jazz.

Eclairage, spectacle, effets, jongleries, grandes masses sonores emportées par leur dérive : Sun Ra a spontanément prôné tout un nombre de recettes payées aujourd'hui de succès dans les musiques populaires. Il n'est pour sa part jamais devenu riche ni célèbre. Au mieux, on l'a pris pour un charlatan quand il était un précurseur. *« Je demande à mes musiciens de jouer l'impossible*, dit-il, *et parfois ils le font. »* Ce qui est sûr, c'est qu'à la tête de sa fidèle communauté il offre toujours un festin sans compter.

FRANCIS MARMANDE.

★ Sun Ra au New Morning, du 21 au 26 août.

Théâtre

« LE SOURIRE DU CHAT »
POUR LES ENFANTS

Pigeon vole

C'est un beau défi que de créer, comme l'a fait Bruno Castan, une nouvelle compagnie et un nouveau spectacle en fin de saison dans une maison de la culture en difficulté, celle de la Seine-Saint-Denis.

Spectacle symbolique à coup sûr que ce *Sourire du chat* destiné en principe aux enfants et qui se ramène à une vaste fable sur l'irrépressible besoin de voler de l'homme, d'Icare au delta-plane en passant par le dérisoire élan du clown qui veut se faire aussi libre que le trapéziste. Seul et sans s'appuyer du secours des mots ou presque, c'est à une magistrale pantomime pathétique que se livre Vincent Morieux dans les très lumineux décors de Jean-Baptiste Manessier.

Tout le spectacle repose sur les épaules de cet acteur atlante. Des cintres aux trappes, il envahit l'espace scénique de son désir violent de s'arracher à la terre. C'est, sous le regard d'un monstrueux chat de polystyrène au rire déchirant, une collection d'instants cruels jusqu'au moment où le rideau de fer vient définitivement écraser l'apprenti rêveur. Fable sinistre à la mesure des temps de déception, le *Sourire du chat* est en tournée et sera repris à la rentrée à Bobigny.

BERNARD RAFFALLI

EXPOSITIONS

L'HOMMAGE A SCHIAPARELLI

Les deux effets de la lumière

Est-ce parce que son marché, en France, résiste mieux que d'autres industries, ou est-ce au contraire pour l'empêcher de se trouver une plus efficace patrie en Italie, au Japon ou aux Etats-Unis ? Toujours est-il que la mode et son histoire sont depuis deux ou trois ans objets des faveurs et de l'Etat et de la Ville de Paris. Faveurs distinctes, et même concurrentes, d'absurde manière, puisque la capitale va voir ses collections partagées entre l'actuel musée de la mode et du costume, au palais Galliera, et le Musée national des arts de la mode, qui devrait ouvrir ses portes en 1985 dans une partie des locaux du Musée des arts décoratifs, au Pavillon de Marson, extrémité du Louvre et fragment du futur Grand-Louvre... Une vraie poupée russe.

Russe, et capricieuse dès avant sa naissance : de maladresses en malentendus, l'exposition qui devait en faire la gloire et l'ouverture, consacrée à Yves Saint-Laurent, est d'abord allée faire les beaux jours de New-York, au Metropolitan Museum, où elle se poursuit d'ailleurs. Saint-Laurent viendra malgré tout en France, mais en 1986. Il sera son propre commissaire mais sera mis en espace et en scène par le décorateur Jacques Grange, ce qui est d'un chic fou. D'un chic tout aussi éperdu quoique plus littéraire, sera l'exposition inaugurale du musée, consacrée à « la mode et ses amants », le commissaire général en sera l'écrivain Edmonde Charles-Roux, qui, pour avoir été rédactrice en chef de l'édition française de *Vogue* pendant quinze ans, a quelques raisons de connaître son sujet. Les membres de l'académie Goncourt, solidaires et confraternels, apporteront leur concours pour le choix des textes.

Le chic, les mondanités, tout cela est fait pour la mode, comme la mode est faite pour le beau monde et son lustre. La mode en tout cas est faite pour être portée, montrée, vécue, et c'est tout le problème des musées et des expositions qui lui sont consacrés. Alors que la muséologie a fait de considérables progrès, que la peinture, les objets et même l'architecture donnent lieu à des présentations parfois très sophistiquées, peut-on, en matière de costume et de mode, se contenter encore de mannequins statiques, visibles ou invisibles, sur lesquels pendouillent, dans des attitudes de vie simulée, des oripaux ternis par la poussière, raidis par les ans, décolorés par la lumière, éventuellement infirmes d'un bouton, d'une paillette, d'un strass ? Peut-on, en 1984, imaginer des costumes sans les mouvements qui les font vivre ?

Bien qu'en progrès par rapport aux expositions de ce type, l'hommage à Elsa Schiaparelli souffre lui aussi de ce côté « grenier », pauvre mais sympathique. On a pu le mesurer en visitant les salles du pavillon des arts, successivement le jour de l'inauguration puis un jour normal d'ouverture. Lors de l'inauguration, l'exposition, noyée dans ce genre de foule bruyante et caquettante qu'avaient dû connaître les modèles présentés, avait tout l'éclat des plus brillantes soirées. Trois jours plus tard, la même exposition prenait l'air âcre et triste d'un buffet de gare aux odeurs de tabac froid. Les salons avaient perdu leurs ors et restituaient la sobriété banale de l'aluminium, et tous ces vêtements voués au luxe prenaient l'allure de l'inventaire après décès d'une princesse ruinée. Car c'est l'autre caractéristique de la mode que de ne pouvoir supporter la pauvreté ni l'apparence de pauvreté, et l'on ne peut s'empêcher d'opposer cet hommage à Schiaparelli aux bruits et aux lumières des salons et des défilés qui animent la capitale au rythme des saisons.

Entre la vie et la momification des vêtements, entre les lumières qui les lancent, et celles qui les ternissent lors de l'hommage posthume, le contraste peut être brutal. Ici il l'est paradoxalement d'autant plus que l'exposition a été plus soignée. La pauvreté (relativement bien sûr au budget des salons) n'est jamais plus visible que lorsqu'elle se cache. Il serait temps d'imaginer une muséologie de la mode qui sache utiliser les ressources de la vidéo, par exemple, et non plus seulement celles du musée Grévin, les têtes de cire en moins. Mais le temps c'est de l'argent, et les crédits de l'État comme ceux de la Ville n'ont pas que la mode pour souci.

Et Schiaparelli avec tout ça ? C'est une vraie belle idée que d'avoir rendu cet hommage à ce « *chef d'orchestre* » de la mode », comme l'appelle John Palmer White dans un livre à paraître (1). C'est ensuite un joli tour de force d'avoir pu réunir tant de modèles, de témoignages, de souvenirs, pour restituer d'une manière aussi cohérente et aussi continue la carrière de « Schiap » (comme évidemment on l'appela) entre 1927, ouverture de son premier magasin, et 1954, date à laquelle elle se retire dans son hôtel de la rue de Berri (l'affaire continuant, place Vendôme, de prospérer sur sa lancée) où elle mourra en 1973. En vingt-sept ans, elle aura accumulé un trésor de liberté et d'imagination, de fantaisie transcendée, d'élégance. Elle le portait d'ailleurs sur le plus singulier, le plus étonnant des visages.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) Cité dans le catalogue, dont l'excellence est tempérée par le fait que la moitié des textes y sont en anglais, non traduits. C'est peut-être chic, mais pas poli ni commode pour tout le monde.

★ Jusqu'à fin août.

A ÉTRETAT

Le rayonnement d'Albert Gleizes

Albert Gleizes passe surtout aux yeux du public pour un des pionniers du cubisme – avec Jean Metzinger. C'est oublier qu'auparavant il avait animé le groupe de l'Abbaye de Créteil, aux côtés de Charles Vildrac, Georges Duhamel, Jules Romains, Pierre-Jean Jouve. Et qu'après 1920... La rétrospective réalisée par Pierre Alibert, qui, l'automne 1982, célébra son centenaire à la Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, avait déjà rendu justice à un artiste hors du commun qui non seulement voulut renouveler et dépasser sa/la peinture, mais qui, en de nouvelles expériences communautaires, a transmis son enseignement par l'écrit et par l'exemple.

L'exposition qui, à Etretat pour quelques jours encore, tente de rafraîchir notre mémoire, met l'accent sur son rayonnement, car elle s'articule « autour d'Albert Gleizes ». Patronnée par la municipalité de la station balnéaire et le conseil régional de Haute-Normandie, organisée par Bruno Delarue, Etienne Veyrin-Forrer et l'Union artistique de Fécamp et du Pays de Caux, elle cherche du même coup et tout d'abord à reconstituer le parcours d'un artiste que l'étiquette de « cubiste » recouvre imparfaitement.

« En le réduisant à cela, écrit Pierre Alibert, *on escamote une part, sinon la part essentielle, de son œuvre. »* Quinze huiles, gouaches, lavis, dessins permettent de le jalonner, ce parcours, avec notamment le *Portrait de René Arcos* (1910), le *Pont de Brooklyn* (1916), et *Femme et enfant* (1938), point d'aboutissement de toutes ses recherches. *« Son expérience de plasticien*, dit de son côté Henri Giriat, autre compagnon de route de Gleizes, *l'avait conduit à pressentir que, derrière les apparences sensibles, il y a une réalité intelligible qui imprime sa forme au monde visible. (...) Le problème du peintre n'est plus, dès lors, un problème de figuration d'un nouveau style, mais un problème de structure germinative en rapport avec les mouvements mêmes de l'univers, indépendant du fait que la peinture soit ou ne soit pas figurative. »*

C'était, pour l'auteur d'*Homocentrisme ou le retour de l'homme chrétien*, entre autres ouvrages spéculatifs, renouer avec le grand humanisme médiéval.

Sur le plan pictural, cette démarche se traduit par le trinôme mesure-nombre-rythme et il était naturel de convier à Etretat les peintres qui, peu ou prou en rapport avec Gleizes, ont emprunté des voies parallèles ; Charchoune, Herbin, Georges Valmier, Jacques Villon.

Le cercle se resserre avec les collaborateurs ou élèves qui ont tous, ou presque, suivi Albert Gleizes dans la tombe après avoir été ses compagnons d'atelier, à la communauté d'Artistes-artisans (pas de clivage) de Moly-Sabata, à Sablons dans l'Isère, ou en d'autres résidences devenues cénacles : Eugène Baillon, Laszlo Barta, la potière Anne Dangar, Maurice Gréneret, Emmanuel Gondouin (qui, avec l'appui de Gleizes, construisit de ses mains une double maison-atelier à Cavalaire), Evie Hone, Mainie Jellett, Robert Pouyaud, cofondateur de Moly-Sabata...

Il importait enfin de démontrer que l'action d'Albert Gleizes ne s'est pas éteinte avec lui, que la rigueur formelle au service d'une réelle spiritualité continue à être la règle d'or d'Artistes-artisans (ils tiennent tous à cette double appartenance) : des plus jeunes, Baltasar, aux plus anciens, Baudinière, V. Forrer, voici la tisserande Jacqueline de la Baume (qui réalisa en outre avec Villon la tapisserie ici présentée) et son émule Isabelle Donneaud, René Durrbach, sculpteur et peintre, auteur par surcroît des soixante-dix vitraux de Notre-Dame-d'Espérance de Mézières, et le sculpteur Michel Gillet. L'esprit d'Albert Gleizes souffle toujours.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Salle Adolphe-Boissaye, 1, avenue Charles-Mottet, 76790 Etretat. Jusqu'au 26 août.

CINÉMA

ERIC ROHMER, CRITIQUE

Le devoir du sublime

Le nouveau film d'Eric Rohmer, *les Nuits de la pleine lune*, vient d'être présenté en compétition au Huitième Festival de Montréal. Il le sera ensuite à la Mostra de Venise, sortant simultanément sur les écrans français, le 29 août. En attendant, un recueil permet de retrouver les écrits critiques du cinéaste.

Comment se glisser dans ce recueil d'articles – écrits pour la plupart par Éric Rohmer du temps où il n'était encore que critique – sans chercher les signes qui annonceraient l'œuvre du cinéaste ? La plume du théoricien n'aurait-elle pas, déjà tracé, en filigrane, quelques-unes des images tournées depuis ? Le style et le ton, du moins, ne donneraient-ils pas un avant-goût du charme de Maud ou de Claire, de certaine marquise ou collectionneuse ?

L'attente risque d'être déçue. Pour l'heure, Eric Rohmer n'est pas encore derrière la caméra et s'efforce surtout de répondre à cette *« grande question » : « Qu'est-ce que le cinéma ? »* Scrupules d'un critique qui se demande comment juger les films et recommander aux cinéphiles ceux dans lesquels il faut *« investir »* ? Pas seulement.

Pour le rédacteur en chef des *Cahiers du cinéma*, il s'agit aussi de déterminer ce qui, entre tous les arts, légitime les prétentions du septième à s'ériger au rang des six autres tout en le distinguant d'eux. Comme d'expliquer ses préférences pour les œuvres de Murnau, Dreyer, Stroheim, Hawks, Hitchcock, Rossellini et Renoir (*« le plus grand cinéaste de l'histoire du parlant »*) rangées au Panthéon de la pellicule.

La vocation du cinéma, nous dit Rohmer tout au long de ces deux cents pages d'une écriture dense, n'est pas de dire autrement avec une caméra ce que l'on pourrait dire en musique ou avec un pinceau par exemple, mais bien d'exprimer autre chose. Et quoi donc ?

« Le fait de filmer nous amène à une vision du monde *« fondamentalement différente et qui entraîne un renversement des valeurs »*, écrit Rohmer. Les techniques dont use le cinéma sont, à ses yeux, des *« instruments de connaissance »* et *« le point de vue que la caméra nous impose n'est ni celui des acteurs du drame ni même celui d'un œil humain dont un élément, à l'exclusion des autres, eût accaparé l'attention »*.

Le *« but même »* du cinéma n'est-il pas dès lors *« de s'approprier tout ce qui, dans l'ordre de la nature ou des créations humaine,s lui paraissait le plus étranger »* ? Et parce qu'il maîtrise le mouvement, l'artiste-cinéaste n'est-il pas le mieux placé pour évoquer le *« grand combat que notre espèce livre à la nature »*, celui-là même où l'homme peut se dépasser ?

Ces dernières réflexions sont extraites d'un texte signé en décembre 1959; Eric Rohmer a compris l'art et ses outils, il vient d'achever le tournage de son premier film, *le Signe du lion*. C'est aussi le moment où l'on commence à parler de la nouvelle vague.

Mais quel est le chemin qu'empruntera l'auteur entre ces méditations et le cinéma, si original, de ses *Contes moraux* ou de ses *Comédies et proverbes ?* Le mystère demeure entier. Sauf à lire entre les lignes.

« Je n'aime que les grands sujets », dit Rohmer. La grâce qui touche l'héroïne de *Stromboli* de Rossellini, et lui avec – ce sera l'un des deux *« chocs »* de sa vie de cinéphile – lui fait écrire : *« Peut-être même, de tous les arts, le cinéma est-il le seul aujourd'hui qui sache, avec toute la magnificence requise, marcher sans trébucher sur ces hautes cimes, le seul qui puisse encore laisser une place à cette catégorie esthétique du* « sublime », *qu'une pudeur bien excusable nous fait, ailleurs, mettre au rebut. »*

En s'appropriant le cinéma comme le moyen d'exercer un art à part entière, le cinéaste sera *« résolument moderne »* comme le réclame Rimbaud, mais, pour Eric Rohmer, il devra aussi redonner *« à la noblesse et à l'ordre cette dignité qu'ils ont perdue »* trop souvent en luttant contre ce qui porte atteinte au *« prestige de l'être »*, contre le *« pittoresque »* et la *« complaisance »*, pour la *« qualité du plaisir »*.

ERIC ROHDE.

★ « Eric Rohmer. Le goût de la beauté » (articles écrits entre 1948 et 1979), *Cahiers du cinéma*. Editions de l'étoile. Collection « Ecrits », dirigée par Jean Narboni et Alain Bergala. 214 pages, 106 francs.

Reprise de « LA FÉLINE », de Jacques Tourneur

Simone Simon, la femme-chat

La Féline (The Cat People) est une de ces œuvres mythiques sorties à Hollywood pendant la seconde guerre mondiale, en 1943, et produites par le seul des *major studios* aujourd'hui disparu, RKO. Deux ans plus tôt, RKO a présenté avec un succès mitigé le toujours célèbre *Citizen Kane* d'Orson Welles. Chaque compagnie produit alors en moyenne soixante films par an, répartis entre films A et films B. Les films B sont tournés avec des moyens réduits et sur une durée bien inférieure à celle des grands films. Ils n'en bénéficient pas moins de tout l'appareil du studio, de son infrastructure technique. Exercices de style par certains côté quand l'équipe de réalisation se sent des ailes, ils représentent un genre à jamais disparu, aujourd'hui inconcevable dans les conditions actuelles de production.

En 1942, Val Lewton, Ukrainien d'origine, neveu de la star du muet Alla Nazimova et ancien collaborateur de David O'Selznick à son département « scénarios », reçoit la direction d'une unité de production de films d'horreur à petit budget chez RKO. Ecrivain lui-même (dix romans, des poèmes, un ouvrage pornographique, *Yasmine*), il va en un peu moins de cinq ans produire une dizaine de films dont plusieurs feront date dans le genre et sont reconnus comme les précurseurs du fantastique moderne, à base littéraire.

Pour son premier essai, Val Lewton réunit une équipe exceptionnelle : Jacques Tourneur, fils de Maurice, venu aux Etats-Unis dans les bagages de son père, et dont ce sera vraiment le départ : DeWitt Boden, le scénariste : Nicholas Musuraca, l'opérateur. *The Cat People* a toutes les apparences du bon cinéma hollywoodien de l'époque, et d'abord une photographie à dominante grise, très fortement contrastée, qui est déjà en elle-même un élément de fantastique. La menace est en premier lieu visuelle, sans pour autant miser sur les ombres inquiétantes.

Simone Simon est la féline du titre, une jeune femme serbe réfugiée à New-York et qui charrie dans sa mémoire le souvenir d'une ancienne malédiction. Elle descend d'une lignée de femmes-chats *(cat women)* capables de se transformer en félins au contact du désir. Un ingénieur d'une société de construction navale tombe dans ses griffes. Rien n'arrive, mais il ne comprend pas les réticences d'Irène à consommer leur mariage. Un psychiatre maladroit intervient, raconte des absurdités et n'échappe à la mort qu'en tuant la jeune femme qui échoue au zoo, une lame dans le dos, près de la cage d'un immense chat noir.

L'originalité de *The Cat People* est de cacher le mal derrière la joliesse hollywoodienne, de jouer sur les nerfs du spectateur en insinuant discrètement la présence de forces surnaturelles chez certains êtres humains. Un film tentait pour la première fois ce mariage élégant de l'horreur et de la modernité, sans forcer sur la technologie. S'il garde aujourd'hui ses conventions, il séduit toujours par cette stylisation visuelle mais aussi sonore – une porte d'autobus s'ouvre en imitant le cri de la panthère, – et par l'interprétation de Simone Simon, parlant anglais avec la gaucherie d'une écolière douée.

LOUIS MARCORELLES.

★ 7e Art Beaubourg (v.o.)

VIE D'ARTISTE

Georgette Lemaire traverse le désert

A son corps défendant, Georgette Lemaire ne travaille pratiquement plus depuis trois ans. On ne la voit plus à la télévision ni sur des scènes d'importance. Le monde du spectacle et les médias l'ont négligée, abandonnée. Résultat : la chanteuse populaire, naguère ovationnée à l'Olympia et à Bobino, a été expulsée en juillet de son appartement de Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne) en raison d'arriérés de loyers se montant à 50 000 francs.

Ce n'est pas un « appel au peuple » qu'elle lance aujourd'hui par l'intermédiaire de la presse. Elle est trop fière, trop digne pour cela, l'ex-petite employée qui, à l'âge de quatorze ans, était manutentionnaire dans une bijouterie de la rue des Pyrénées (vingtième arrondissement), dans le Paris où vécurent Edith Piaf et Maurice Chevalier.

Non, Georgette Lemaire cherche à comprendre, à savoir pourquoi, depuis trois ans, *« tous les projets sérieux, toutes les propositions d'une certaine envergure, se sont écroulés à la dernière minute sans que l'on me donne la moindre explication. Je ne crois pas avoir le délire de la persécution, mais tout de même... »*

Comme elle se refuse à retourner à la case départ – *« J'ai quarante et un ans »*, – son avenir d'artiste est compromis, du moins en France. Elle songe à s'expatrier : *« J'ai l'impression qu'on ne veut plus de moi dans mon pays. »*

Bon vent, diront certains imprésarios, certains producteurs qui ont joué et gagné la demoiselle d'Avignon, poupée de cire, poupée de son. Le factice contre l'authentique. Georges Brassens ne s'y était pas trompé, qui avait abrité Georgette Lemaire sous son chêne, sous son aile de poète, et qui savait, selon le mot d'Henri Jeanson, *« distinguer une fleur naturelle d'une fleur en celluloïd »*.

« Une voix, un cœur, une authenticité, et, dans son chant, les cris de l'animal blessé », a renchéri Charles Aznavour. René Fallet a dit d'elle qu'elle avait *« le cœur en accordéon, replié sur lui-même comme un plan de Paris »*, et Auguste Le Breton a loué son *« talent non fabriqué »*.

Un talent aujourd'hui inexploité, malgré un public qui la réclame – voir son courrier, – malgré un physique et une voix qui n'ont en rien changé, malgré son côté cigale qui l'a quand même fait chanter quinze étés. Sur des compositions de Charles Dumont, Jean-Jacques Debout, Charles Aznavour, Michel Rivegauche... Elle ne voulait, ne veut que la qualité. Elle se voulait, se veut... réaliste. La pauvre !

MICHEL CASTAING.

SPECTACLES

théâtre

ANTOINE-S. BERRIAU (208-77-71), 20 h 45 : Nos premiers adieux.

ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Madame, pas dame.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.

DIX HEURES (606-07-48), 21 h : l'Ours ; 22 h : la Mouche et le Pantin.

ESPACE-MARAIS (584-09-31), 22 h : Accusé : Dollar ou la fin de Victor.

GAITE MONTPARNASSE (322-16-18), 21 h : Chacun pour moi.

LA HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 20 h 15 : Six heures au plus tard) ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Journal intime de *Sally Mara* ; 22 h 15 : *Du côté de chez* Colette.

MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 45 : le Vison voyageur.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : *Nous on fait où on nous dit de faire.*

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Vie et Mort de Pier Paolo Pasolini.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : le Bluffeur.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; *21 h 30 : le Chromosome chatouilleux* ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Bel et la Bête ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Commissaire Magré, par G. Tournan.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : le Folle Nuit érotique de Juliette et Roméo.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : J. Villeret.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.

VIEILLE-GRILLE (707-60-93), 20 h : Petitelle.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

Le music-hall

DAUNOU (261-69-14), 21 h : From Harlem to Broadway.

LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h : J. Bourbon.

Les concerts

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : R. Parrot, Th. Fèvre (Telemann, Vivaldi, Bach, Haendel...).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA BOLÉE (354-62-20) : Bobby Rangell Quartet.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : R. Guérin Big Band.

FURSTEMBERG (354-79-51), 18 h : Duo Persiany.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 20 : Sun Ra.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Clark Terry Quartet.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-21), 23 h : O. Piro, D. Arboleda, L. Cruz.

Festivals

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (549-14-83)

Mairie du Ve, 18 h 30 : P.-A. Volondat (Beethoven).

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Cent francs par seconde, de J. Boyer ; cinéma japonais : policiers : 19 h, le Super Express Noir, de Y. Masumura : 21 h, la Baie de Tokyo, de Y. Nomura.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), h. sp.

LES ANNÉES DÉCLIC (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

LE BOUNTY (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LES BRANCHÉS DU BAHUT (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

BUSH MAMA (A., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

CANNON BALL II (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22).

CARMEN (Esp., v.o) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA CLÉ (**) (It., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA CONDITION DE L'HOMME (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DE L'AUTRE COTÉ DE L'IMAGE (Fr.) : Pagode, 7e (705-12-15).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

DORTOIR DES GRANDES (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

EMMANUELLE IV (**) (V. ang., V.f.) : George V 8e (562-41-46) ; V.f. Arcades, 2e (233-54-58).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Escurial, 13e (707-28-04).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

FORT SAGANNE (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bienvenüe Montparnasse, 14e (544-25-02).

LA FRANCE INTERDITE (**) (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LE GANG DES BMX (Aus., v.f.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

HERCULE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

HISTOIRE D'O No 2 (Fr.) (**) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

L'HOMME A FEMMES (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; V.f. Berlitz, 2e (742-60-33).

LIQUID SKY (**) (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

LISTE NOIRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e

Mardi 21 août

(307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARIA CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

MISSION FINALE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : *Cinoches, 6e (633-10-82).*

NEW-YORK 2 HEURES DU MATIN (A., v.o.) (*) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

PARIS VU PAR... (20 ans après) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA PIRATE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

QUARTETTO BASILEUS (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SHOCKING ASIA (All., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (241-77-99).

SIEGE (A., v.o.) (**) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Gaumont Gambetta, (636-10-96).

SIGNE LASSITER (A., v.o.) : UGC *Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie*, 8e (359-41-18). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TOOTSIE (A., v.o.et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA TRICHE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 6e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ULTIME VIOLENCE (*) (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

VENDREDI 13, LE CHAPITRE FINAL (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (722-69-23).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. sp.) ; Calypso, 17e (380-30-11) (H. sp.).

XTRO (Angl., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

YENTL (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – V. f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (321-41-01).

AMERICA AMERICA (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (A., v.o.) : Boîte à films (H.sp.), 17e (622-44-21).

ANTONIO DAS MORTES (Bré., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34).

LE BON PLAISIR (Fr.) : 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Am., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CORRESPONDANT 17 (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES CRIMINELS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

DE L'OR EN BARRE (Ang., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIAMANTS SONT ÉTERNELS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A.) : Forum Orient *Express, 1er (233-42-26) ; George V, 8e* (562-41-46). – V.f. : Impérial, 2e (233-56-70) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA DOLCE VITA (It., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

EL (Mex., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER (*All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).*

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'ÉTRANGER (It.) : Logos 1, 5e (354-42-34).

EXCALIBUR (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

EVE (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77)

FAME (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

LE FAUX COUPABLE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : *André Bazin*, 13e (337-74-39).

LA FÉLINE (Tourneur 1942), (v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

LA FILLE DE RYAN (Ang., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; George V, 8e (562-41-46).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Olympic, 14e (545-35-38).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GRAINE DE VIOLENCE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Olympic Marilyn, 14e (545-35-38).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES GUERRIERS DE LA NUIT (A., v.o.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

IL BIDONE (It., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (545-35-38).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LADY LOU (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

MANHATTAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

MEAN STREET (A., v.o.) (*) : Movies, 1er (260-43-99), Alpha, 5e (354-39-47) ; (v.f.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

METAL HURLANT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

METROPOLIS (All.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Olympic Saint-Germain, 6e (633-97-77) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

OSCAR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

PARIS VU PAR (1964) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

PULSIONS (A., v.o.), (**) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

RUE BARBARE (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES SEIGNEURS DE LA ROUTE (ex-LA COURSE A LA MORT DE L'AN 2000) (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TRAQUENARD (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

UNE ÉTOILE EST NÉE (A., v.o.) (version intégrale) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).

VIVRE ET LAISSER MOURIR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60).

ZÉRO DE CONDUITE (Fr.), Denfert, *14e (321-41-01).*

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.), (H.sp.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

Les festivals

ERIC ROHMER : COMÉDIES ET PROVERBES : *Studio Cujas, 5e (354-89-22)* : le Beau Mariage.

ERIC ROHMER : ÉLOGE A LA RIGUEUR : Denfert, 14e (321-41-01) : Perceval le Gallois ; la Collectionneuse ; l'Amour l'après-midi.

LA GRANDE PARADE DES COMÉDIES MUSICALES (v.o.) : MacMahon, 17e (380-24-81) : la Blonde ou la Rousse ; Amanda.

HITCHCOCK (v.o.), Action rive gauche, 5e (329-44-40) : les Oiseaux.

HITCHCOCK PÉRIODE ANGLAISE (v.o.), Le club de l'étoile, 17e (380-42-05) : Jeune et innocent.

HOMOSEXUALITÉ (v.o.) (**), Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : Sébastiane ; Querelle ; Flesh.

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30) : les Anges aux figures sales ; La mort n'était pas au rendez-vous.

MARX BROTHERS (v.o.), Action écoles, 5e (325-72-07) : Un jour aux courses.

MONTY CLIFT (v.o.), Action La Fayette, 9e (329-79-89) : Soudain l'été dernier.

LES POLARS DE L'ÉTÉ (v.o.), Action La Fayette, 9e (329-79-89) : le Baiser du tueur ; Bonnie and Clyde.

OTTO PREMINGER (v.o.), Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) : Laura ; la Rivière sans retour ; Carmen Jones ; Ambre.

LE PARI DEPARDON : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : Reporters ; San Clemente ; Tchad-Yemen-Tibesti '70 : 20 h : les Années déclic.

LES FILMS NOUVEAUX

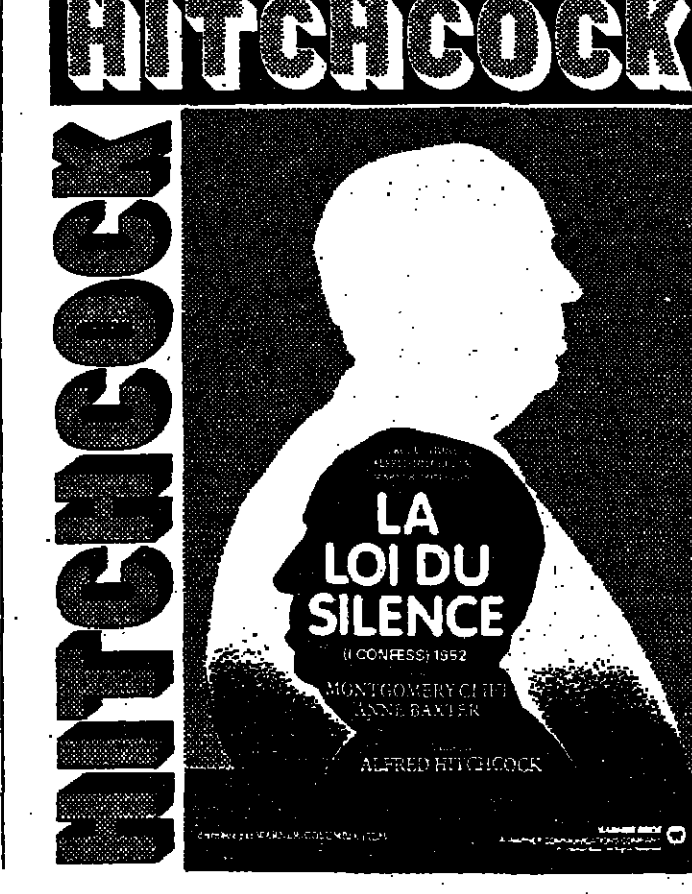
FRANKENSTEIN 90, film français d'Alain Jessua : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 3 Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES MAITRES DU SOLEIL, film français de Jean-Jacques Aublanc : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE PALACE EN DÉLIRE, film américain de Neal Israël, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, *12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie*, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94) ; 3 Secretan, 19e (241-77-99).

PAVILLONS LOINTAINS, film anglais de Peter Duffell, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f., *Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra,* 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

ZOLOCK (Pourquoi l'étrange Monsieur Zolock s'intéresse-t-il tant à la bande dessinée ?), film français d'Yves Simoneau : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).



هكذا من الأصل

COMMUNICATION

Mardi 21 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 **Musique : Faust.**
Retransmission de l'Opéra lyrique de Chicago. Musique de Charles Gounod. Livret de J. Barbier et M. Carré, d'après l'œuvre de Goethe. Mise en scène A. Fassini, chœurs et orchestre de l'Opéra de Chicago, dirigés par G. Prêtre, chorégraphie G. Balanchine. Avec M. Freni, K. Ciesinski, A. Kraus, N. Ghiaurov et R. Stilwell.
Le vieux docteur Faustus, au soir de sa vie, signe un pacte avec Méphistophélès : son âme contre sa jeunesse retrouvée et les plaisirs de la vie.

22 h 50 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 **Cinéma : la Mafia fait la loi.**
Film italien de D. Damiani (1967), avec F. Nero, C. Cardinale, L.-J. Cobb, S. Reggiani, N. Persof.
Dans une petite ville de Sicile, un capitaine de gendarmerie mène une enquête sur le meurtre d'un entrepreneur. Il se heurte au silence des témoins, et au pouvoir d'un notable, chef de la Mafia locale. Intrigue criminelle à rebondissements, description sociale véridique. Damiani ne se hausse pas au film politique, mais cette œuvre, peu connue, est fort intéressante.

22 h 15 **Explosions en chaîne.**
Emission de M. Thoulouze, animé par C. Ockrent, préparée par L. Broomhead et P. Hesters.
La télévision de demain : câble, satellite, télévision du matin... Le point sur les techniques nouvelles.

Avec, sur le plateau, en direct, MM. Georges Fillioud, secrétaire d'État aux techniques de la communication, Pierre Lescure, directeur des programmes de Canal Plus, Bernard Miyet, P-DG de Sofirad, Christian Dutoit, directeur d'A2, chargé de la coordination des programmes et de la production, Jean Stock, directeur-adjoint de RTL-Télévision ; en duplex de Metz, M. Jean-Marie Rausch, député-maire de Metz ; en duplex de Dallas, M.T. Turner, directeur de la chaîne américaine CNN (Cable News Network).

23 h 35 **Journal.**
23 h 55 **Bonsoir les clips.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 **Cinéma : Un cadavre au dessert.**
Film américain de R. Moore (1976), avec E. Brennan, T. Capote, J. Coco, P. Falk, A. Guiness, E. lanchester, D. Niven, P. Sellers, M. Smith.
Cinq détectives internationaux (trois hommes, deux femmes) sont invités dans un manoir. A l'issue du dîner, leur hôte les prévient que quelqu'un va être tué. les survivants devront résoudre l'énigme. Sur un scénario astucieux de Neil Simon, une parodie, où souffle parfois un humour ravageur, des romans d'Agatha Christie. Sous des noms différents, on reconnaît des détectives bien connus de la littérature policière et du cinéma, démystifiés par des vedettes s'en donnant à cœur joie.

22 h 10 **Journal.**
22 h 30 **Bleu outre-mer.**
Emission proposée par RFO sur cinq pays d'outre-mer.
La Nouvelle-Calédonie présente « Ballande la saga », reportage de Benoît Saudeau sur l'histoire parallèle d'une famille et d'un territoire.
22 h 25 **Prélude à la nuit.**
Concert à la SACEM : Impromptu, *d'Henri Barraud, interprété par Geneviève Joy.*

FRANCE-CULTURE

20 h 30 **L'opérette, c'est la fête : l'opérette viennoise (l'âge d'or).**
21 h 30 **Entretiens et souvenirs... pris dans une mémoire, avec Paul Lorenz et Mario Bois.**
22 h **La criée aux contes autour du monde : Iran.**
23 h **Bestiaires : le cheval.**
23 h 20 **Musiques limite.**
23 h 40 **Place des étoiles.**

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 **Concert** (échanges internationaux, donné à Vienne le 29-9-1983) : Ouverture de « Tancrède », de Rossini ; extrait de « la Vestale », de Spontini ; extrait de « Sancia de Castiglia », de Donizetti ; « Sinfonia » de Bellini ; air de « Otello », de Verdi ; extraits de « Manon Lescaut » de Puccini ; extrait de « Guglielmo Ratcliff » de Mascagni et de « Mefistofele » de Boito, par l'Orchestre symphonique de la radio autrichienne, dir., J. Lopez-Cobos, sol. Montserrat Caballé.
23 h **Les soirées de France-Musique : jazz-club, en direct du Petit Opportun.**

Mercredi 22 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 **TF 1 Vision plus.**
11 h 55 **Quarante ans déjà.**
12 h **Bonjour, bon appétit.** Magazine de Michel Oliver.
Meringues et macarons.
12 h 30 **Consommer sans pépins.**
12 h 35 **Cocktail maison.**
13 h **Journal.**
13 h 30 **Série : Madame Columbo.**
14 h 20 **Un tour dans le vent.**
Tour de France à la voile.
15 h 40 **Monte-Carlo show.**
Avec des illusionnistes, des danseurs acrobatiques.
16 h 30 **Croque-vacances.**
En balade dans un jardin aquatique. Les rubriques habituelles.
17 h 50 **Série : Eh bien, dansez maintenant.**
Le Rock.
18 h 10 **Les grandes enquêtes de TF 1 : la Mafia.**
Les vingt-sept « familles américaines ».
19 h 15 **Émissions régionales.**
19 h 40 **Ces chers disparus : Florelle.**
19 h 55 **Tirage du tac-o-tac.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **Tirage du Loto.**
20 h 35 **Série : Dallas.**
Comment évincer J.R. de la direction de la compagnie pétrolière. Cliff recrute un espion dans l'entourage de J.R. Ce dernier soupçonne Peter de s'intéresser d'un peu trop près à Sue Ellen.
21 h 25 **NUIT D'ÉTÉ DE L'INA.**
Vidéoflashes.
21 h 35 **Mémoire : Fernand Braudel.**
Réal. J.-C. Bringuier et D. Froissant (deuxième partie).
Conversation entre un des maîtres de l'école historique française des Annales, Fernand Braudel, et le réalisateur J.-C. Bringuier. La caméra s'attarde sur le visage de l'historien qui évoque ses travaux, et quelques-uns de ses sujets favoris : les crises, la perspective historique de longue durée, la notion de capitalisme... Un entretien qui se veut intimiste, mais qui n'échappe pas au didactisme.
22 h 35 **Journal.**
22 h 50 **Téléfilm : Skinoussa.**
De Jean Baronnet.
Le ciel et l'eau, les arbres, les paysages d'une petite île grecque peinte avec sobriété par un voyageur inspiré. Un film-voyage au hasard des saisons qui ne tombe jamais dans le documentaire ethnologique ou pédagogique. Rare.
0 h 40 **Stations.**
Feuilleton vidéo de Bob Wilson.
Chinois : Plaisir du rêve et des yeux. De l'autre côté du miroir.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **Antiope.**
12 h **Journal** (et à 12 h 45 et 18 h 40).
12 h 5 **Muppet Show.**
12 h 30 **Feuilleton : Les amours de la Belle Epoque.**
13 h 35 **Série : Voyages au fond des mers.**
14 h 25 **Aujourd'hui la vie.**
On les appelle S.D.F. (sans domicile fixe).
15 h 30 **Série : Akagera.**
L'équipe monte à dos d'homme une montgolfière au sommet du volcan Bisoké en Ouganda.
16 h **Sports été.**
Rugby : Afrique du Sud-Angleterre.
18 h **Récré A 2.**
Yakari ; le petit écho de la forêt ; les survivants de l'ombre.
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Téléfilm : Le bout du lac.**
De J.-J. Lagrange. Avec F. Cluzet, C. Vassort...
Machinations et espionnage autour d'un dictateur africain en disgrâce qui, installé à Genève, tente de reprendre le pouvoir dans son pays. Coups de feu, surveillances techniques hautement sophistiquées. Classique, une touche d'exotisme sur fond de compte en banque suisse.
22 h 5 **Série : Cent ans d'automobile.**
Du teuf-teuf au turbo. Série de J. Bardin, D. Dubarry, F. Maze, réal. P. Dhostel, J. Equer. N° 8 : Vivre avec l'automobile.
Avant-dernier épisode d'une série estivale. L'hécatombe automobile, l'accident dont sont victimes James Dean, Camus. La fascination qu'exercent les beaux engins sur la génération de yéyés. La sécurité routière prend la parole.
22 h 35 **Sport : catch à quatre.**
A Limeil-Brévannes, Mambo et le Primitif contre Angelito et Flash Gordon.
23 h 5 **Journal.**
23 h 25 **Bonsoir les clips.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 3 **Jeu littéraire : Les mots en tête.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Balade vénitienne.**
19 h 55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20 h 5 **Les jeux.**
20 h 35 **Document : Léo Ferré.**
Récital enregistré au Théâtre des Champs-Elysées les 6 et 7 avril 1984. Réal. Guy Job.
Quatrième émission. Tout de noir ou de rouge vêtu, Léo Ferré tel qu'en lui-même. Une caméra le suit sur une scène à sa dimension – immense. Le poète « maudit » interprète une dizaine de ses compositions et quelques autres de Guillaume Apollinaire et François Villon, parle de Dieu, de l'anarchie, de la sincérité, et de l'image de marque – la sienne peut-être ?
21 h 30 **Série : Opération Open.**
Le Secret de l'Armadillo, réalisation J.-C. Charnay. Avec J. Dalric, B. Allouf, R. Jones...
Simon Dexter en vacances dans les Dolomites est, à son insu, l'objet d'une demande de rançon. Son frère Eric et une charmante guide se mettent à sa recherche. Les paysages sont beaux mais où est l'intrigue ?
22 h 25 **Journal.**
22 h 45 **Prélude à la nuit.**
« Danses andalouses pour deux pianos », de Manuel Infante, interprété par Philippe Corre et Edouard Exerjean.

FRANCE-CULTURE

7 h **Matinales, à Parthenay.**
7 h 30 **Revue de presse.**
8 h **Paroles et écrits du bocage : Pâques noires.**
9 h 5 **La libération de Paris : la trêve.**
9 h 35 **Musique : savoirs de savane.**
10 h **Jacques Cartier, le voyage imaginé.**
11 h **Musique : devoirs de vacances** (Quartetto italiano ; Beaux-arts trio).
12 h **Panorama.**
13 h 30 **Feuilleton : le Crime d'Orcival.**
14 h **Le rôle de la presse dans la production éditoriale.**
15 h 3 **Embarquement immédiat : Nouvelles-Hébrides.**
15 h 30 **Musique : les jeux avec des sons.**
16 h 30 **Promenades ethnologiques en France : le nucléaire et son mythe.**
17 h 30 **Entretiens-Arts plastiques**, avec Leonardo Cremonini (l'œuvre d'art est un événement).
18 h **La seconde guerre mondiale : la France en guerre.**
19 h 20 **Blue note in the blue sky.**
19 h 30 **Matins dans les Cévennes : de l'herbe des champs à l'informatique.**
20 h **Blaise Cendrars, poète intercontinental.**
20 h 30 **L'opérette, c'est la fête : l'opérette viennoise.**
21 h 30 **Entretiens et souvenirs... pris dans une mémoire,** avec Paul Lorenz et Mario Bois.
22 h **La criée aux contes autour du monde : Japon.**
23 h **Bestiaire : le crapaud.**
23 h 20 **Musiques limite : clair-obscur.**
23 h 40 **Place des étoiles.**

FRANCE-MUSIQUE

2 h **Les nuits de France-Musique.**
7 h 7 **Petit matin :** œuvres de Prokofiev, Mendelssohn ; à 8 h 7, Bach, Vivaldi.
9 h 5 **Le matin des musiciens :** post-romantisme allemand et autrichien ; œuvres de Pfitzner, Reger, Hass...
12 h 5 **Concert :** lieder de Glinka, Sibelius, Grieg, Alfven, Moussorgski, Tchaïkovski, par N. Gedda, ténor, et E. Werba, piano.
13 h 30 **Les chants de la terre.**
14 h 4 **Repères contemporains :** Ferneyhough.
15 h **Carte blanche à... Bellini à Paris ;** œuvres de Liszt, Bellini, Chopin.
18 h 5 **L'héritage d'Arthur Schnabel.**
19 h **Le temps du jazz :** les libertés imprévues ; à 17 h 25, les ténors hurleurs.
20 h **Présentation du concert :** Chopin, Wagner, Liszt.
20 h 30 **Soirée lyrique** (Festival de Salzbourg) : « Macbeth », de Verdi, par l'Orchestre philharmonique de Vienne et les Chœurs du Wiener Staatsoper et Chœur national de Sofia, dir. R. Chailly, sol. G. Dimitrova, M. Lilowa, P. Cappuccilli, N. Ghiaurov, L. Lima, K. Rydl ; en complément de programme : entre 1847 et 1885, le romantisme institué : œuvres de Wagner/Liszt, Berlioz, Offenbach, Smetana, Moussorgski, Brahms, Bruckner, Chopin, Bizet, Glinka.

Canal Plus : cinéma d'abord

(Suite de la première page.)

Un choix éclectique que viendront renforcer deux bons produits américains, *Absence de malice*, de Sidney Pollack, et *All that Jazz*, de Bob Fosse, ainsi qu'*Identification d'une femme*, de Michelangelo Antonioni.

Les cinéphiles pourront faire leurs délices avec *El*, de Luis Bunuel, et deux comédies musicales : *la Grande Parade* et *With a song in my heart*. Le reste de la programmation est largement consacré à des films d'épouvante d'une qualité plus ou moins discutable qui faisaient les grandes heures des nuits du cinéma Rex (*Creep Show, l'Eventreur de New-York, Rage, Et la terreur commence, etc.*). Enfin, pour satisfaire tout le monde, une petite incursion dans l'érotisme avec *la Bête*, de Walerian Borowczyck, et *Fanny Hill*, de Jerry O'Hara. Si la plupart de ces longs métrages sont inédits à la télévision, une grande partie d'entre eux sont déjà disponibles en vidéocassettes.

A côté des films, qui, reprogrammé, cinq ou six fois dans le mois à des heures différentes, fourniront 40 % de temps d'antenne, Canal-Plus fera une large place aux feuilletons, téléfilms et séries, en particulier américains et brésiliens. Le reste des programmes sera consacré aux spectacles et au sport.

Fort de ses programmes et de l'importance de son réseau de commercialisation, Canal-Plus devra pourtant affronter un problème de taille avant le début des émissions en novembre prochain : la modification ou le remplacement des antennes des téléspectateurs pour recevoir la bande VHF. L'opération est simple, peu coûteuse, mais risque d'être freinée par les négociations entre copropriétaires et locataires dans le cas d'installation collective. Notons que vingt des cinquante-sept émetteurs de Canal-Plus fonctionnent en bande UHF et desservent donc des zones où le changement d'antenne n'est pas nécessaire.

Reste le spectre du piratage souvent évoqué par ceux qui connaissent ses ravages sur les télévisions payantes américaines. Les ingénieurs de Canal-Plus ont pris leurs précautions avec un double codage des émissions : le son est rendu inaudible par suppression de la fréquence porteuse ; l'image est brouillée par l'introduction de lignes à retard. Des systèmes qui ne sont pas incontournables mais dont le piratage nécessite de sérieuses connaissances en électronique. Le décodeur fourni par Canal-Plus fonctionne avec un code personnel que l'utilisateur doit taper sur un clavier. Renouvelé tous les mois, il interdit l'utilisation du décodeur en cas d'interruption de l'abonnement. Enfin, ce code à huit chiffres autorise quelque cent millions de combinaisons différentes.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE SUR TF 1

Dès le 3 septembre, Stéphane Collaro donnera le signal de la rentrée sur TF 1 avec « Cocoricoco boy », un divertissement de treize minutes animé par l'équipe de « Cocoboy ». Programmé chaque jour à 19 h 45, cette émission tentera de ravir l'audience au « Théâtre de Bouvard » sur Antenne 2. Autre nouveauté quotidienne, « Danse avec moi », un feuilleton-fleuve brésilien sera diffusé à partir du 15 octobre à 18 h 30 en cinquante-cinq épisodes de trente-cinq minutes.

Les week-ends offriront également un nouveau visage : « Champions » laissera la place le dimanche à « Sports dimanche » suivi à 16 h 30 de « La belle vie », un show signé par Sacha Distel. Ce jour-là, comme le samedi, les programmes débuteront à 8 h 45 par un flash d'information comprenant une revue de presse et les pronostics du tiercé. Le samedi soir, TF 1 ne fermera son antenne qu'à une heure du matin : « Ouvert la nuit », cette nouvelle tranche horaire sans contenu fixe se prolongera même toute la nuit une fois par mois.

Après la réforme des documentaires (*le Monde* du 17 juillet), TF 1 annonce aussi un renforcement de l'information. « Face à la presse », un débat de vingt-cinq minutes mettra en présence chaque dimanche un invité et trois journalistes. « 7 sur 7 », programmé également le dimanche, sera repris par Jean Lanzi... Enfin la chaîne prépare un effort spécial sur le football avec la retransmission en direct de dix journées du championnat de France en multiplex.

● *Le fonds d'aide aux quotidiens à faibles ressources publicitaires.* – L'aide de l'Etat, prévue au budget de 1985, pour les quotidiens à faibles recettes publicitaires (*le Monde* du 11 août), se répartit comme suit, pour une enveloppe légèrement supérieure à 11 millions de francs : *la Croix* 4 113 997 F, *l'Humanité* 4 625 685 F, *Libération* 2 519 211 F, *Présent* 277 312 F, et *le Matin de Paris* 3 152 037 F. Rappelons que cette aide directe de l'Etat, appliquée de 1973 à 1976 et à nouveau à partir de 1981, a été refusée par *le Quotidien de Paris*, que dirige M. Philippe Tesson.

● *M. Philippe Hersant directeur général de* Centre-Presse. – M. Philippe Hersant, l'un des fils de M. Robert Hersant, président de la SOCPRESS, a été nommé directeur général du quotidien *Centre-Presse* (Poitiers), en remplacement de M. Denis Huertas, qui lui succède à la direction générale du quotidien *France-Antilles*.

SPORTS

La Transat Québec-Saint-Malo

POUPON EN TÊTE SUR LE SAINT-LAURENT

La faiblesse du vent et les effets de la marée ont contraint certains équipages de la Transat Québec-Saint-Malo à mouiller l'ancre de leur bateau sur le Saint-Laurent pour ne pas faire marche arrière au cours de la première nuit de course.

Dans cette régate, où il convenait d'aller chercher la moindre risée, les deux équipages qui se sont montrés les plus habiles sont celui du *Fleury-Michon VII* de Philippe Poupon, et celui de *Royale* de Loïc Caradec. A la bouée de Matane, située à 177 milles de l'embouchure du Saint-Laurent, Poupon précédait, lundi 20 août en fin d'après-midi, Caradec d'une heure, Eugène Riguidel (trimaran *William-Saurin*) de 1 h 33 mn, Pierre Follenfant (catamaran *Charente-Maritime 2*) de 1 h 43 mn, Marc Pajot (catamaran *Elf-Aquitaine 2*) de 2 h 3 mn, et Florence Artaud (trimaran *Biotherm*) de 2 h 30 mn.

D'un sport à l'autre

● *La réunion d'athlétisme de Nice.* – Seize mille spectateurs ont suivi, à Nice, les prestations d'une dizaine de médaillés olympiques de Los Angeles. Parmi ces derniers, l'Américain Roger Kingdom a gagné le 110 mètres haie en 13 s 19 (meilleure performance mondiale de l'année), et le Brésilien Joaquim Cruz s'est imposé sur 1000 mètres en 2 mn 14 s 9 (troisième meilleure performance mondiale de tous les temps). Thierry Vigneron a remporté le saut à la perche avec un bond de 5,70 m, devant l'Américain Bell (5,65 m), avant d'échouer trois fois à 5,91 m dans sa tentative de battre le record du monde.

● *Record d'Europe de 400 mètres quatre nages.* – L'Allemand de l'Est Jens-Peter Berndt a amélioré de 1 s 32/100 son record d'Europe du 400 mètres quatre nages en réussissant 4 mn 18 s 29/100, le 20 août à Moscou, lors des épreuves des Jeux de l'amitié. Le record du monde avait été battu aux Jeux de Los Angeles par le Canadien Alex Baumann en 4 mn 17 s 41/100.

● *Démission de M. Michel Marmion.* – Comme il s'y était engagé, M. Michel Marmion, le président de la Fédération française d'athlétisme, a démissionné de ses fonctions à la Fédération internationale (membre du comité de cross-country) pour protester contre le fait que Michèle Chardonnet n'ait pas reçu une médaille de bronze au 100 mètres haies après avoir été chronométrée dans le même temps que la troisième des Jeux de Los Angeles.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



DIRECTIONS



Société leader dans sa branche - 1400 salariés recherche pour son Siège de SAINT DENIS

LE DIRECTEUR DES APPROVISIONNEMENTS

Le poste exige :
- une formation d'ingénieur diplômé (A et M ou équivalent)
- une expérience confirmée de la fonction approvisionnement (dans une entreprise suffisamment importante de préférence du secteur des métaux)
- une bonne connaissance de l'anglais.

Le candidat retenu aura :
- à diriger un service des achats de 12 personnes ainsi que le magasin général des approvisionnements.
- à assurer l'approvisionnement des usines et des services centraux particulièrement en métaux précieux
- à gérer un budget de l'ordre de 150 MF.
- les appointements correspondants aux normes de cette fonction seront fixés selon l'expérience.

La recherche sera conduite avec diligence et discrétion - entretiens avec les candidats retenus souhaités pour début septembre - CV avec photo sous pli personnel à J.L. Portail. CHRISTOFLE - 112, rue Ambroise Croizat 93206 SAINT DENIS CEDEX 01.

CONTESSE



emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)



A UNIQUE OPPORTUNITY TO JOIN A SUCCESSFUL COMPANY

As a result of outstanding expansion and growth we are seeking a career orientated

CHIEF ACCOUNTANT

☐ Having spent a long period of time training, during which he will have got used to our working methods, he will there and then, insure reliability of information and respect for procedures.
☐ As member of the head team, he will carry out with diplomatic curtesy relationship with local administration and partners.
☐ « ESC » and « DECS » are both required (or more).
☐ Success for several years in this kind of work will enable him to keep his team going and deal with significant data amounts.
☐ English and arabic are both working languages.
☐ Usual advantages associated with overseas employment.

Please write in confidence enclosing detailed C.V. to our consultant Marcel GARCIA.



153 rue Saint-Martin 75003 PARIS

CONCEPTEUR DE SYSTÈMES DE GESTION POUR IMPORTANTE INDUSTRIE

EN COTE-D'IVOIRE

CADRE DE 35 ANS

- Ayant 8 à 10 ans d'expérience en PMI ;
- Formation gestion ;
- Très bonne connaissance des systèmes informatisés ;
- Expérience en cabinet d'organisation ou d'audit serait en plus appréciée.

NOUS SOUHAITONS DONC UN GÉNÉRALISTE

Poste réservé à un cadre imaginatif pouvant prouver qu'il a su appliquer des méthodes originales et adaptées aux besoins d'une entreprise industrielle.

Conditions d'expatriation attrayantes.

Ecrire à RÉGIE-PRESSE sous n° T 068.020 M 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

URGENT
école primaire bilingue privée Afrique centrale francophone recherche

INSTITUTEUR(TRICE) expér.
INSTITUTEUR(TRICE) BILINGUE ANGLAIS.

Adr. c.v. M. J.-L. COLONNA, 69, r. de la Pompe 75116 PARIS.

POUR ÉTRANGER

2 COORDINATEURS

de chantier pour montage mécanique. 7 ans d'expérience et langue espagnole exigées.

POUR LA FRANCE

1 COORDINATEUR

Soyez bien !

Soyez bien, tout simplement comme les femmes et les hommes passionnés par l'informatique et qui intègrent Digital, le deuxième groupe informatique mondial.

Ils sont bien parce qu'ils trouvent chez Digital une communication facile, le goût du dialogue, le sens de l'efficacité et une prise en compte de leurs aspirations...

Ils sont bien parce qu'ils travaillent dans un environnement professionnel ouvert, avec des gammes de produits performants (plus de 11 % du C.A. est consacré à la Recherche et au Développement) et parce qu'ils prennent part à des projets d'entreprise particulièrement dynamiques.

Instructeurs

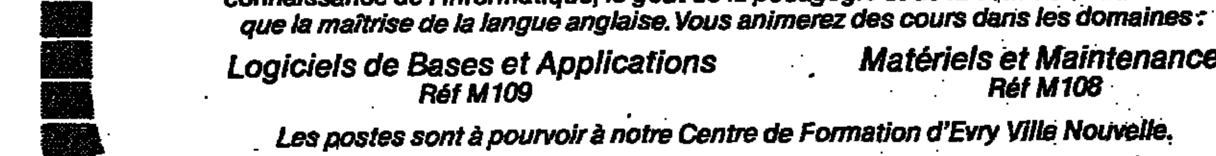
Soyez bien, vous possédez une formation supérieure ou équivalente, une bonne connaissance de l'informatique, le goût de la pédagogie et de la communication ainsi que la maîtrise de la langue anglaise. Vous animerez des cours dans les domaines :

Logiciels de Bases et Applications – **Réf M109**

Matériels et Maintenance – **Réf M108**

Les postes sont à pourvoir à notre Centre de Formation d'Evry Ville Nouvelle.

Soyez bien, adressez votre candidature en précisant la référence du domaine choisi à Nicolas GROS - DIGITAL EQUIPMENT FRANCE 2, rue Gaston Crémieux B.P. 136 - 91004 EVRY Cedex.



N° 2 mondial de l'informatique

digital

Curriculum



organisera à PARIS le jeudi 25 octobre 1984 un concours d'

AGENT ADMINISTRATIF

pour le recrutement d'Employés(ées) de Bureau

Ce concours, ouvert pour **40 postes**, est accessible aux candidats(es) remplissant les conditions suivantes :
- posséder la nationalité française ou celle d'un autre état membre de la Communauté Economique Européenne,
- être âgés(ées) de plus de 18 ans et de moins de 30 ans au 1er Janvier 1984,
- être titulaires du B.E.P.C. ou Brevet des Collèges ou d'un diplôme au moins équivalent (C.A.P. à caractère administratif par exemple).

Les inscriptions seront prises du 3 au 14 septembre 1984 inclus (aucun dossier ne sera envoyé par voie postale après le 11 septembre 1984).

Renseignements complémentaires et documentation peuvent être obtenus au CREDIT FONCIER DE FRANCE Service du Personnel et des Relations du Travail Bureau «Information-Concours» 19, rue des Capucines - B.P. 65 75050 PARIS Cedex 01 (tél. : 244.80.66 ou 244.80.67).

CONTESSE

Vendre nos services aux directions de personnel

Nous sommes une société spécialisée dans la communication sociale des entreprises, filiale d'un groupe de premier plan.
Notre besoin : un vendeur expérimenté, de bon niveau, méthodique et travailleur.
Vos interlocuteurs : les chefs d'entreprise, directeurs et chefs du personnel.
Votre rôle : les convaincre de la nécessité d'une communication sociale élaborée.
Votre point fort : une société structurée, ayant une bonne image sur le marché et la volonté de se développer.
Votre champ d'action : basé à Paris vous intervenez dans toutes les régions de France, ce qui nécessite une grande disponibilité (trois jours sur cinq environ en province).
Formation prévue.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence M 21 à Monsieur PÉRIVAL – 149, rue Saint-Honoré 75001 PARIS



emplois régionaux emplois régionaux

JEUNES DIPLÔMÉS

GROUPE INTERNATIONAL EN PLEINE EXPANSION, VOUS OFFRE :
- UNE FORMATION
- DES CARRIÈRES

• Vous êtes titulaire d'un BAC + 3, ou BAC + 4 de formation commerciale ESC, MIAGE, ENSI, ENSAM.

• Vous avez le goût de la performance.

1er grossiste multidistributeur en Europe, ***nous recherchons*** pour notre branche ***Promogros,*** Commerce de gros et de détail, 6.000 personnes, 80 établissements de gros, 2.900 magasins (supermarchés, supérettes et magasins de proximité) des

CADRES DE LA DISTRIBUTION.

Au cours d'une période de formation rémunérée, vous découvrirez nos secteurs d'activités : commerce, logistique, informatique, marketing, gestion, comptabilité, administration, personnel, et vous serez titularisé là où vos chances de réussite sont les meilleures.

Si vous êtes intéressé, envoyez cv, photo et prétentions sous réf. M 8 ***Promogros,*** M. Charles LECLERC, Direction du Personnel, B.P. 17, 14120 MONDEVILLE. Discrétion assurée. Réponse garantie.

HAVAS CONTACT



SOCIÉTÉ AGRO-ALIMENTAIRE MARSEILLE recherche

L'ADJOINT DE SON CHEF COMPTABLE.

Une première expérience dans un cabinet d'audit anglo-saxon ou 2 à 4 années dans une entreprise industrielle complétée par une solide formation école supérieure de commerce + D.E.C.S. lui permettront :
- De maîtriser les tâches de la C.G. ;
- De participer au schéma directeur informatique de la société.

Adresser lettre manuscrite + c.v. + photo EUROSUD, 2, rue Breteuil, 13001 Marseille, N° 2.939.

IRAM, Institut (franco-allemand) *de radioastronomie millimétrique,*

basé à Grenoble, recherche un

TECHNICIEN ÉLECTRO-MÉCANICIEN

pour participer au sein d'une petite équipe au développement d'un système de radiotélescopes en cours d'installation, à 2.500 m d'altitude, près de Gap. Après quelques mois à Grenoble, le candidat retenu travaillera au moins quelques années à l'observatoire au plateau de Bure avec des responsabilités dans l'intégration, la mise au point, la maintenance et l'exploitation des radiotélescopes. Les tâches d'exploitation exigeront des séjours de plusieurs jours consécutifs à l'observatoire.

Niveau requis : BTS ou DUT en électro-mécanique ou équivalent. Quelques années d'expérience professionnelle ainsi que la connaissance de l'anglais sont indispensables. Salaire : selon qualification et expérience, avec un minimum de 130.000 F par an.

Les candidats doivent envoyer leur c.v., salaire récent et prétentions à : IRAM administrateur, voie 10, domaine universitaire, 38406 Saint-Martin-d'Hères Cedex.

INSTITUT DE FORMATION COMMERCIALE PRIVÉ recherche

DIRECTEUR DES ÉTUDES

5 ans d'expérience minimum. Spécialisé dans les B.T.S. : Commerce International Action commerciale.

Son rôle : Coord. s/le plan pédagogique ; Recrutement des professeurs ; Recrutement des étudiants.

Env. c.v. et prét. Groupe IPSA, 71, fg St-Honoré, 75008 Paris.

CENTRE DE FORMATION PRIVÉ recherche pour septembre

RESPONSABLE

ADMINISTRATIF COMPTABLE

Envoyer c.v. et prétentions : GROUPE IPSA, 71, faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS.

RENTRÉE 84
école secondaire de garçons RÉGION PARISIENNE recherche

CHEF DE MAISON et ADJOINT

pour encadrement et animation d'un groupe d'internes.

Ecrire HAVAS CONTACT 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS s/réf. 35.843.

SECRÉTAIRE DU TOURISME
Parlant grec et ayant un diplôme universitaire de préférence tourisme. Expérience fonctionnement bureau (Dactylographie 40 mots minimum indispensables en grec). Envoyer CV et photo avant 31/08/1984 à Off. Tourisme, Chypre, 15, rue de la Paix, Paris 75002.

Ecole privée hors contrat recherche

PROFESSEURS FRANÇAIS, LATIN, SCIENCES NAT. ET ALLEMAND.

Tél. 494-87-33.

RECH. ANIMATEUR (TRICE)

Titulaire du BAFD
Permis de conduire
mi-temps informatique, télématique mi-temps secteur Pré-Ado et scolaire.

Envoyez CV à MJC, 8 bis, Cours Du Buisson, 77420 NOISIEL.

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

COMMERCIAUX
HF

Très performants. 28 ans minimum ayant de bonnes notions en micro-informatique pour diffuser des systèmes et services.

Très bonne rémunération si compétents.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et références détaillés, photo à :

ASVI
27, rue du Château d'Eau - 75010 Paris
qui transmettra

bleu

Pour Septembre

4 VENDEURS
HF

Ayant de bonnes notions en informatique, pour boutique.
Travail sédentaire.
Rémunération : brut 8.000 F. + 3% intéressement sur C.A.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. photo à :

ASVI
- 27, rue du Château d'Eau
75010 Paris - qui transmettra

bleu

BUREAU D'ÉTUDE
Mº MIROMESNIL
recherche
JEUNE INGÉNIEUR
parlant anglais couramment
SUDRIA-ETACA ou équivalent
libre au 1er septembre.
Ecrire sous le nº T 068 928 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

INSTITUT DE FORMATION
DE MANAGEMENT
cherche pour Paris
début septembre

ASSISTANTE DE DIRECTION
ayant une bonne expérience.

Envoyer c.v. et prétentions :
GROUPE IPSA,
71, faubourg Saint-Honoré,
75008 PARIS.

CENTRE DE FORMATION
TOURISME – HOTELLERIE
COMMERCE
recherche
Impératif pour 15 sept.

PROFESSEURS

pour préparation au B.T.S.
dans les disciplines suivantes :
ANGLAIS ;
ALLEMAND ;
ESPAGNOL ;
ITALIEN ;
en vacataire.

Envoyer c.v. et prétentions :
GROUPE IPSA, 71, faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS.

Ville de la banlieue Sud de PARIS cherche
un chef de laboratoire
d'analyses médicales pour son Centre de santé municipal.
Adresser demande et c.v. sous nº 8.264 le Monde Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

SECTION D'ÉTUDES ET DE FABRICATIONS DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Nous sommes un établissement de 600 personnes appartenant au ***Ministère de la Défense.*** *Nous avons pour mission de piloter auprès des grands Industriels sous-traitants, les études et la réalisation d'équipements et de systèmes électroniques de haut niveau. Souhaitant renforcer notre Service des Marchés, nous désirons accueillir un*

INGÉNIEUR ou UNIVERSITAIRE SCIENTIFIQUE HF

Si vous souhaitez orienter votre carrière vers la fonction administrative, nous vous offrons la possibilité de devenir ***Négociateur-Rédacteur de Marchés.***

MISSION

Rattaché directement au Chef du département "Marchés", vous serez particulièrement chargé
- *de la négociation et de la rédaction juridiques des marchés avec les services techniques et les industriels.*
- *de la constitution des rapports nécessaires à la présentation des marchés devant certains organismes officiels.*

PROFIL

Vous êtes
- *soit diplômé d'une école d'ingénieurs.*
- *soit titulaire d'un diplôme Universitaire scientifique (DEA, DESS, maîtrise).*

QUALITES REQUISES

Vous avez une bonne culture générale, le sens des responsabilités, l'esprit d'initiative. Vous possédez de réelles qualités d'expression orale et écrite.

Aucune connaissance juridique ne vous est nécessaire. Une formation spécifique à ce type de poste vous sera dispensée quel que soit votre niveau d'expérience.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) sous référence SM1 à Thierry HURET, Responsable du recrutement. ***SEFT,*** *18, rue du Docteur Zamenhoff 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX.*

HAVAS CONTACT

GROUPE
SG2

Jeune diplômé ingénieur ou universitaire : option informatique, vous vous orientez vers un secteur d'activité dynamique de pointe : l'informatique. Réalisez-vous dans une SSII et choisissez l'un des tout premiers groupes français d'ingénierie informatique : SG2.

SG2, Groupe puissant de 4500 personnes, assure la maîtrise d'oeuvre et la réalisation de projets informatiques mettant en oeuvre des technologies variées (réseaux hétérogènes, réseaux locaux, bases de données réparties) dans des secteurs d'activités très divers (banques, assurances, transports, administration, industrie, PME en France et à l'étranger).

Nous vous proposons de rejoindre nos équipes études à Paris. Après formation complète et adaptée, vous pourrez ainsi, bien intégré au sein du groupe, aux structures souples, à la hiérarchie courte, donner toute votre mesure dans nos réalisations d'envergure et assumer la responsabilité de votre évolution personnelle.

Ingénieurs et Universitaires option informatique, SG2 mieux qu'une carte de visite : un vrai métier passionnant.

Vos candidatures (lettre, CV et prétentions) sont à adresser, sous réf. YR 34 M, à SG2, Direction Recrutement, 12-14 avenue Vion-Whitcomb, 75016 Paris.

SG2 : La maîtrise de l'informatique.

média-system

DEMANDES D'EMPLOIS

Chauffeur de direction
Français 47 ans, très exp., cherche place stable libre de suite. Tél. 264-12-30.

Ingénieur procédés
- Responsable élaboration et chiffrage de projets en ingénierie.
- Formation 83 en informatique industrielle à l'Ecole centrale de Paris.

cherche
POSTE ANALYSTE
ou INGÉN. INFORMATICIEN
Adr. M. DUCRUEZ, 2, rue des Terrasses, 91000 Bondoufle.

Homme 30 ans, diplômé enseignement supérieur, Maîtrise Biologie + DEA Ecologie, cherche emploi libre de suite. Tél. : 16 (40) 83-58-00.

Africain valet de chambre permis B, ch. rempl. M'NGAE Jean. 836-99-39.

J.H. 29 ans, assistant-documentaliste, ancien stagiaire document. service éco. *Monde*. Etudiant en droit, dipl. document. institut catholique et Capa en dével. (3 ans), ch. emploi de cent. de document. Ecr. s/nº 6.650 le *Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Prof. titulaire agrégée sciences nat. Paris, ch. collègue Aix, Marseille pour échange poste. Ecrire sous le nº T 066.853 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

formation professionnelle

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE

Formation prof. agréée CPE
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
– OPTION GESTION
– OPTION INDUSTRIE
(électronique-micro)
PROGRAMMEURS
Cours du jour et du soir.
Réservations-Inscriptions-Tests pour sessions sept. et oct. 84
Tél. : 205-24-63, 241-83-83.

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE

Formation prof. agréée CPE
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
- OPTION GESTION
- OPTION INDUSTRIE
(électronique-micro)

PRÉPARATION AU BTS
Réservation-Inscriptions-Tests pour sessions sept. et oct. 84.
Tél. : 205-24-63, 241-83-83.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A vendre Peugeot 104 S, 6 CV, 1979, 86 000 km. Prix Argus. 14 000 F. Tél. 844-81-95. Après 17 h.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), BP 291, 09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C16) BP 402, 09 PARIS.

Suisse allemande (26)
cherche des correspondances en langue française. Franziska Schütz, Solothurnstr. 52. 3315 Bätterkinden.

VIDÉO-CLUB V.H.S.
CHOIX DE CASSETTES IMPT
RIS-ORANGIS.
TÉL. : 943-04-54.

---

2 Contrôleurs de Gestion



Vous avez acquis une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dont 3 ans dans la fonction.
Au sein d'une jeune équipe vous serez chargés du contrôle de gestion sous toutes ses formes.

Nous sommes une importante entreprise française d'ingénierie à fort taux de croissance dépendant d'un grand groupe.

Nous vous demanderons de posséder un esprit de rigueur, de synthèse et de dialogue.
L'un de ces postes sera temporairement basé en province.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (C.V. + lettre manuscrite, rémunération souhaitée) sous Réf. 635 à Curriculum 26 rue du 4 Septembre 75002 Paris qui transmettra en toute confidentialité.

Groupe de presse en expansion (Paris-8e)
Filiale d'un groupe international

recherche

UN ASSISTANT DU CONTROLE DE GESTION

qui sera chargé de l'élaboration des états mensuels et des budgets prévisionnels pour l'ensemble de nos activités.

Ce poste s'adresse à un jeune candidat de niveau école de commerce et/ou DECS, justifiant d'une expérience d'un à trois ans acquise dans un poste similaire ou en cabinet d'audit.

Il devra être particulièrement qualifié en comptabilité et faire preuve d'une bonne capacité d'analyse.

La pratique de l'anglais est indispensable.

Envoyer lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à

RÉGIE-PRESSE T 68.007 M

7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

---

la Télédistribution vous intéresse ?

Vous êtes un jeune diplômé d'IUT en électronique et, bien que possédant une première expérience professionnelle, vous désirez parfaire la connaissance de votre métier.
Notre société vous propose d'intégrer l'une de ses filiales pour coordonner la maintenance du réseau de télédistribution, assurer l'exploitation de la tête de réseau, suivre les nouvelles installations.
Tout en bénéficiant du soutien d'une équipe technico-administrative, vous jouirez d'une certaine autonomie et devrez faire preuve d'initiative.
Ce poste évolutif pour candidat de valeur est à pourvoir en région parisienne (banlieue ouest).

Prière d'adresser CV, photo et prétentions sous réf. **4197** à **Lévi Tournay** 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION
recherche pour PARIS

UN RESPONSABLE SYSTÈME SPERRY UNIVAC S 80

Capable d'assurer maintenance programmes.
Petit développement et exploitation.

Adresser curriculum vitae et prétentions à :
RÉGIE-PRESSE
sous nº T 68.006 M
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

VILLE de CORBEIL-ESSONNES
recrute
pour son école multisports
(le mercredi matin)
MONITEURS (TRICES)
Adress. candidatures au Palais des Sports, 90, rue Féray, 91100 CORBEIL-ESSONNES. Tél. 496-42-55.

Editeur cherche
GRAPHISTE
BRILLANT
pour divers travaux maquette, mise en page, etc. Mi-temps ou free lance.
Ecrire avec documents (ret.), REBY, 9, rue Barbet-de-Jouy, 75007 Paris.

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

PANTHÉON
Imm. rénové caract., 3/4 p tt cft Sud. 1.100.000 325-97-16.

9e arrdt

Mº CADET, PX 160 000 F. STUDIO, cuis. équip., s. d'eau, w-c., chauf. Parfait état. PPTAIRE 225-46-82.

16e arrdt

MICHEL-ANGE
4 p. soleil, calme, bel immeuble 8e ét., ascenseur, 895.000 F. BRANCION SARL 575-73-94.

20e arrdt

RUE DES PYRÉNÉES
Bel imm., chf cent. Tr. beau 2 P., cuis., bains, 3e ét. Plein soleil. Px 300.000 F. PPTAIRE 225-46-82.

GAMBETTA 41 m², 2 p., entrée, cuisine, w.-c., à rénover, possib. bains. BON IMM. Px 235.000 F. T. 636-12-88.

Province

SAINT-TROPEZ
Chapelle Sainte-Anne
STUDIOS, 2 PIÈCES
Luxe, terrasse, jardin
Michel Bernard, (94) 97-20-23.

villégiature

Ste-Maxime, loue sept. appt mas, 3 P., 6 pers. ds résidence gd luxe, piscine, tennis, parc, accès direct plage. 9 000 F. Tél. (6) 494-26-39.

Vacances en été DANS LE HAUT-DOUBS
à 3 h 30 de Paris (TGV). Places disponibles 27 août au 2 septembre. Yves et Liliane vous accueillent dans une belle ferme du XVIIe s. rénovée tt cft, chambres av. s. de bs privée, cuisine maison, pain cuit au feu de bois, table d'hôtes, calme, repos. 1 660 F tt compris.
Le Crêt l'Agneau, La Longeville, 25650 MONTBENOIT.
Tel 16 (81) 38-12-51

locations non meublées offres

Paris

A LOUER
NOMBREUSES OFFRES
DE PARTICULIERS PARIS-BANLIEUE.
Tél. 296-58-46.

locations non meublées demandes

Paris

Pour Administrateurs et employés mutés, IMPORTANTE ORGANISATION ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE. Rech. APPTS ttes catégories et villas. 504-48-21.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. 889-89-66, 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par stés ou Ambassad. 285-11-08.

propriétés

MANTES (près)
VALLÉE DE LA VAUCOULEURS
superbes bâtiments du XVIIIe s. tt cft, 400 m² habit. + mais. gardiens, parc aménagé 8.000 m² + 2.500 m² boisés bordé par 2 riv., 766-73-78.

PRÈS PONT-AVEN
Ferme 17e s., sur hauteur, 300 m², tout confort, poutres chêne, 3 cheminées granit, 500 m port de Brigneau, 5 km plages, dans zone protégée oiseaux, gibier + plusieurs bâtiments. Sur 9 000 m² plantés d'arbres. Bras de mer 100 m.
Prix 1.200.000 F à débattre.
Mº Robino, notaire, 29116 Moelan-s-mer. (98) 39-61-69.

hôtels particuliers

NEUILLY ST-JAMES
Bel hôtel part. sur 3 niv.
NOMBREUSES TERRASSES
garage, jardin privatif, ss vis-à-vis, 600 m² pondérés.
AFFAIRE EXCEPT. de CARACTÈRE.
RARE 7.000.000 F.
ÉTUDE BOSQUET 705-06-76.

villas

MARRAKECH
VILLA 2 appts ind. quartier résid. Tél. heures bur. (75) 41-71-41.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
RC 180 F, SARL 180 F.
Constitution rapide de Sté. GSMP, 54, rue de Crimée, 19e et 4, r. des 2 Avenues, 13e. Tél. 607-62-00.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social. Tél., télex, secrétar., salles de réun. av. vidéo, bar, etc. Locat. courte ou longue durée.
ACTE. 562-66-00.

Votre siège social
DOMICILIATIONS
SARL, RC, RM.
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
355-17-50.

PARIS-ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLES
Secrétariat, telex.
Tél. (1) 727-15-59.

locaux commerciaux

Ventes

Local commerc. 350 m², bordure nation., région Manosque (04) sur terrain 3 000 m² avec appt F5 (140 m²) à vendre nu ou avec fond.
Tél. 16 (90) 78-20-62.

INFORMATIONS « SERVICES »

VIE ASSOCIATIVE

« Clé de Lune » sous arc-en-ciel

Moussa, aussi noir que crépu, ses six ans nageant dans un tablier de cuisine trop grand pour lui, est très content : il va faire *des sablés. Aujourd'hui,* il fait partie des six privilégiés de l'atelier de cuisine. Les autres enfants jouent dehors ou lisent, assis autour d'une table.

La rue des Maronites est calme. Dans ce quartier de Paris, en cours de rénovation, les enfants français sont partis en vacances. Il reste les petits Maghrébins et Sénégalais. Ils viennent à la Clé de Lune — un nom pour rêver — attirés par les ateliers et le sourire de Valérie.

L'affiche, sur la porte, dit et dessine : *« La Clé de Lune, ateliers peinture et modelage pour les enfants du quartier. »* Au mois d'août, s'y ajoute, cette année, la fabrication de cerfs-volants, la botanique, la cuisine *et le mime.*

Jeudi, donc, cuisine. Chaque enfant a apporté des œufs, du sucre ou de la farine. On fait la *pâte, on la roule, la découpe, on* met les sablés décorés dans des plats beurrés avant de porter le tout à une maman pour qu'elle le *fasse cuire.*

Tout à l'heure, ils feront fondre du chocolat, dont ils couvriront une face du sablé bien doré. *Les petits pâtissiers,* qui ont de la farine sur le bout du nez et les joues, feront ensuite la vaisselle, avant de rendre leur tablier.

Pendant ce temps, Valérie, assise sur le muret qui longe la rue, fait reconnaître à quelques frimousses penchées sur une planche illustrée les plantes cueillies dans un terrain herbeux. On attend Mme Marie-France Boyer, auteur du *Livre des fleurs,* qui doit venir parler avec les enfants. Recherche et identification des plantes, constitution d'un herbier — on apprend à placer la fleur et à l'écraser entre deux buvards sous des livres, — visite guidée au Jardin des Plantes : la botanique, pour être jeune, on ne l'en étudie pas moins sérieusement.

Valérie Dintrich, une tresse dans le dos, souriante et sereine, a fait du droit pour défendre les enfants. Elle l'a abandonné pour se consacrer à son atelier de peinture. Élève d'Arno Stern, elle applique sa méthode et explique ses principes. *L'atelier est un* espace clos — la baie est occultée par une cloison. Les murs sont revêtus de papier kraft sur *lequel des petits traits multicolores* forment une composition : ce sont les débords des enfants, dont les feuilles sont punaisées *au mur. A leur hauteur,* la peinture en cours ; au-dessus, les peintures précédentes superposées. Les plus anciennes sont rangées dans des cartons à dessin. On n'emporte rien chez soi : personne, ainsi, ne porte de jugement sur leur création. Les enfants veulent-ils revoir leurs peintures ? On les sort du carton et on propose aux parents de venir constater l'évolution de leur enfant, ou on va les voir, le carton sous *le* bras.

Bleu, jaune et rouge

A leur arrivée, les enfants prennent une feuille et la fixent sur le mur, à leur place, toujours la même. Ils travaillent debout, à *main levée, d'une manière qui* peut être très délicate. Au milieu de l'espace, la table-palette splendide : dix-huit couleurs du blanc au noir, dans le sens de l'arc-en-ciel. A côté de chaque couleur, trois pinceaux : deux moyens et un gros. La peinture est excellente, les couleurs intenses : c'est la gouache qu'utilisent les peintres. Les enfants peuvent faire des mélanges, en essayant d'abord *deux couleurs sur leur doigt, « La peinture étant de bonne qualité, les mélanges sont toujours beaux »,* dit Valérie. Les couleurs préférées des enfants : bleu outre-mer, jaune et rouge.

Valérie observe mais n'interprète pas : *une maison qui grandit* pour prendre tout l'espace, une petite goutte qui devient un bonhomme par adjonction de *bras, un rond qui devient un* soleil par adjonction de rayons ou d'arêtes. Comme Arno Stern, elle y voit un tracé primitif de formes naturelles propres aux enfants de partout et qui constitue la « mémoire organique » — ce qui a été vécu par le corps et s'est inscrit dans la mémoire.

Elle constate une grande cohérence entre ce qu'est l'enfant et ce qu'il vit dans sa peinture. Attentive à ne pas couper un élan créateur, elle connaît maintenant la limite entre ce qu'elle doit exiger des enfants — comment tenir le pinceau, maîtriser son trempé (la proportion d'eau et de peinture), ne pas l'écraser sur le papier pour éviter la coulée — et ce qu'ils peuvent créer.

« Les enfants soutenus par leurs parents font plus de progrès, ont une expression plus forte, sont plus dans ce qu'ils font, ce qui donne une ambiance plus calme et stimule les autres. Les enfants de la rue se sentent sécurisés par les autres. » Adda, une petite Sénégalaise de quatre ans, ne parlait pas, ne souriait pas. Au bout de quelques mois, *elle a commencé à s'ouvrir : « Valérie, je voudrais une punaise. Valérie il y a une coulée. »* Pendant l'année, la proportion d'enfants des rues et d'enfants dont les parents exercent des professions libérales est identique. Français ou immigrés, *« les enfants se ressourcent à l'atelier, c'est leur point d'ancrage ».*

Dominique Gamet, qui a suivi *un stage Arno Stern,* applique les mêmes méthodes à l'atelier de terre où l'on modèle l'argile. Même lieu clos pour favoriser la concentration, même disposition : au milieu, le matériel ; le long des murs, les tables devant lesquelles les enfants travaillent debout, en se tournant le dos.

Ajaykumar pratique le mime depuis le jour où, enfant de sept ans, en Inde, il prit des cours d'art dramatique. Depuis, il a étudié le mime en Angleterre et en France, avec Etienne Decroux, le professeur de Marcel Marceau, Cécile, qui a appris d'un professeur américain l'acrobatie et le jonglage, échauffe les enfants. Kumar prend la suite : cet après-midi, ils doivent *être* des machines, puis le feu. Un fond de musique stimule leurs mouvements. La caméra les filme.

Le mime ? Pour Etienne Decroux, *« c'est l'immobilité » ;* pour Charlie Chaplin, *« c'est le mouvement sur place ».* Kumar rappelle ces deux définitions apparemment contradictoires pour expliquer la tension entre immobilisme et mouvement. Le mime ? Il aide Kumar à comprendre le bouddhisme et *vice versa.* Par le mime, Cécile *« s'implique spirituellement ».* Elle a acquis une *« densité intérieure »* et perdu l'attitude *superficielle* de l'animatrice : *« Je ne m'impose plus aux enfants, je fais avec eux un travail, une recherche. »* Que *se passe-t-il chez l'enfant ? « On ne le sait pas, mais il se passe quelque chose »,* dit Kumar. Comme pour lui, à l'âge de sept ans.

DANIELLE TRAMARD.

★ « la Clé de Lune », 37 bis, rue des Maronites, 75020 Paris, tél. : (1) 354-44-83 (à partir du 1er septembre). Ateliers tous les jours en août (11 h-12 h 30 et 15 h-19 h). Pendant l'année scolaire : le mercredi de 10 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h : peinture et terre ; le samedi de 14 h à 15 h 30 ; peinture. Pour enfants et adultes.

LES AIGLES SONT DE RETOUR. — Les pluies acides et le papier recyclé sont les deux dossiers du magazine d'été d'Espaces pour demain, une association de défense du patrimoine naturel et architectural qui étudie, avec d'autres associations, la possibilité d'acquérir un site de nidification des grands rapaces. Le numéro trimestriel, 6 F, abonnement : 20 F.

★ Espaces pour demain, 7, place Franz-Liszt, 75010 Paris. Tél. : (1) 526-55-57.

JARDINS FAMILIAUX. — Le comité d'entente des jardins familiaux organise à Tours, les 22 et 23 septembre, les sixièmes Journées nationales des jardins familiaux. Par cette opération de relations publiques, les responsables veulent attirer l'attention des élus locaux et régionaux sur les différents problèmes auxquels leur association se trouve confrontée : création de jardins, expropriations, financement, gestion, etc.

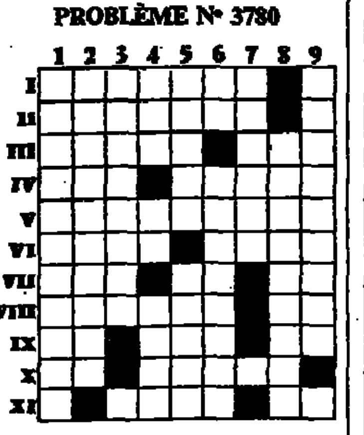
★ 84, rue de Grenelle, 75007 Paris.

DESSINE-MOI UNE MAISON. — Dans le cadre du cycle de stages décentralisés axés sur le thème « les Toitures végétales aujourd'hui » qu'organise en 1984 et 1985 l'association Maisons paysannes du Dauphiné, l'association Liger porte à la connaissance des artisans charpentiers et couvreurs et des particuliers intéressés qu'une session « Comment faire un toit de genêt » aura lieu du 10 au 14 septembre à Péreyres (Ardèche) sous la conduite de Maîtres piqueurs de genêt.

★ Inscriptions : Noël Bigard, 63, rue Soularie, 07110 Largentière. Tél. : (75) 39-21-36. Date limite : 3 septembre.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3780



HORIZONTALEMENT

I. Iule pour Jules César. — II. Son temps est généralement précieux. — III. Sont aussi bonnes pour l'esprit que pour le corps. Se dresse facilement mais se mâte difficilement. — IV. Cru ou incroyable. Maisons de la culture en URSS. — V. « Pains » durs. — VI. Poil de barbe ou de favori. Souvent sélectionné dans une coupe. — VII. Cause de revirement. En marbre. Préposition. — VIII. Occupe une place confortable au milieu d'un divan. Plein d'arêtes. — IX. Coin de rue. Cri. Peuvent jouer dans un bassin. — X. Abréviation glorieuse. Revient régulièrement. — XI. Font la commission. Se remettent sans avoir besoin de « cachet ».

VERTICALEMENT

1. Femme à « part ». — 2. Notable. — 3. Sa place est aux fourneaux. — 4. S'emploie à tout « bout » de champ. Préfixe. Il a un crochet foudroyant. — 5. Avoir de faibles moyens d'existence. Formule de congé qui peut gâcher des vacances. — 6. Néglige ses affaires. Où il y a donc quelque chose à gratter. — 7. Terre chaude dans une mer froide. — 8. Centre d'orientation. — 9. Contribuent à la conservation du grain.

Solution du problème n° 3779

Horizontalement

I. Pet-en-l'air. — II. Oubli. — III. Le. Avares. — IV. Egalité. — V. Inculte. — VI. Rire. Ire. — VII. Ou. Mets. — VIII. Curie. En. — IX. Are. Stase. — X. Nursery. — XI. Es. Moëres.

Verticalement

1. Polaire. Ane. — 2. Eue. Ni. Crus. — 3. T.B. Ecrouer. — 4. Elagueur. S.M. — 5. Nival. Iseo. — 6. Altimètre. — 7. Arrière. Ayr. — 8. Et. Etés. — 9. Roses. Suées.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 21-08-84 A 0 h G.M.T.





PRÉVISIONS POUR LE 22-08 DÉBUT DE MATINÉE

PRÉVISIONS POUR LE 22 AOUT A 0 HEURE (GMT)



Evolution probable du temps en France entre le mardi 21 août à 0 heure et le mercredi 22 août à 24 heures.

Baisse du champ de pression sur l'Europe occidentale. Le tourbillon orageux du nord de la Corogne s'approche du Golfe de Gascogne et dirige de l'air instable et lourd sur une large moitié sud-ouest de la France.

Mercredi, le beau temps chaud, sec et *largement ensoleillé se maintiendra* de la Lorraine et de l'Alsace aux Alpes et à la Corse.

Sur la Haute Normandie, le Nord, le Bassin parisien, le Morvan, l'est du Massif central et le Languedoc, le ciel se voilera de plus en plus au fil de la journée. Il fera chaud et lourd l'après-midi. Par places des orages vont éclater en fin de journée et *le* soir.

Sur les autres régions, c'est-à-dire de la Bretagne et du Cotentin aux Pyrénées, temps souvent gris, brumeux le *matin et déjà étouffant avec çà et là des* pluies orageuses. Puis le ciel sera capricieux avec du soleil par intermittence, très vite de nombreuses averses orageuses éclateront. Progressivement par l'Ouest, sur la façade atlantique, une amélioration passagère se développera avec soleil et nuages, quelques ondées sporadiques mais il fera nettement *moins* chaud.

Dans l'ensemble, les températures nocturnes resteront élevées : 16 à 20 degrés mais encore 12 à 14 degrés sur le Nord-Est.

L'après-midi il fera le plus souvent 29 à 32 degrés mais après la vague orageuse, les températures ne dépasseront pas 22 à 25 degrés de la Bretagne à l'Aquitaine.

Sens d'évolution pour la fin de semaine

La zone orageuse qui a gagné l'Ouest en début de semaine continuera à s'étendre au reste du pays. Elle sera suivie d'un temps moins chaud et souvent perturbé au nord de la Loire.

Temps prévu de jeudi à samedi

Jeudi, des Vosges aux Alpes et à la Corse, un temps très chaud et le plus souvent ensoleillé prédominera encore avec des températures maximales comprises entre 28 et 33 degrés. Toutefois, des foyers orageux se développeront en soirée sur le Nord-Est. Des Pyrénées au Massif central au Bassin parisien et au Nord, le temps sera lourd, souvent nuageux et orageux avec des orages assez nombreux, mais les températures maximales atteindront encore 25 à 29 degrés. Plus à l'ouest, le ciel deviendra plus variable encore, quelques averses se produiront et il fera plus frais avec des températures de saison.

Vendredi, les orages deviendront moins nombreux et se localiseront principalement du Centre aux Ardennes et aux Alpes tandis que le temps plus frais avec quelques averses gagnera une large moitié ouest.

Samedi, retour progressif du beau temps chaud près de *la Méditerranée,* ailleurs, temps frais avec ciel capricieux, particulièrement au nord de la Loire avec des menaces d'averses.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 21 août à 8 heures, de 1015,7 millibars, soit 761,8 mm de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 août; le second le minimum de la nuit du 20 au 21 août) : Ajaccio, 27 et 15 degrés; Biarritz, 32 et 20; *Bordeaux,* 32 *et* 19; *Bourges,* 31 et 14; Brest, 30 et 16; Caen, 31 et 17; Cherbourg, 27 et 17; Clermont-Ferrand, 30 et 15; Dijon, 29 et 13 ; Grenoble-St-M.-H., 31 et 13; Grenoble-St-Geoirs, 28 et 11; Lille, 30 et 15; Lyon, 30 et 17; Marseille-Marignane, 28 et 17; Nancy, 28 et 11; Nantes, 32 et 20; Nice-Côte d'Azur, 26 et 20; Paris-Montsouris, 29 et 17; *Paris-Orly,* 29 et 16; *Pau,* 32 et 17; Perpignan, 32 et 19; Rennes, 32 et 19; Strasbourg, 28 et 11; Tours, 30 et 15; Toulouse, 30 *et* 20; Pointe-à-Pitre, 33 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 20 degrés; Amsterdam, 26 et 16; Athènes, 29 et 19; Berlin, 25 et 14; Bonn, 27 et 13; Bruxelles, 28 et 14; *Le* Caire, 32 et 22; Iles Canaries, 27 et 21 ; Copenhague, 20 et 12; Dakar, 29 et 25; Djerba, 31 et 17; Genève, 27 et 12; Istanbul, 26 et 18; Jérusalem, 25 et 16; Lisbonne, 27 et 16; Londres, 30 et 17; Luxembourg, 26 et 15; Madrid, 34 et 16; Moscou, 20 et 13; Nairobi, 23 et 11 ; New-York, 17 (mini.) ; Palma-de-Majorque, 33 et 16; Rio-de-Janeiro, 24 (maxi.) ; *Rome,* 28 *et* 16; Stockholm, 24 et 12; Tozeur, 33 et 24; Tunis, 31 et 22.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* des lundi 20 et mardi 21 août :

UN DÉCRET

● Modifiant des articles du code des assurances relatifs à certaines *règles de constitution et de fonctionnement* des sociétés mutuelles d'assurances.

PARIS EN VISITES

JEUDI 23 AOUT

« *L'abbaye Saint-Martin des Champs* », 14 h 30, 292, rue Saint-Martin, Mme Allaz.

« Place Dauphine », 15 heures, devant la statue d'Henri IV, Mme Jacomet.

« *La maison de Balzac* », 15 heures, 47, rue Raynouard, Mme Zujovic (Caisse nationale des *monuments historiques*).

« La Conciergerie », 10 h 45, entrée, 1, quai de l'Horloge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« *Le cœur de Paris* », 15 heures, 10, rue Saint-Martin (Paris autrefois).

Le Monde

économie

SOCIAL

Les jeunes à la recherche d'un emploi

II. – *Les signes de l'exclusion*

Que la moitié des jeunes de moins de vingt-cinq ans, considérés comme actifs, puissent être au chômage ou ne vivre que d'un emploi précaire, constitue un problème de société majeur, aux redoutables dimensions (*le Monde* du 21 août). Déjà, les premiers signes d'un « décrochage », lourd de conséquences, apparaissent.

Au travers de quelques indications éparses, glanées dans les éléments statistiques fournis notamment par l'INSEE, on peut constater que l'environnement des jeunes de moins de vingt-cinq ans s'est modifié au fil de la crise.

Un exemple ? On sait que 5,2 millions des 7,8 millions de jeunes âgés de quinze à vingt-quatre ans, en 1983, qu'ils soient actifs, scolarisés ou inactifs, vivaient encore chez leurs parents, mais, plus significatif encore, il est établi que 394 954 chômeurs habitaient dans une famille dont le salarié privé d'emploi n'était ni le conjoint ni la conjointe. C'est-à-dire, fort probablement, l'un des 710 343 jeunes inscrits à l'ANPE...

Un autre exemple ? *« Le bilan de l'emploi 1983 »* estime que les demandes d'emploi temporaire ou saisonnier, qui font partie des contrats à durée déterminée dont les jeunes représentent 68 % de la « clientèle », émanent pour les trois quarts de célibataires et à 80 % de personnes qui n'ont pas d'enfant à charge. Plus de la moitié (51 %), précise l'ANPE, ont déjà travaillé auparavant avec un statut précaire... De même, parmi les chômeurs inscrits à l'ANPE, plus de la moitié des demandeurs d'un emploi à temps plein sont seuls, sans enfants à charge, et les jeunes de moins de 25 ans *« représentent les deux tiers de ce groupe où les hommes sont majoritaires »*.

De telles constatations amènent à penser que les jeunes actifs se sont installés dans la précarité et qu'ils y font face, si l'image n'était choquante, avec des solutions de fortune. Ils habitent plus longtemps chez leurs parents et évitent, si ce n'est de vivre avec un (e) petit (e) ami (e), du moins d'avoir des enfants.

Ce « nouveau monde » qui émerge réserve des surprises. Ainsi, on aurait tort de considérer le chômage et la précarité des jeunes comme le seul résultat d'une absence de formation ou de connaissance, même si les emplois proposés par l'intérim ou le travail à durée déterminée se caractérisent souvent par la faiblesse de leurs qualifications. Certes, cette « flexibilité » de l'emploi est souvent l'apanage d'une main-d'œuvre peu qualifiée (ce qui, par parenthèse, limite singulièrement l'intérêt porté par le CNPF à cette notion, qui, dans les faits, s'accomode mal de la modernisation de l'appareil productif) puisque 39,8 % des intérimaires et 34,2 % des « bénéficiaires » de contrats à durée déterminée sont des ouvriers non qualifiés, tout comme, respectivement, 31,2 % et 43,2 % sont des employés, mais, outre que les sociétés d'intérim évoluent depuis les ordonnances de février 1982 vers des missions plus élaborées, on peut constater que le personnel ainsi employé peut être d'un niveau de formation plus élevé. C'est ainsi que l'ANPE souligne que 25 % et 8 % des demandeurs d'un emploi précaire ont respectivement le baccalauréat ou le baccalauréat plus deux années d'études, contre 19 % et 5 % des demandeurs d'un emploi à temps plein.

par ALAIN LEBAUBE

A partir de telles observations, on peut imaginer que des jeunes ont accepté, au moins temporairement, de vivre de « petits boulots », de combines et de débrouilles. Qu'ils l'aient voulu ou non, une certaine rupture est intervenue. Sans illusion, aigris, déçus ou broyés, ils font preuve d'un désenchantement ou même d'un détachement dont les stigmates ne s'effaceront pas de sitôt. Ils ont, pour certains, renoncé, ou ne parviennent pas à s'insérer dans le projet d'une société qui, d'évidence, les a oubliés sinon sacrifiés.

En fait, il apparaît que le mal est plus grave, comme s'il remettait insidieusement en cause des valeurs établies et usées, comme si un ressort de la vie sociale était cassé, durablement. Puisque la stabilité dans l'emploi – sans parler de la garantie de l'emploi – ne peut être espérée à une échéance raisonnable, et que l'intégration ou la reconnaissance qui en découlent ne peuvent être obtenues, le système D devient système. De proche en proche, s'élaborent de nouvelles règles, d'autres références, s'organise une société différente, en lisière de l'officielle. Au terme du processus, on peut imaginer que coexisteront, parallèlement, deux systèmes qui ne feront que cohabiter. Dix ans de crise et de sombres perspectives pour longtemps encore auront mis en branle un mouvement d'exclusion qui, s'il ne s'est pas traduit par des remous, risque de causer des dommages irréparables et laisser bien des séquelles. Qui dira ce que peut être la mentalité, l'appréciation portée sur le monde du travail, d'un jeune qui aura connu des années de « galère » comme ils disent, avant de trouver, à vingt-cinq, vingt-six ou vingt-sept ans, un emploi normal ?

Pareille observation peut paraître alarmiste. Il n'empêche que quelque chose se produit sous nos yeux. En voudrait-on un autre signe – sans parler des petites annonces de *Libération*, des logements partagés ou de certains phénomènes de masse – qu'il faudrait s'arrêter un moment sur la signification du succès d'un livre récent tel que *Les Mouvements de mode expliqués aux parents* (1) qui, d'une façon anthropologique, décortique toutes les tribus vestimentaires dans lesquelles se classifient les jeunes eux-mêmes. Or, d'évidence, certains de ces accoutrements sont synonymes de rejet, certes compatibles avec la précarité ou le chômage, mais inconciliables avec l'emploi stable d'intégration.

A l'inverse, et même certaines tendances de la mode en font foi, s'est développée parmi les jeunes qui ont réussi à passer à travers tous ces filtres de l'échec, une apparence froide et déterminée, un tempérament de gagneur et même de « loup ». Ce que *le Point* appelait la semaine dernière le style *« Silicon Valley »*, version française des *yoppies* « young urban professional).

Priorité aux adultes

Tout naturellement, vient ensuite la question de savoir pourquoi et comment, sans même en avoir conscience, nous en sommes arrivés là.

En fait, sous le septennat précédent, comme depuis mai 1981, la montée du chômage a amené les gouvernements successifs à agir au plus vite en préservant le sort du *« noyau dur »*, c'est-à-dire les salariés d'âge adulte. Ensuite, on a développé l'action vers les deux extrémités de la population active, en anticipant d'une part le retrait du marché du travail des plus âgés dans de bonnes conditions, généralement, et en retardant d'autre part l'arrivée des jeunes. Plus tard, ces deux interventions ont été intégrées dans ce qu'on a appelé le traitement social du chômage, mais il faut bien reconnaître que, si par l'utilisation massive de la pré-retraite cette dénomination n'a pas été usurpée, on ne peut pas en dire autant de la politique à l'égard des jeunes.

Certes, la scolarisation a augmenté et des efforts de formation ont été entrepris mais ces derniers n'ont pas toujours été à la hauteur des ambitions annoncées, parfois claironnées (*le Monde* du 24 juillet) (2). D'une certaine façon, on peut même estimer que, sans se l'avouer, on a fait l'impasse sur les jeunes en pensant qu'on pouvait différer leur entrée dans la vie active sans se soucier des conséquences à venir.

N'est-il pas significatif de ce point de vue que le nouveau régime d'indemnisation du chômage, laborieusement négocié cet hiver par les partenaires sociaux puis les pouvoirs publics, et entré en vigueur le 1er avril 1984, se soit caractérisé, justement, par une révision à la baisse de la couverture sociale des jeunes ? A titre d'exemple, un jeune demandeur d'un premier emploi percevait auparavant une allocation égale, au moins, à 40 % du SMIC. Aujourd'hui il ne touche plus que 40 F par jour.

Or, dans le même temps, le chômage augmentait de nouveau, réduisant d'autant les chances de trouver un emploi. Pis, les effectifs salariés diminuaient, la politique de modernisation de l'appareil industriel, liée à un tassement des emplois tertiaires ou de services, entraînant la perte, en 1983, de 180 000 emplois.

Dès lors, les jeunes étaient dans la nasse et pourraient y rester longtemps, compte tenu du peu de latitude laissée, pour une politique de l'emploi hardie, par les contraintes d'un retour aux grands équilibres (« Le Monde de l'économie » du 7 août). Force est d'ailleurs de reconnaître que peu de solutions, surtout immédiates, existent. Certains, comme Alfred Sauvy (*le Monde* daté 5-6 août) suggèrent bien de favoriser l'emploi « par le bas » en multipliant les travaux d'utilité sociale, par exemple, ou les métiers d'appoint, souvent peu ou mal rémunérés, mais ils admettent aussi que cette voie présente l'inconvénient d'entériner l'état de fait du partage en deux univers distincts.

Toujours est-il que, par son ampleur et ses conséquences, un tel phénomène devrait amener à la prudence le CNPF, justement engagé dans une négociation sur le thème de la flexibilité, avec les syndicats, et inquiéter le gouvernement. Chacun peut craindre, en effet, que si la société duale se mettait en place durablement, avec le coexistence de deux systèmes de référence, l'indifférence des jeunes n'ait ensuite des répercussions sur la vie civique ou politique, si elle ne l'a déjà. Au point où nous en sommes aujourd'hui, laisser filer les choses pourrait conduire à l' « éclatement du peloton » de la population active et pourrait produire l'irréversible.

La réponse économique à l'indispensable rénovation du pays telle qu'elle est aujourd'hui admise, sera-t-elle contradictoire ou compatible avec le recherche d'une solution adaptée pour cette société qui émerge ? C'est actuellement toute la question. L'objectif même s'il est globalement justifié peut amener à tout sacrifier à la marche forcée vers le progrès, faute de moyens ou par renoncement à l'élémentaire solidarité. Un risque existe de voir la modernisation et la compétition technicienne laisser de côté ceux qui y sont déjà, et en nombre. En d'autres termes, la « modernité » peut-elle accueillir rapidement, ou offrir une perspective de réinsertion à tous ces jeunes condamnés à la précarité ?

FIN

(1) Hector Oblak, Alain Soral, Alexandre Pasche. Editions Robert Laffont. 405 pages, 98 F.

(2) Voir *le Monde de l'éducation* – juin 1984, n° 106 – « Emploi des jeunes : du social à l'économique ».

LES RÉACTIONS AUX DÉCLARATIONS DE M. MAIRE

« Il n'appartient pas à un leader syndical de donner des leçons politiques à un gouvernement, quel qu'il soit », a déclaré M. Paul Marchelli, président de la CGC, reçu lundi 20 août, avec une délégation de sa confédération, par M. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, après l'interview de M. Maire dans *le Monde* du 20 août. A M. Bergeron, secrétaire général de FO, M. Marchelli a objecté qu' *« on ne peut en même temps investir, augmenter le pouvoir d'achat et rembourser nos dettes »*. Pour le leader de la CGC, *« on peut gagner la bataille de l'emploi si l'on accroît le rythme des investissements et si on ne se trompe pas de choix »*.

De son côté, M. Serge Depaquit, secrétaire général du PSU, affirme que *« l'appel d'Edmond Maire à un projet social de mobilisation doit être entendu » : « La lutte pour l'emploi, l'action contre les inégalités, comme l'ouverture d'un débat public sur la réorientation des prélèvements sociaux, constituent aujourd'hui des choix décisifs. »*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U	8,8570	8,8590	– 52	– 32	– 100	– 60	– 345	– 220
$ can.	6,8031	6,8062	– 66	– 35	– 113	– 67	– 327	– 216
Yen (100) ...	3,6774	3,6798	+ 162	+ 179	+ 296	+ 325	+ 918	+ 988
DM	3,0690	3,0712	+ 154	+ 167	+ 293	+ 313	+ 813	+ 870
Florin	2,7190	2,7204	+ 121	+ 130	+ 229	+ 244	+ 633	+ 680
F.B. (100) ...	15,1986	15,2060	– 24	+ 50	– 2	+ 119	– 44	+ 302
F.S.	3,6751	3,4775	+ 210	+ 228	+ 392	+ 418	+ 1163	+ 1234
L (1 000) ...	4,9560	4,9585	– 129	– 118	– 253	– 231	– 981	– 913
£	11,6425	11,6514	+ 60	+ 82	+ 81	+ 178	+ 341	+ 550

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	11 13/16	11 15/16	11 3/4	11 7/8	11 13/16	11 15/16	12 1/16	12 3/16
DM	5 1/16	5 3/16	5 1/4	5 3/8	5 3/8	5 1/2	5 15/16	6 1/16
Florin	6	6 1/4	6 1/16	6 3/16	6 1/8	6 1/4	6 5/8	6 3/4
F.B. (100) ..	11 1/4	11 3/4	11	11 1/2	11	11 1/2	11 1/4	11 3/4
F.S.	1 5/8	1 7/8	4 7/16	4 9/16	4 11/16	4 13/16	4 5/5	4 1/8
L (1 000) ..	13 5/8	14 5/8	13 5/8	14 3/8	14	16 1/2	15 1/4	15 3/4
£	10 7/8	11 1/8	10 11/16	10 13/16	10 5/8	10 3/4	10 11/16	10 13/16
F. franç. .	11 1/16	11 1/4	11 1/4	11 7/16	11 3/8	11 9/16	12	12 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AUTOMOBILE

Le règlement du dossier Citroën

La stratégie des petits pas

La réunion du comité central d'entreprise et des comités d'établissement de la société Citroën le 22 août marque une nouvelle étape dans la tentative de règlement du dossier Citroën. Etape décisive ? Non, sans doute. Mais étape importante qui devrait permettre aux différents intervenants de clarifier leur position.

Maintenant focalisée sur la demande de 2 937 licenciements (et peut-être 2 300 si l'on tient compte des retours volontaires dans le pays d'origine), l'affaire a donné lieu ces derniers jours à des mouvements tactiques, une stratégie des petits pas, qui pourrait déboucher sur une ébauche de solution.

Comment est-on parvenu à cette reprise du dialogue quand tout laissait croire que la situation était bloquée voilà qui n'est pas très clairement établi. Il ne fait cependant pas de doute que le remaniement ministériel a constitué un élément important. M. Delebarre, le nouveau ministre du travail, a eu les coudées plus franches pour reprendre discrètement des contacts tous azimuts que son prédécesseur pouvait difficilement renouer.

Toujours est-il que, entre le 13 août, date de l'entrevue officieuse – et rendue publique par ses soins – M. André Sainjon, secrétaire général de la métallurgie CGT, avec M. Delebarre, et le 17 août, journée consacrée par M. Jacques Calvet, président de Citroën, à la présentation de son *« complément original au plan social »* aux différentes organisations syndicales, des progrès significatifs ont été enregistrés.

Pêle-mêle, on croit comprendre à la lecture d'un communiqué du ministre du travail que celui-ci accepte l'éventualité de *« suppressions d'emplois »*, et on note l'absence de toute référence à la réduction du temps de travail comme solution pour sauvegarder des emplois. Or son prédécesseur, M. Bérégovoy, qui s'était déjà illustré en reconnaissant l'existence de *« sureffectifs »* dans l'entreprise, au grand dam de la CGT, s'était fermement opposé à de telles concessions. Dans ses réponses aux demandes de licenciements, il allait jusqu'à conditionner son autorisation à une baisse de deux heures de la réduction du temps de travail et à des efforts en matière de formation.

Sur ces points précis, la direction de Citroën se montrait intransigeante. Elle refusait d'envisager une réduction du temps de travail et, si elle acceptait de faire des propositions pour la formation, elle entendait que les contrats de travail soient d'abord rompus. Manifestement, elle craignait qu'on lui demande, plus tard, des réintégrations dans l'entreprise, ou redoutait d'avoir à supporter longtemps une *« cassa integrazione »* qui n'aurait pas avoué son nom.

Là aussi, M. Calvet, le « patron » de Citroën, a changé. En contrepartie d'une autorisation préalable de licenciements que lui accorderait le ministre du travail, il accepterait maintenant que le contrat de travail soit *« suspendu et non pas rompu »* pendant la période de dix mois de formation. Autrement dit, il admettrait le maintien d'un lien juridique entre le futur licencié et l'entreprise.

Côté syndical, les positions ont également évolué. Aucune des organisations consultées le 17 août n'a formellement rejeté le nouveau plan de M. Calvet. Dans des déclarations mesurées, chacun a voulu y voir *« une avancée »* ou un élément *« positif »*, même si tous, ou presque, ont déploré la *« durée insuffisante »* de cette formation.

Personne n'ayant claqué la porte, ou décidé de se mettre à part, le comité central d'entreprise pourra prendre connaissance de ces propositions le mercredi 22 août, et les mêmes organisations syndicales ouvrir ensuite des négociations vers la fin du mois, semble-t-il.

La réserve du gouvernement

C'est que, en effet, les modalités précises de ce dispositif ne sont pas toutes arrêtées. On ne sait pas encore si la formation sera offerte à tous les licenciés ou si ne seront licenciés que les salariés bénéficiant d'une formation. Les syndicats se montrent également soucieux du contenu de cette formation, du contrôle qu'ils pourront exercer et des perspectives de reclassement qu'elle garantirait.

Accepteront-ils de croire que le centre de formation technologique mis en place par M. Bérégovoy, et qui devrait fonctionner en septembre, permettra soit de former aux métiers de l'automobile de demain, soit de donner une qualification équivalente dans d'autres secteurs d'activité ? Quand on sait que les travailleurs immigrés représentent 70 % de la main-d'œuvre de l'usine d'Aulnay-sous-Bois – l'une des plus visées par les licenciements, – et que, selon une enquête récente, ceux-ci sont à 66 % analphabètes, il y aurait quelque raison de douter.

Enfin, si le montant de la rémunération a été fixé à 70 % du salaire brut antérieur, on ne connaît pas le montant de la participation de Citroën et de celle de l'État.

Ces points en suspens devront faire l'objet d'un accord entre la direction de Citroën et les organisations syndicales. Le gouvernement se gardera bien, comme il l'a répété ces jours-ci, d'intervenir dans le débat et ne fera connaître son attitude qu'à la fin. Ainsi, il pourra doser son aide en fonction des efforts consentis de part et d'autre. Il y trouvera des avantages supplémentaires, comme de gagner du temps, de ne pas s'engager politiquement et, peut-être, de réussir à définir le mode d'emploi des nouveaux rapports sociaux que souhaite établir M. Laurent Fabius. Au-delà, il peut même espérer voir ébaucher, par les partenaires sociaux eux-mêmes, une solution qui préfigurerait un règlement général du dossier automobile, ou, du moins, qui serait compatible avec lui.

La prudence de la CGT

Cette réserve ne satisfait apparemment pas la CGT, qui en appelle ouvertement à l'intervention du gouvernement dans cette affaire et réclame un geste, voire un soutien. C'est ce que demande expressément M. Sainjon dans le cas de Citroën quand il estime que le gouvernement ne doit pas *« simplement laisser les directions d'entreprise régler le dossier avec les syndicats (...). On ne peut pas discuter de plan social sans discuter de politique industrielle »*. C'est ce que répète M. Gérard Alézard, secrétaire confédéral de la CGT, quand il annonce l'envoi d'une lettre au premier ministre pour lui demander d'organiser *« sans tarder un vaste débat »* sur l'automobile avec toute les parties concernées.

L'appel du pied est d'autant plus pressant, de la part de la CGT, que celle-ci redoute toujours le pire dans le traitement du dossier Citroën où elle a beaucoup à perdre. L'usine d'Aulnay-sous-Bois, où la CGT a encore obtenu 58,08 % aux dernières élections professionnelles au comité d'entreprise, contre 32,42 % à la CSL (5,98 % à la CFDT et 3,52 % à FO), est historiquement un point social chaud. La première confédération ouvrière perdrait sa réputation d'organisation responsable si elle ne pouvait y maîtriser des débordements toujours possibles et qui pourraient s'alimenter du refus des nouvelles propositions de M. Calvet. En outre, la présence massive de travailleurs immigrés dans cette usine pourrait avoir des effets néfastes sur le jugement d'une partie de l'opinion publique.

Conscient de ces difficultés, M. André Sainjon a donc manié l'eau et le feu, avec précision. Le 13 août, il réclamait un geste de la part de M. Calvet, qui lui répondait le lendemain. Ensuite, il reconnaissait que les mesures proposées constituaient *« un progrès limité »* et allaient *« dans le sens de ce que nous demandons, car le contrat de travail des salariés en période de formation sera prolongé de dix mois »*. A l'inverse, et comme pour faire comprendre l'urgence d'avancées plus importantes, le secrétaire général de la métallurgie faisait pression avec un argument de poids. *« Il n'est pas possible de discuter valablement et sérieusement du devenir des salariés de l'entreprise pendant leur absence »*, soulignait-il, en demandant des réunions des comités d'établissement pour le mois de septembre.

Si M. Sainjon n'a pas été entendu – Citroën a maintenu les convocations du comité central d'entreprise et des comités d'établissement pour le 22 août, – il ne faut pas sous-estimer l'importance des gestes de modération qu'il a faits. Il y a peu encore, la FTM-CGT, qui juge maintenant les *« propositions trop limitées car elles n'offrent pas de garanties en matière d'emplois »*, refusait tout *« licenciement sec »* et niait tout *« sureffectif »*. Elle s'arc-boutait sur la défense de tous les salariés et répliquait en proposant une *« relance industrielle »*.

Désormais, tout semble en place pour un dénouement, même si la suite des événements peut encore réserver des surprises ou des rebondissements. La métallurgie CFDT, par exemple, qui s'est montrée discrète ces derniers temps, n'a-t-elle pas saisi l'occasion pour reparler de la réduction du temps de travail ? Ce disant, elle faisait preuve de fermeté à l'égard de la direction de Citroën et prenait date, sur un thème essentiel, avec le deuxième gouvernement de gauche du septennat de M. Mitterrand.

A. Le.

● **La CSL et la situation de l'automobile.** – M. Auguste Blanc, secrétaire général de la Confédération des syndicats libres (CSL), présente surtout chez Citroën et chez Peugeot, vient de demander, dans une lettre adressée lundi 20 août, à M. Pierre Guillem, délégué général de l'Union des industries métallurgiques et minières, l'ouverture de négociations patronat-syndicats sur le devenir de l'industrie automobile française, sur les moyens *« de reconquérir les marchés perdus et de sauver des milliers d'emplois »*.

DANS UNE LETTRE OUVERTE AUX CADRES DE L'AUTOMOBILE

M. Philippe Herzog (PC) propose la mise en œuvre d'une « politique de filière »

« Le sort de l'industrie automobile nationale est en jeu. Un redressement fondamental de la situation est incompatible avec des stratégies de régression », écrit M. Philippe Herzog, membre du bureau politique du Parti communiste, chargé de la section économique, dans une « Lettre ouverte aux cadres de l'industrie automobile », publiée par *l'Humanité* du mardi 21 août. *« Il y a plusieurs façons de faire face à des contraintes de compétitivité, de débouchés, de financement »*, estime M. Herzog, *« chercher à le faire en réduisant l'emploi, c'est, à mon avis, une solution de facilité »*. Soulignant que *« l'emploi et les salaires à payer »* ne représentent en moyenne que 20 % environ du prix des véhicules, il suggère de s'attaquer au *« problème des autres coûts, qui représentent 80 % des prix et (...) ne cessent d'augmenter. Ce sont ceux des produits qui entrent dans la fabrication des équipements, des services achetés en sous-traitance, très souvent à l'étranger, des frais financiers et de gestion, des provisions et amortissements »*.

L'économiste du PC suggère une stratégie de compétitivité *« fondée sur d'importants investissements matériels et immatériels (formation, recherche) pour développer et reconquérir la filière de l'automobile »*. Cette politique de filière, qui s'appuierait sur un renforcement de la coopération entre les deux groupes nationaux, dont la *« déficience »*, est, estime-t-il, *« dramatique »*, devrait conduire les firmes à une *« politique de diversification, pour devenir des fournisseurs d'équipements pour les autres industries et, en particulier, pour moderniser les PME françaises »*.

Soulignant également la nécessité de reconquérir le marché intérieur par une politique de gamme appropriée, en préparant notamment *« de grands coups pour des véhicules populaires de bas de gamme, offrant par exemple des produits de qualité, à des prix accessibles pour les jeunes »*, M. Herzog dénonce la stratégie internationale passée des deux groupes français : *« N'y a-t-il pas quelque facilité à chercher des débouchés accrus à l'étranger par des méthodes aussi coûteuses que les implantations massives qui sont tentées. ? »* Et il cite l'exemple du groupe Fiat qui *« a abandonné ses activités aux Amériques, recentré son développement sur l'Italie et ses efforts commerciaux sur l'Europe,* [tandis] *que M. Agneli met de l'argent dans son groupe,* [et] *que celui-ci est diversifié dans la production des équipements »*. Certes, note M. Herzog, Fiat a supprimé des emplois, *« mais le groupe conserve une partie de ces travailleurs sans emploi, et il présente des perspectives de réembauche »*.

M. Herzog propose enfin une injection de fonds privés et publics dans la filière – *« Nous demandons aux pouvoirs publics de diriger leurs fonds pour une politique nationale des équipements »* – et l'élaboration dans les deux groupes de *« plans d'emplois »*, incluant non seulement des départs en préretraite ou des formations de reconversion, *« mais surtout des qualifications pour tous et de nouveaux emplois pour améliorer et développer la fabrication, dans toute la filière »*.

« Soyez certains que mes camarades et moi-même sommes animés par la volonté de pousser le débat au fond. Vous nous trouverez extrêmement fermes pour que des solutions positives répondent aux préoccupations des travailleurs », conclut M. Herzog.

CONJONCTURE

APRÈS L'IMPORTANTE BAISSE DES PRIX DU BŒUF A LA PRODUCTION

Les bouchers sous surveillance

Les bouchers ont-ils une part de responsabilité dans la hausse — un peu plus forte que prévu — de l'indice des prix de détail de juillet ? Les déclarations — la semaine dernière — de M. Pierre Bérégovoy donnent à le penser. Le *nouveau* ministre de l'économie et des finances avait tenu à faire savoir qu'il avait observé dans la Nièvre une tendance à la baisse des cours mais *« qu'on n'en constatait pas les effets au niveau de la consommation ».*

« Je ne dis pas que les bouchers sont coupables, avait commenté M. Bérégovoy, *ni que tel ou tel intermédiaire ne fait pas son métier, mais il est bon qu'on y voit clair. »* Aussi les commissaires de la République ont-ils été alertés.

Que disent les chiffres ? Au cours de cette quatrième semaine d'août les prix à la production du bœuf sont inférieurs de 4,6 % à ce qu'ils étaient il y a un an à la même époque. Cette baisse était encore plus importante à la fin juillet puisqu'elle atteignait 6,6 %.

La faiblesse des cours à la production n'est pas un phénomène nouveau : les prix ont stagné entre novembre 1983 et fin mars 1984. En avril et mai, la hausse saisonnière s'est produite (hausse des prix agricoles européens début avril, soudure) mais plus lentement qu'à l'habitude. Puis dès juin, et surtout en juillet, les *cours ont recommencé à baisser* et cela de façon tout à fait inhabituelle pour la saison. C'est en effet durant l'été que les éleveurs *gagnent de l'argent. Ils* en auront perdu cette année.

La baisse des cours du bœuf à la production s'explique facilement par une offre abondante, trop abondante. Nous nous trouvons, d'une part, dans la phase de forte production du cycle triennal. *Le marché subit,* d'autre part, le début des effets du contingentement laitier : beaucoup d'éleveurs pour réduire leur production de lait font abattre prématurément leurs bêtes avant que les cours *ne* baissent trop. L'effet psychologique a joué aussi, les marchés réagissant de façon excessive — *à la baisse, — anticipant* les nombreux abattages de l'automne.

Incertitudes

Et les bouchers dans tout cela ? Les prix de détail du bœuf sont restés parfaitement stables pendant les quatre premiers mois de l'année, reflétant la stabilité des cours à la production. Rien à redire donc.

En mai et en juin, les prix à la *consommation du bœuf ont* augmenté, répercussion normale des hausses saisonnières intervenues à la production en avril et en mai (les marges des bouchers sont taxées sur la base des prix d'achat avec un mois de décalage). Rien à dire là non plus.

Si problème de non répercussion des baisses des cours à la production il y a, ce ne pourrait donc être que dans les prix de *détail de juillet et d'août.* On ne connaît malheureusement pas encore les indices de l'INSEE pour cette période. Mais des relevés sont faits — à usage interne — par les services du ministère de l'économie et des finances. S'ils n'ont pas la fiabilité des relevés de l'INSEE, ils sont cependant considérés comme de bons indicateurs. Ils indiquent une hausse de 6 % en août des prix de détail du bœuf, ce qui tendrait à prouver *qu'un dérapage s'est produit.* D'où les « petites phrases » de M. Bérégovoy.

En attendant confirmation de ces chiffres par l'INSEE, deux informations méritent réflexion. La première : les cours à la production sont si déprimés que *l'Office des viandes, pour les* redresser, a commencé lundi 20 août à acheter massivement. Ces interventions vont se faire au rythme de 6 000 tonnes par semaine et pourraient durer plus de deux mois, cela pour éviter la colère des éleveurs lésés par des prix descendus à des niveaux historiquement bas (78 % seulement des prix d'orientation européens).

Second élément de réflexion : *les difficultés* de la boucherie traditionnelle confrontée à la concurrence des supermarchés, subissant une réglementation de ses marges alors même que depuis 1981 baisse la demande de viande de bœuf. A la mi-1984, la consommation de bifteck était inférieure de 4,5 % à ce qu'elle était en 1980...

ALAIN VERNHOLES.

UNE BOUCHERIE MUNICIPALE DANS L'OISE

De notre correspondant

Beauvais. — Maire de Wavignies, petite commune de l'Oise de six cent cinquante habitants, située entre Saint-Just-en-Chaussée et Breteuil, M. Goes ne manque pas de bon sens. *« Faire venir les gens à Wavignies est une chose. Pour les retenir, il faut qu'ils s'y sentent bien ! »,* dit-il en déplorant les effets du mal du siècle : l'exode rural.

En effet, depuis la fermeture de la sucrerie, la population locale a diminué. Pour éviter toute hémorragie *démographique supplémentaire,* le maire et son conseil municipal font de gros efforts pour que leur commune soit accueillante. Leur participation au concours des villages fleuris en est un exemple. L'autre fierté de la petite localité, c'était ses commerces. Une boulangerie, trois épiceries traditionnelles, trois cafés (dont un café restaurant) et une boucherie.

Les choses se gâtèrent en août 1983, quand M. Rouibi mit en vente sa boucherie. Rapidement, il trouva acquéreur pour l'immeuble. Il n'en fut pas de même pour le commerce.

N'imaginant pas Wavignies sans boucherie, M. Goes convoqua son conseil municipal. *« Au diable l'avarice, pourvu qu'on ait le bifteck ! »* ont dû penser les élus qui, en octobre 1983, décidèrent que la commune achèterait la boucherie. Celle-ci serait ensuite louée à un commerçant privé qui, grâce à cette solution, paiera moins cher de charges lors de son installation.

Chambre de commerce et d'artisanat, services fiscaux et divers *organismes de financement et de* subventions se sont montrés très favorables au projet. Ce type d'opération, il est vrai, a déjà fait ses preuves dans quelques communes de l'*Hexagone.*

Ainsi, en octobre prochain, la première boucherie municipale de l'Oise ouvrira ses portes. Personne n'a précisé si le papier servant à emballer la viande serait à en-tête de la commune de Wavignies.

Intérim.

HAUSSE DU DOLLAR

Déjà en hausse en début de semaine, le dollar a sensiblement monté mardi matin 21 août sur toutes les grandes places financières internationales. Les marchés ont été très actifs.

A Paris, la devise américaine a valu 8,8585 F contre (8,8130 F). A Francfort, elle s'est traitée à 2,8850 DM (contre 2,8708 DM). Enfin, un cours de 2,41 FS a été inscrit à Zurich (contre 2,3945 FS).

Selon les cambiste, la révision en hausse du PNB américain pour le deuxième trimestre (+ 7,6 % au lieu de 7,5 %) a favorisé la reprise du dollar.

Dans la City de Londres, l'or a baissé et se traitait, peu avant midi, entre 345 et 345,50 dollars l'once (contre 349,30 dollars).

AFFAIRES

Financial Corp. of America est contrainte de vendre 222 millions de dollars d'actions American Express

En proie à de graves difficultés (*le Monde* du 17 août), la Financial Corporation of America (FCA), *société-holding qui coiffe,* notamment, la plus importante institution d'épargne et de crédit américain — l'American Savings and Loan Association, — a vendu, lundi 20 août, à la Bourse de New-York, sept millions d'actions American Express qu'elle avait en portefeuille au prix de 31,75 dollars par action, soit un montant total de 222,25 millions de dollars. Cette opération — la seconde plus importante transaction jamais réalisée à Wall Street — a été conduite par la firme de courtage Salomon Brothers, laquelle a obtenu que plusieurs fonds américains de placement se portent acheteurs de ces titres American Express.

Au début de l'année 1984, FCA avait acheté une dizaine de millions d'actions Amex au prix de 29 dollars par titre (soit un montant de 290 millions de dollars) et, selon certaines sources boursières, Financial Corp. avait déjà commencé à recéder, sur le marché boursier, une partie de ses titres (trois millions) au cours des dernières semaines. A ce jour, l'ensemble de son paquet *d'actions* Amex *aurait donc été* revendu. En outre, le groupe a vraisemblablement été contraint de vendre ces derniers jours l'équivalent de 1,5 milliard de dollars de titres hypothécaires.

La Financial Corp. avait été contrainte par les autorités de tutelle américaines à annoncer une perte de 107,5 millions de dollars pour le deuxième trimestre 1984 au lieu du bénéfice de 31 millions présenté initialement par les dirigeants accroissant les difficultés de cet établissement qui est confronté depuis plusieurs semaines à d'importants retraits de dépôts : 550 millions de dollars en juillet et, selon certaines indications privées, 200 millions de dollars ces derniers jours.

Son directeur, M. Charles Knapp, avait indiqué que son groupe cherchait à réunir quelque 300 millions de dollars pour améliorer ses liquidités. *Selon diverses rumeurs dont la* presse américaine s'est fait l'écho, les autorités fédérales envisageraient de contraindre M. Knapp à démissionner au cas où ce dernier serait amené à leur demander une aide financière pour surmonter les difficultés actuelles de sa société. Plusieurs actionnaires, apprend-on par ailleurs, ont entamé des poursuites judiciaires contre M. Knapp qu'ils accusent d'avoir enfreint la réglementation financière et d'avoir ainsi, précédemment, « gonflé » la valeur du titre de la société en Bourse.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● ***Etats-Unis : insolvabilité*** **d'une petite banque.** — Une petite banque du Texas, l'American National Bank, dont le siège est à McLean, vient d'être déclarée insolvable par les autorités fédérales, portant ainsi à cinquante le nombre de banques qui ont fait faillite aux Etats-Unis depuis le début de l'année. Cette banque, dont les dépôts s'élevaient à 13 millions de dollars, est la sixième institution bancaire du Texas à fermer ses portes cette année, à la suite, notamment, du non-remboursement de certains prêts. — *(AFP.)*

Agriculture

● **Le Finistère victime de la sécheresse.** — Dans un télégramme adressé au commissaire de la République, les organisations agricole du Finistère ont demandé que leur département soit déclaré zone sinistrée en raison d'une *« période de sécheresse exceptionnelle ».* Selon eux, la situation *« prend actuellement une allure de catastrophe pour les agriculteurs et principalement les éleveurs ».*

Énergie

● **Les Etats-Unis doivent rembourser 8 millions de dollars à l'Iran.** — *La cour arbitrale de La* Haye, créée en 1981 pour juger des nombreux conflits d'intérêts opposant les Etats-Unis à l'Iran, a ordonné aux Etats-Unis de rembourser à l'Iran près de 8 millions de dollars (72 millions de francs), versés il y a dix ans par l'Organisation iranienne de l'énergie atomique à la Commission de l'énergie atomique des Etats-Unis, pour la livraison d'uranium enrichi. La partie américaine avait refusé ce remboursement, arguant que la non-application de ces contrats était due aux Iraniens, mais elle n'a pu en apporter la preuve écrite. Le tribunal de La Haye a déjà traité quelque cent cinquante affaires, pour lesquelles Téhéran a été condamné à verser près de 200 millions de dollars (1,8 milliard de francs) de dédommagement aux Etats-Unis.

Étranger

● **Etats-Unis : diminution des mises en chantier de logements.** — Les mises en chantier de logements aux Etats-Unis ont baissé de 6,6 % en juillet, alors qu'elles avaient augmenté de 5,1 % en juin, a annoncé le 17 août le Département du commerce. De leur côté, les permis de construire délivrés en juillet ont diminué de 11,7 %, après avoir progressé de 1,3 % en juin. Cette évolution, estiment les spécialistes, traduit notamment la hausse des taux d'intérêt des prêts immobiliers intervenue ces derniers mois (15,8 % en juillet) et constitue une nouvelle indication du ralentissement de la croissance économique américaine. Les mises en chantier ont porté, en rythme annuel, sur 1,76 million de logements en juillet contre 1,89 million en juin. Par rapport à juillet 1983, elles ont diminué de 1,8 %. Le nombre de permis de construire s'est situé, en rythme annuel, à 1,56 million, ayant diminué de 10,8 % par rapport à juillet 1983. — *(AFP, Agefi.)*

● **Belgique : déficit extérieur rectifié en hausse.** — La Belgique avait « oublié » près du tiers du déficit de sa balance commerciale en 1983, en annonçant, en juin dernier, un trou de 115 milliards de francs belges (2 milliards de dollars). Le déficit commercial rectifié s'établit à 166,3 milliards de francs belges (2,9 milliards de dollars), contre 260,2 milliards de francs belges (4,6 milliards de dollars) en 1982. L'Institut national de la statistique avait omis de comptabiliser une *large part des importations* de pétrole brut des Pays-Bas, via le pipe-line Rotterdam-Anvers. — *(AFP).*

● **Grande-Bretagne : diminution du PIB au deuxième trimestre.** — Le produit intérieur brut britannique a diminué de 0,4 % au deuxième trimestre, après avoir augmenté de 0,2 % au premier trimestre. Selon l'Office central de statistiques, cette baisse est due à la grève des mineurs *de charbon qui a entraîné des pertes* évaluées à 1,25 % du produit intérieur brut au deuxième trimestre. Sans cette grève, la croissance aurait été plus forte au deuxième trimestre qu'au premier. *Alors que le* gouvernement s'était fixé un objectif de croissance de 3 % pour l'ensemble de 1984, la banque Midland estime que la grève des mineurs réduira ce taux à *2 %* seulement cette année. — *(AFP).*

● **CEE : progression de l'investissement industriel pour la première fois depuis 1980.** — L'investissement industriel dans la Communauté européenne devrait croître de 7,2 % — en termes réels — en 1984, après avoir baissé de façon continue depuis le milieu de 1980 (— 2 % en 1983). Selon une enquête réalisée en mars-avril auprès des *chefs d'entreprise* européens, dont les résultats ont été publiés, le 20 août à Bruxelles, la hausse devrait atteindre 13 % aux prix courants. L'investissement industriel devrait croître fortement au Danemark (+ 60 % en valeur), mais devrait diminuer nettement au Luxembourg (— 22 %). La hausse en prix courants serait de 29 % aux Pays-Bas, 23 % en Grèce, 20 % en France, 16 % au Royaume-Uni, 15 % en Belgique, 13 % en Irlande, 11 % en Italie et 5 % en RFA. — *(AFP.)*

● **Espagne : augmentation du chômage en juillet.** — Le taux de chômage a augmenté en juillet de 0,08 % par rapport à son niveau de juin. 2 403 796 Espagnols ont été enregistrés dans les agences de l'Institut national de l'emploi, le taux *s'étant situé à 18,20 %* de la population active. — *(AFP.)*

Social

● **Reprise de l'activité portuaire à Port-la-Nouvelle.** — L'activité portuaire a repris normalement lundi 20 août à Port-la-Nouvelle (Aude), où, depuis le 9 août, un conflit oppose les quarante dockers (CGT) à la société céréalière Grani-Sud, qui refuse de les faire travailler à l'intérieur de ses docks. Cette reprise est due à *la décision* des lamaneurs (marins qui assistent les pilotes en les conduisant aux quais) d'assurer à nouveau les opérations d'amarrage des cargos dans le port. *Les lamaneurs,* devant le ralentissement du trafic portuaire provoqué par la grève des dockers, avaient déposé leurs rôles, obligeant plusieurs bateaux à mouiller au large ou à se détourner vers un autre port.

● **Cinq unions régionales CFDT favorables à l'élargissement de la CEE.** — Les cinq unions régionales CFDT concernées par l'élargissement de la CEE (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Corse et Provence-Côte d'Azur) donnent leur *« accord de principe »* à une *« intégration à part entière de l'Espagne et du Portugal dans la CEE ».* Dans un communiqué publié dimanche 19 août, ces organisations précisent qu'afin de conserver les *« avantages »* de l'élargissement pour tous les États concernés, des négociations garantissant la *« mise en œuvre de politiques communautaires rééquilibrées, en particulier dans la lutte contre le chômage et pour l'essor des zones défavorisée »* soient engagées.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

21 août

Légère hausse

Ce n'est pas encore la rentrée plénière sous les lambris du palais Brongniart, mais nombreux sont les professionnels à avoir regagné les boxes où se retrouvent au coude à coude responsables de banque et de charges d'agents de change.

Le volume d'affaires s'en ressent. Lundi, sur le marché à règlement mensuel, les transactions étaient remontées à 92 millions de francs sur les valeurs françaises (et 38 millions de francs sur les actions étrangères).

Le lendemain, à la veille de la réponse des primes, la cote a accentué sa progression amorcée lundi (+ 0,26 %) en s'adjugeant 0,7 % à l'approche du son de cloche final, les hausses étant étendues à l'ensemble des compartiments.

Si les « belles valeurs » (BSN, L'Oréal, Moët-hennessy, Sacilor) continuent de susciter des ordres d'achat, ce sont surtout des titres de second rang qui figurent parmi les plus fortes hausses de la séance : UFB (+ 6 %), Cetelem (+ 5,4 %), Chiers-Châtillon (+ 5 %), Marine, Olida, BHV, Imétal (+ 3,5 % à + 4 %). Une mention spéciale pour Crouzet (+ 3,5 %) qui continue à compter des supporters à la Bourse de Paris.

A l'inverse, les replis restent modérés, les plus importants ne dépassant pas 3 %. Citons, parmi les plus significatifs, Fichet-Bauche, SFIM, Radiotechnique, Sogerap et Roussel-Uclaf.

Sur le marché de l'or parisien, le lingot a perdu 800 F, à 98 650 F, tandis que le napoléon se tenait coi, à 610 F (inchangé).

A Londres, le cours international a régressé à 345,40 dollars l'once contre 349,70 lundi midi.

Dollar-titre : 10,19/20, en légère baisse sur la veille, alors que la monnaie américaine progressait légèrement en séance officielle.

NEW-YORK

Nouvelle avance

Pour la troisième séance consécutive, les cours ont monté, lundi, à Wall Street. Toutefois, le marché ne s'est véritablement mis en branle qu'à l'approche de la clôture. Le démarrage fut pénible et, à la mi-journée, une baisse était même enregistrée. Finalement, l'indice des industrielles s'est établi à 1 216,98, soit à 5,08 points au-dessus de son niveau précédent. A midi, il était à 1 203,62. Le bilan a été très mitigé. Sur 1 962 valeurs traitées, 786 ont progressé, 706 se sont repliées et 470 n'ont pas varié. L'activité est restée très faible avec 75,5 millions de titres échangées, contre 71,5 millions.

Selon les renseignements recueillis autour du Big Board, des achats institutionnels auraient été à l'origine de ce sursaut de dernière minute. De l'avis général, c'est un bon signe. « *Tous les investisseurs sont prêts à s'engager*, disait-on. *Mais ils attendent un signe de détente sur le front monétaire.* » Or les taux d'intérêt interbancaires se sont légèrement tendus pour atteindre 11 7/8 %. Le phénomène n'est pas inquiétant, survenant à la veille de la réunion de la commission de l'Open Market. Mais il apparaît quand le département du commerce annonce pour le second trimestre un PNB révisé accru de 7,6 % (au lieu de 7,5 %). Le chiffre témoigne d'un ralentissement économique. Mais il n'est pas interprété par tout le monde de la même façon. Alors l'attentisme demeure. Le fait vraiment positif a été la fermeté persistante du marché obligataire.

VALEURS	Cours du 17 août	Cours du 20 août
Alcoa	38 3/4	38 1/4
A.T.T.	18 5/8	19 1/2
Boeing	51 7/8	52 3/8
Chase Manhattan Bank	41 3/8	41 1/8
Du Pont de Nemours	47 3/8	48 5/8
Eastman Kodak	74 7/8	76 1/4
Exxon	41 3/8	41 3/4
Ford	44 1/4	44 7/8
General Electric	57 3/8	57 1/2
General Foods	58 1/4	58 1/4
General Motors	74 3/4	74 5/8
Goodyear	28 1/2	28 1/4
I.B.M.	122 7/8	123
I.T.T.	25 5/8	26 7/8
Mobil Oil	26 3/4	27 1/8
Pfizer	36 1/4	36 1/4
Schlumberger	45 7/8	46 5/8
Texaco	35 3/4	36
U.A.L. Inc.	37 3/4	38
Union Carbide	55 1/8	55
U.S. Steel	24	24 1/4
Westinghouse	25 5/8	25 7/8
Xerox Corp.	38 7/8	39 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SKF. – Pour le premier semestre, le groupe suédois annonce un bénéfice de 524 millions de couronnes, presque doublé par rapport à celui dégagé en 1983 à pareille époque (270 millions). Le chiffre d'affaires a progressé de 12 % à 9 022 millions de couronnes. La branche « aciers spéciaux » est redevenue bénéficiaire : 58 millions de couronnes, contre une perte de 31 millions.

SAUPIQUET. – Ce fabricant de conserves alimentaires, l'un des premiers en France, procède à une augmentation de son capital jusqu'au 30 septembre. Saupiquet, filiale à 51 % du groupe financier Navigation mixte, émet 73 229 actions nouvelles à raison d'une action nouvelle Saupiquet pour six anciennes au prix de 450 F.

En 1983, le bénéfice consolidé de Saupiquet avait plus que doublé, atteignant 22 millions de francs (contre 10 millions en 1982).

LIQUID AIR CORPORATION. – Cette filiale américaine de L'Air liquide annonce, pour le premier semestre, un bénéfice net de 14,2 millions de dollars, accru de 12 % par rapport à la période correspondante de 1983. Le chiffre d'affaires atteint 247 millions de dollars (+ 8 %).

AMERICAN EXPRESS. – 8 141 100 actions de la société ont été échangées, le lundi 21 août, à Wall Street. Sur ce chiffre, 7 millions ont été vendues par la Financial Corporation of America (FCA). Cette transaction est la deuxième en importance enregistrée dans toute l'histoire du marché boursier américain. Cette vente de titres, qui a rapporté 222,25 millions de dollars, était attendue. La FCA, dont le niveau de liquidités n'était plus en conformité avec la réglementation, avait dû réviser ses comptes et présenter une perte de 107,5 millions de dollars pour le deuxième trimestre, au lieu d'un bénéfice de 31 millions de dollars.

C'est en décembre 1983 et en janvier dernier que la FCA avait acquis 10 millions d'actions American Express pour une somme d'environ 290 millions de dollars.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	17 août	20 août
Valeurs françaises	108,1	108,2
Valeurs étrangères	92,3	92

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	17 août	20 août
Indice général	162,3	162,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 21 août .... 11 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20 août	21 août
1 dollar (en yens)	240,60	241,75

BOURSE DE PARIS – Comptant – 21 AOUT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	2 872
5 %	40 40	2 773
3 % amort. 45-54	71	0 173
Emp. 7 % 1973	9103	..
Emp. 8,80 % 77	116 60	2 194
9,80 % 78/93	91 30	1 101
8,80 % 78/88	94	6 107
10,80 % 79/94	94	10 416
13,25 % 80/90	101 85	2 904
13,80 % 80/87	103 65	11 726
13,80 % 81/99	102 25	8 295
16,75 % 81/87	110 70	15 890
16,20 % 82/90	112 71	9 826
16 % juin 82	112 90	3 244
E.D.F. 7,8 % 61	138 10	8 893
E.D.F. 14,5 % 80-82	102 40	3 039
Ch. France 3 %	132 20	..
CNB Bques janv. 82	102 50	1 840
CNB Paribas	102 70	1 840
CNB Suez	102 75	1 840
CNI janv. 82	102 31	1 840

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	46 20	45 60
A.G.F. (St Cent.)	385	385
A.G.P. Vie	5400	5440
Agr. Inc. Madag.	70	69
Amrep	112 40	134 60 d

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1740	1740
C.D.M.E.	518	518
C. Equip. Elect.	217	216
Delsa	306	305
Dauphin O.T.A.	1580	1581
Guy Degrenne	740	743
Merlin Immobilier	1540	1545
Métallurg. Minière	152	150
M.M.B	255	259
Om. Gest. Fin.	280	280 10
Petit Bateau	402	400
Petrofigaz	560	557
Porco	427	427
Salomon	1349	1396
S.C.G.P.M.	266	271
Far East Hotels	0 98	0 99
Solibus	....	....
Sovac	521	522
Zodiac	1126	1130

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	198	....
Borie	296	....
Cellulose du Pin	30	30
C.G.M.	4	6 10 d
Cochery	39 60	36 50 o
C. Sabl. Seine	115	....
Coparex	505	508
Dunlop	8 20	....
F.B.M. (LI)	70	3 50 o
La Mure	58 10	....
Novotel S.I.E.H.	1650	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Prosaptia	110	....
Ripolin	....	....
Rorento N.V.	632	630
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	33 10	35 70
S.P.R.	149	149
Total C.F.N.	45 10	....
Ufinex	270	268

SICAV 20/8

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	224 64	214 45	Japacic	107 47	102 60 ◆
Actions-Investiss.	267 05	254 94	Laffitte-crt-terme	113361 42	113361 42
Actions sélectives	339 75	324 34	Laffitte-Expansion	630 99	602 38
Aedificandi	356 18	340 04	Laffitte-France	198 76	189 75

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1730	4,5 % 1973	1730 60	1724 20	1725	– 0 31
3535	C.N.E. 3 %	3585	3584	3584	– 0 02
1360	Electricité T.P.	1380	1386	1386	+ 0 43
2490	Essilor	2550	2600	2600	+ 1 96
580	Esso S.A.F.	592	592	607	+ 2 53
800	Eurafrance	800	803	803	+ 0 37
165	Gencor	160 50	157	157 20	– 2 05
285	Gén. Belgique	308	310 20	310 20	+ 0 71
486	Gén. Electr.	594	595	595	+ 0 16
665	Gen. Motors	766	765	770	+ 0 52
60	Goldfields	67	68 80	69 50	+ 3 73
40	GdMetropolitain	41 70	42 10	42 10	+ 0 95
165	Harmony	181 40	179 10	179 50	– 1 04
30	Hitachi	36 40	35 60	35 60	– 2 19
535	Hoechst Akt.	607	608	610	+ 0 49
69	Imp. Chemical	81 65	81 20	81 20	– 0 55
88	Inco. Limited	112	116	116	+ 3 57
1250	Siemens A.G.	1418	1414	1414	– 0 28
129	Sony	146 50	144 80	144 50	– 1 36
177	T.D.K.	236 50	233	234	– 1 05
15	Toshiba Corp.	17 55	17 25	17 25	– 1 70
745	Unilever	852	852	852	....
325	Unit. Techn.	397 50	408	407	+ 2 38
925	Vaal Reefs	1094	1095	1095	+ 0 09
395	West Deep	488 50	477 50	477 50	– 2 25
375	West Hold.	420	404	406	– 3 33
330	Xerox Corp.	394	397 20	396	+ 0 50
1 88	Zambia Corp.	2 11	2 05	2 05	– 2 84

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS – Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 813	8 858	8 620	9 040
ECU	6 874	6 877	....	....
Allemagne (100 DM)	306 970	307 070	293	313
Belgique (100 F)	15 209	15 209	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	272 130	272 200	260	280
Danemark (100 krd)	84 140	84 220	78	87
Norvège (100 k)	106 550	106 820	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 620	11 633	11 100	12
Grèce (100 drachmes)	7 652	7 685	6 900	8 400
Italie (1 000 lires)	4 961	4 961	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	367 400	367 820	354	375
Suède (100 krs)	105 750	105 900	101	108
Autriche (100 sch)	43 730	43 730	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 377	5 380	5 200	5 800
Portugal (100 esc.)	5 880	5 900	5 500	6 700
Canada ($ can 1)	6 786	6 804	6 550	6 890
Japon (100 yens)	3 652	3 884	3 510	3 670

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/8
Or fin (kilo en barre)	99000	98300
Or fin (en lingot)	99450	98650
Pièce française (20 fr)	610	610
Pièce française (10 fr)	435	.....
Pièce suisse (20 fr)	583	586
Pièce latine (20 fr)	571	576
Souverain	735	734
Pièce de 20 dollars	4225	4225
Pièce de 10 dollars	2100	2100
Pièce de 5 dollars	1325	.....
Pièce de 50 pesos	3840	3835
Pièce de 10 florins	585	584

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 21 août 1984 a été tiré à 449 527 exemplaires

A B C D E F G

L'ANNIVERSAIRE DE L'ASSASSINAT DE BENIGNO AQUINO

Cinq cent mille personnes ont manifesté à Manille

Manille. – Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont participé mardi 21 août à Manille à différentes manifestations pour le premier anniversaire de l'assassinat du dirigeant de l'opposition Benigno Aquino. Mais la journée s'est terminée au parc central de Rizal, avec le rassemblement de cinq cent mille personnes (neuf cent mille selon Radio-Veritas, station liée au clergé). Les marcheurs chantaient *« Marcos est un tueur ! »* tandis que des pétards explosaient et que les cloches des églises sonnaient le tocsin. En fin d'après-midi, alors que les forces de sécurité se faisaient discrètes, aucun incident majeur n'avait encore été signalé.

Dès les premières heures de la matinée, les abords de l'aéroport, où Aquino a trouvé la mort à son retour d'exil des Etats-Unis, et ceux du cimetière où il a été inhumé étaient envahis par la foule.

Plus de cinq mille personnes ont assisté mardi à l'office religieux célébré par le cardinal Jaime Sin à la cathédrale de Santo-Domingo. Dans son homélie, l'archevêque de Manille a réitéré son appel au président Marcos *afin qu'il accorde une* amnistie aux prisonniers politiques, dissidents et exilés. *« Les idéaux pour lesquels il* [Benigno Aquino] *est mort – la paix et l'unité dans tout le pays, la liberté et la justice pour tous – continuent à nous échapper, à être inaccessibles par le fait du gouvernement, qui reste insensible à nos vœux et à nos aspirations »*, a-t-il déclaré. S'adressant ensuite à l'opposition, le cardinal Sin a demandé de *« pardonner à ceux qui tuent, à ceux qui pillent, à ceux qui agressent »*.

Des milliers de manifestants, agitant des banderoles jaune et rouges hostiles au président Marcos et aux Etats-Unis, ont quitté le quartier des affaires de Makati sous une pluie de confettis déversés par les employés de bureau massés aux fenêtres.

Ce cortège devait récupérer à l'aéroport une statue de bronze représentant le dirigeant assassiné. Réalisée par un artiste philippin vivant à Rome et offerte par des citoyens américains originaires des Philippines, cette statue était bloquée depuis trois jours par les autorités douanières qui exigeaient une taxe d'un montant de 4 500 dollars. Quelques heures avant la manifestation, le président Marcos avait donné l'ordre de lever la saisie. La statue devait être placée sur le véhicule qui servit aux funérailles d'Aquino avant d'être transportée, dans l'après-midi, au parc Rizal pour y être inaugurée.

La police aurait découvert plusieurs engins explosifs dans l'une des tribunes du parc et également à l'aéroport, a annoncé, lundi, la télévision philippine. M. « Butz » Aquino, frère du dirigeant assassiné, avait immédiatement réagi en déclarant qu'il s'agissait sans doute d'une tentative du gouvernement pour *« dissuader le peuple d'assister »* à la manifestation. Par ailleurs, lundi soir, 2 000 personnes portant des cierges ont défilé pendant plusieurs heures autour du domicile de la famille Aquino.

Outre ces manifestations dans la capitale, une vingtaine d'autres rassemblements à la mémoire de Benigno Aquino étaient prévus dans différentes villes de province. – *(AFP, AP, UPI.)*

EN UNE SEMAINE

Les bombardements afghans en territoire pakistanais ont fait près de cinquante morts

Le Pakistan a de nouveau accusé, lundi 20 août, l'Afghanistan d'avoir bombardé la veille le secteur frontalier de Tori-Mangal, tuant seize personnes, dont douze réfugiés afghans et quatre Pakistanais. Cette attaque, indique le gouvernement d'Islamabad, porte à quarante-neuf le nombre des morts victimes en une semaine des *« violations continuelles et non provoquées »* du territoire pakistanais par l'aviation ou l'artillerie afghanes.

Le chargé d'affaires afghan a été convoqué lundi pour la quatrième fois en sept jours au ministère des affaires étrangères où une *« énergique note de protestation »* lui a été remise. Le gouvernement de Kaboul a démenti être responsable des premiers bombardements annoncés les 13 et 14 août, mais n'a pas encore réagi aux incidents signalés depuis ces dates.

Selon un expert militaire occidental en poste à Islamabad, les bombardements de l'aviation et de l'artillerie afghanes seraient destinés à faire pression sur le gouvernement d'Islamabad en même temps qu'à atteindre les sources d'approvisionnement de la résistance. Cette dernière assiège, en effet, à l'heure actuelle une unité gouvernementale afghane retranchée sur des positions situées à une quinzaine de kilomètres du secteur de Tori-Mangal.

Ce regain de tension à la frontière entre les deux pays ne paraît pas devoir empêcher la reprise, vendredi 24 août, à Genève, des négociations indirectes entre le Pakistan et l'Afghanistan sous l'égide des Nations unies. Le ministre afghan des affaires étrangères, Shah Mohammed Dost, a quitté Kaboul dès dimanche pour la Suisse, et son homologue pakistanais, Sahabzada Yakub Khan, doit partir mercredi d'Islamabad.

Le chef de l'Etat pakistanais, le général Zia Ul-Haq, a cependant écarté dimanche toute possibilité de « compromis » en indiquant qu'Islamabad ne reconnaîtrait pas le régime de Kaboul tant que les troupes soviétiques ne quitteraient pas l'Afghanistan, permettant le retour dans leur pays des quelque trois millions d'Afghans réfugiés au Pakistan. – *(AFP.)*

DÉCÈS DE LA VEUVE DE NIKITA KHROUCHTCHEV

Moscou *(AP)*. – Mme Nina Petrovna Khrouchtchev, veuve de l'ancien secrétaire général du Parti communiste soviétique Nikita Khrouchtchev, est décédée à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Un responsable du Parti communiste de la région de Leninski (sud-ouest de Moscou) a précisé par téléphone à l'Associated Press qu'elle a succombé dans la nuit du 8 au 9 août et qu'elle a été inhumée trois ou quatre jours plus tard à côté de son époux, au cimetière Novodevichi de Moscou.

Un avis annonçant la mort de Nina Petrovna Koukharchouk, du nom qu'elle portait avant son mariage avec Nikita Khrouchtchev en 1924, était paru dans les colonnes du journal *Vechernaya Moskva* (Moscou Soir) le 11 août. Mais il était apparemment passé inaperçu jusqu'à ce que la nouvelle colportée de bouche à oreille ne commence à circuler dans la capitale.

La mort de son mari avait elle-même été annoncée tout aussi discrètement, en 1971. La *Pravda* s'était contentée d'une brève notice nécrologique sans même l'accompagner d'une photographie de l'ancien « homme fort » de l'URSS, qui avait été évincé du pouvoir en 1964.

Née en 1900, Nina Petrovna était la seconde femme de Nikita Khrouchtchev, qu'elle avait rencontré dans les années 20 en Ukraine. Comme la plupart des femmes de dignitaires soviétiques, elle vivait pratiquement dans l'ombre. Elle avait toutefois connu les feux de l'actualité en 1959, lorsqu'elle accompagna son mari durant son voyage aux Etats-Unis. Depuis la destitution, puis le décès de son époux, elle menait une vie discrète de retraitée.

A Amsterdam

LES SQUATTERS LANCENT LA « CHASSE AUX TOURISTES »

(De notre correspondant.)

Amsterdam. – Un bateau de touristes qui visitaient les canaux d'Amsterdam a été attaqué, le lundi 20 août, par un commando d'une vingtaine de squatters, qui, après avoir bloqué le passage du bateau avec un câble d'acier, l'ont arrosé de peinture et bombardé d'engins fumigènes, provoquant un début d'incendie.

Dans un communiqué, les squatters ont déclaré qu'ils considéraient *« la saison de la chasse aux touristes comme étant ouverte »*, puisque, selon eux, la municipalité de la capitale donne un traitement de faveur aux visiteurs étrangers au détriment de la population locale. C'est une allusion à la récente évacuation d'un grand immeuble squatté pour faire place à la construction d'un hôtel Holiday Inn en plein centre d'Amsterdam.

Pendant l'assaut, les squatters ont déroulé un calicot sur lequel ils affirmaient prendre la défense des démunis de la capitale. Ils ont eu le temps de déguerpir avant l'arrivée de la police.

R.T.S.

ATHÈNES ANNULE LES MANŒUVRES CONJOINTES AVEC LES ÉTATS-UNIS

Le premier ministre grec et ministre de la défense, M. Andréas Papandreou, a annulé le lundi 20 août les manœuvres gréco-américaines « Zeus » qui devaient se dérouler du 1er au 16 septembre dans la région de Naoussa (Macédoine). *« La provocation et l'agressivité turques n'ont pas été reconnues par l'alliance atlantique, alors que le danger visible et réel pour notre pays vient de l'Est »* de la Grèce, a déclaré le porte-parole officiel grec en expliquant les raisons de cette annulation.

Il a ajouté que ces manœuvres *« n'avaient aucun sens et n'apportaient rien face au danger réel auquel la Grèce doit faire face »*. *« C'est par ailleurs pour ces raisons que l'on n'a pas permis la réalisation de l'accord Rogers »*, a dit le porte-parole. Cet accord, du nom du commandant suprême de l'OTAN, le général Bernard Rogers, prévoit la création d'un quartier général allié à Larissa (centre de la Grèce) qui partagerait le contrôle opérationnel en Égée avec un autre commandement de l'OTAN à Izmir (Ouest de la Turquie).

D'autre part, le sous-secrétaire à la défense, M. Zakolikos, a confirmé la décision prise par le département du génie de l'armée grecque d'acheter une importante quantité de matériel à l'Union soviétique. Les pays de l'OTAN ne se fournissent généralement pas auprès de l'URSS pour ce type d'équipement qui sert à des travaux d'importance militaire.

M. LE PEN DÉMENT AVOIR L'INTENTION DE SE RENDRE EN GRÈCE

M. Jean-marie Le Pen a démenti, lundi 20 août, *« avoir l'intention de se rendre en Grèce en octobre, pour rencontrer le président Papadopoulos »*. Le président du Front national a fait cette mise au point à la suite des informations publiées en grèce par un hebdomadaire d'extrême droite qui avait annoncé que M. Le Pen demanderait, au cours de sa visite, l'autorisation de s'entretenir avec l'ancien dictateur qui purge une peine de prison à vie.

Un porte-parole de l'EPEN (Union politique nationale, parti grec d'extrême-droite constitué au début de 1984 par les nostalgiques de la dictature des colonels) avait précisé à l'AFP que la date de la visite de M. Le Pen serait fixée au mois de septembre et qu'il appartiendrait au gouvernement grec de permettre ou non au président du Front national de rencontrer M. Papadopoulos.

Le gouvernement grec avait aussitôt réagi en faisant officiellement savoir que *« le peuple grec, qui, dans son combat pour la démocratie et la liberté, a payé un lourd tribut aux crimes des protégés de M. Le Pen, frémit à l'idée d'une telle visite »*.

● *L'UDB déçue.* – L'Union démocratique bretonne (UDB, autonomiste et socialiste) estime que, *« en refusant d'apporter les solutions – promises – aux problèmes de la Bretagne (emploi, culture...) et en reportant systématiquement l'échéance des élections régionales, le pouvoir socialiste court le risque, après avoir découragé la volonté de changement des forces progressistes bretonnes, de créer en Bretagne une situation de blocage et de radicalisation comparable à celle que connaît aujourd'hui la Corse »*.

● *La Commission européenne demande des explications à la France sur le contrôle vétérinaire des moutons britanniques.* – La Commission européennes veut savoir si les contrôles effectués par les services vétérinaires français sur les carcasses de moutons importées de Grande-Bretagne sont de pure routine ou si le renforcement de ces contrôles constitue un obstacle au commerce entre pays membres de la CEE. Plus précisément, la Commission veut savoir depuis quand existe en France le seuil de 1 ppm (partie par million) de résidu de lindane – dont les services vétérinaires ont trouvé de 1,65 à 7,17 ppm sur les carcasses incriminées (*le Monde* du 18 août). En l'absence de règles communautaires pour ce pesticide organo-chloré, c'est la règle nationale qui s'applique. Paris a dix jours pour répondre à cette demande, qui fait suite à une plainte du gouvernement britannique.

Sur le vif

Épargnez-nous...

En ce lundi 13 août 1984, un rayon de soleil supplémentaire réchauffe mon cœur de « laissé-pour-compte » lézardant sur la terrasse de sa petite maison varoise.

Ma pension ASSEDIC de juillet a augmenté de 2,2 % ; ceci, ajouté au 1,8 % d'avril, fait réellement chaud au cœur... Bien sûr, il faudra attendre janvier 1985 pour le prochain « plus »... s'il doit y en avoir un !

J'ai donc repris mon budget familial : oui, j'en ai un, car, excusez-moi, j'oubliais ! Depuis le 1er octobre 1982, cadre préretraité, je vis sous le régime dit « contrat de solidarité-démission ». D'où ma pension ASSEDIC.

De révisions en savants calculs, je conclus que les quelque deux cents francs mensuels supplémentaires pourraient s'ajouter au faible argent de poche du couple, ou bien aller fructifier sur mon livret A de caisse d'épargne.

Après consultation de Françoise, mon épouse depuis trente-sept ans, c'est décidé : on attend septembre ! Trop d'inconnues à venir en août : factures EDF, téléphone, assurances, impôt sur le revenu, révision de la voiture, que sais-je encore... Ne parle-t-on pas d'ailleurs, depuis une huitaine, d'un nouveau « grignotage » de l'Ecureuil ?... Un démenti « officiel » permet à Françoise de combattre mon pessimisme qui fixe au 1er septembre l'application de ce nouveau coup de Jarnac économique.

A vingt heures, la nouvelle « tombe » : les 7,5 % d'intérêts des livrets A sont ramenés à 6,5 %... à compter du vendredi 16 août ! Une voix « off » explique que dans le cadre de la lutte contre l'inflation... tandis que deux courbes ondoyant sur l'écran se rejoignent pour prouver que nous allions risquer sous peu de GAGNER de l'argent.

Et le « ministre de la tutelle » de nous achever en se félicitant béatement du succès de sa politique économique, seule à pouvoir autoriser une mesure permettant aux épargnants de ne plus PERDRE d'argent. De grâce, Monsieur le Ministre, épargnez-nous...

PHILIPPE BREITTMAYER
(Les Arcs-sur-Argens)

AVEC UN PROJET DE QUADRIRÉACTEUR

Airbus Industrie veut s'attaquer au marché du Boeing 747

Quelques mois après la signature, par l'Allemagne féférale, la Grande-Bretagne, l'Espagne et la France, d'un accord prévoyant la construction d'un biréacteur civil moyen-courrier de cent cinquante places, l'Airbus A-320 (*le Monde* du 14 mars), Airbus Industrie ressort de ses cartons un projet qui avait été, ces derniers temps, laissé à l'arrière-plan. Il s'agit du TA-11, quadrimoteur long-courrier de moyenne capacité qui, s'il était lancé, pourrait concurrencer Boeing dont le 747 jouit d'un quasi-monopole. Les Européens tenteraient ainsi de prendre une part du marché offert par les compagnies aériennes non américaines dont les besoins sont estimés par Airbus Industrie à mille cent quarante appareils long courriers d'ici à l'an 2002.

Dans sa dernière lettre d'information, Airbus Industrie se déclare convaincu de la rentabilité de ce futur appareil. *« D'après les dernières études effectuées, le TA-11 peut offrir un coût au siège, par kilomètre, équivalant à celui du gros-porteur quadriréacteur actuellement en service, et ce, bien que le projet Airbus soit beaucoup plus petit. Cela permettrait à deux TA-11 de franchir en parallèle le trajet Paris-Los Angeles par exemple, au même coût global que celui du quadriréacteur. »*

Deux versions de ce futur appareil sont envisagées : le 100, d'une capacité de deux cents à deux cent soixante passagers, et le 200, qui pourrait transporter trois cents personnes. Elles pourront franchir des distances de 10 000 kilomètres à 12 000 kilomètres.

Reste que ce projet devra encore faire l'objet d'un accord entre les partenaires européens avant d'être lancé. On devrait, d'ores et déjà, pouvoir compter sur un avis favorable de la part de l'Allemagne fédérale, la compagnie ouest-allemande Lufthansa réclamant, depuis des années, ce type d'appareils qu'elle souhaitait voir développer avant l'A-320.

E. G.

En Turquie

CERTAINS DIRIGEANTS DU COMITÉ POUR LA PAIX POURRAIENT ÊTRE ACQUITTÉS EN APPEL

Ankara *(AFP)*. – Le procès en appel des intellectuels du Comité turc pour la paix, condamnés en novembre dernier à des peines de cinq à huit ans de prison, s'est ouvert le mardi 21 août à Istanbul devant une cour d'appel militaire. Les peines prononcées en novembre contre des hommes qui jouissent d'une certaine notoriété en Turquie avaientt vivement ému les milieux intellectuels.

Le procureur militaire va demander l'acquittement de quinze des vingt-trois dirigeants du comité, emprisonnés depuis novembre après avoir été reconnus coupables par la justice militaire de *« fondation d'une organisation clandestine visant à la domination d'une classe »*.

L'ancien bâtonnier d'Istanbul et principal défenseur des syndicalistes de la confédération Disk, Me Orhan Apaydin, condamné à cinq ans de détention, figure au nombre de ceux dont le procureur demandera la libération, considérant que le comité de la paix n'avait pas d'activités illégales.

Le procureur demandera en revanche la confirmation des peines de huit autres accusés pour leur participation à une soirée consacrée au poète Nazim Hikmet et pour leur défense d'*« un concept marxiste de la paix »*. Parmi eux figurent l'ex-ambassadeur et ancien président du comité, M. Mahmut Dikerdem, très gravement malade selon ses proches, le journaliste Ali Sirmen et le peintre Orhan Taylan, tous trois condamnés à huit ans de prison.

La cour d'appel, dont le verdict devrait être connu dans une dizaine de jours, suit en principe les recommandations du procureur.

AMÉLIORATION DU COMMERCE EXTÉRIEUR EN JUILLET

Les résultats du commerce extérieur au cours du mois de juillet se sont améliorés par rapport à ceux de juin. Les exportations en chiffres bruts ont atteint le mois dernier 72,7 milliards de francs, les importations 70,2 milliards de francs, dégageant ainsi un excédent de 2,5 milliards de francs.

Après correction des variations saisonnières, les exportations atteignent 69,3 milliards de francs, les importations 69,9 milliards. Le déficit est ainsi limité à 595 millions, contre 5,2 milliards en juin. Sur les sept premiers mois de l'année, le déficit extérieur atteint 23 milliards de francs.

● *British Petroleum a abandonné tout espoir de faire une découverte majeure en mer de Chine méridionale.* – Dans une interview accordée au *Financial Times*, le vice-président de la BP, M. Roger Bexon, a précisé qu'après cinq forages, tous improductifs, effectués (pour 53 millions de dollars) sur les sites les plus prometteurs pour la découverte de gisements majeurs en mer de Chine méridionale, la compagnie allait porter ses recherches sur les zones considérées comme secondaires, où les gisements éventuellement découverts risquent de s'avérer plus petits et plus profonds.